

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13569 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

MARDI 13 SEPTEMBRE 1988

Retraite stratégique en Birmanie

Etrange fin de règne à Rangoun... Surveillés de près par le noyau dur de l'armée, un chef d'Etat de circonstance effectue recule sur recule pour tenter d'endiguer un soulèvement populaire dans une atmosphère qui frise l'anarchie. L'équipe du président Maung Maung, censée gouverner le pays depuis le 19 août, a fait voter la loi de la sauvegarde et le Parlement une concession essentielle à ces millions de gens qui, depuis des semaines, manifestent en faveur de la démocratie : elle leur a promis le multipartisme et des élections générales dans un délai de trois mois.

Mais, derrière la carotte se profile déjà le bâton. M. Maung Maung a invité l'ordre aux fonctionnaires - dont la majorité ont fait défection - de reprendre le travail, et il a réclamé la dissolution des administrations parallèles « mises en place par les « dissidents ». Il a annoncé que le parti unique resterait au pouvoir jusqu'au jour du scrutin. L'attente de l'annonce des élections a été décevante, car les dirigeants de ce mouvement populaire ont réagi négativement, le régime faisant toujours la sourde oreille à leur autre revendication : céder la place à un gouvernement de transition.

Le pouvoir soviétique face à de nouvelles manifestations

Radicalisation nationaliste en Arménie et en Estonie

Face au développement des mouvements nationalistes, dans les pays baltes comme en Arménie, les autorités soviétiques rejettent avec fermeté les revendications territoriales, mais se montrent prêtes à des compromis sur d'autres plans. Le comité central du PC d'Estonie a approuvé l'introduction de l'estonien dans cette république. En Arménie, où d'importantes manifestations se poursuivent à Erivan, les autorités locales semblent opter pour le dialogue.

MOSCOU de notre correspondant

Pacifiques mais massifs, les rassemblements nationalistes se multiplient en Union soviétique. Dimanche 11 septembre, plusieurs centaines de milliers d'Estoniens ont ainsi pris part à un long meeting non loin de Tallin, leur capitale.

L'idée d'indépendance s'exprime de plus en plus ouvertement dans cette République, où le niveau de culture est remarquablement élevé, où l'on prépare dans la fièvre le passage progressif à une autonomie économique complète, où le drapeau national a déjà été autorisé et où un plénum vient, ce week-end, de promouvoir l'estonien au rang de lan-

gue d'Etat. Durant le meeting de dimanche, plusieurs orateurs se sont ainsi prononcés en ce sens devant le premier secrétaire de la République, tout récemment mis en place par M. Gorbatchev, très populaire et suffisamment habile pour ne rien laisser - pas même les scandales - se dérouler en dehors de lui.

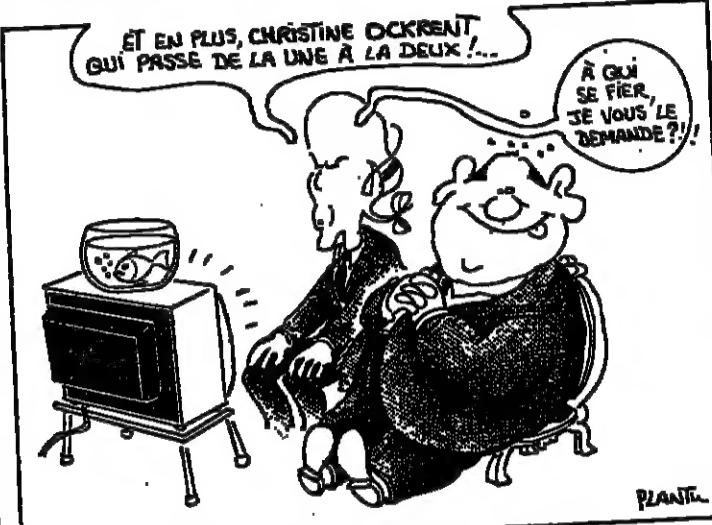
Vendredi et samedi, c'est quelque cent mille personnes qui avaient retrouvé à Erivan, la capitale arménienne, le chemin de la place de l'Opéra.

C'est sur cette place qu'avaient débuté en février dernier les grandes manifestations en faveur du rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie.

BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 6.)

Après avoir exclu tout accord avec le FN La droite souligne l'alliance entre les socialistes et le PC

Le week-end a été dominé par la polémique lancée par M. Giscard d'Estaing renvoyant dos à dos le PCF et le Front national. A la Fête de « l'Humanité », M. Marchais s'en est pris à l'ancien chef de l'Etat, « qui a osé mettre sur le même plan le groupe fascisant de Le Pen et le Parti communiste ». Ainsi, après avoir clarifié sa position vis-à-vis de l'extrême droite, refusant tout accord avec elle, l'opposition veut déplacer le débat sur le terrain des alliances entre le PS et le PC.



Lire l'article de JEAN-YVES LHOMEAU page 8

Accord entre l'UAP et Sun Life

Un premier pas vers la « privatisation douce » du groupe français. PAGE 26

La présidence du Liban

Un entretien avec le ministre syrien des affaires étrangères. PAGE 4

La nouvelle loi sur l'audiovisuel

Les experts proposent que le président de la République nomme tous les membres de la future autorité, après consultation des présidents du Sénat et de l'Assemblée. PAGE 13

M. Soisson et la négociation

Un article du ministre du travail et de l'emploi. PAGE 26

Le sommaire complet se trouve en page 32

Un témoignage sur les réfugiés en Turquie

Des Kurdes sous les gaz

La répression menée, notamment au moyen d'armes chimiques, par l'armée irakienne contre la population kurde a provoqué un exode massif, comme en témoigne ci-dessous Renaud Fessaguet, journaliste français qui s'est rendu à la frontière turco-irakienne.

Frontière turco-irakienne correspondance

La piste qui court d'Uludere à Cukurca n'en finit pas. Après d'innombrables contrôles militaires, le convoi de journalistes est

brusquement arrêté par un barrage de soldats turcs : ici, à Ortobas, à l'extrême sud de la province d'Hakkari, l'armée turque est en état d'alerte maximum.

En contrebas de la route en effet, trois mille Kurdes viennent de franchir la rivière qui sert de frontière entre la Turquie et l'Irak, pourchassés par les forces de Bagdad.

Immédiatement, les « komandos » turcs - bérêt bleu, tenue léopard - s'interposent et refusent fermement tout droit de poursuite à leurs vis-à-vis. La tension est extrême et le colonel turc invoque les risques d'affrontement pour refuser de laisser passer les journalistes.

Autorisation est tout de même donnée d'approcher les Kurdes. Le docteur Bernard Benedetti, dépeché par Médecins du monde, interroge les nouveaux exilés, apparemment très choqués. Leurs témoignages concordent. Ils viennent de fuir l'Irak, Bagdad à bel et bien pris le contrôle de « son » Kurdistan avec des moyens effroyables. Des centaines de villages ont été détruits au napalm, des familles entières massacrées et la zone intégralement aspergée de gaz chimiques.

RENAUD FESSAGUET.

(Lire la suite page 4.)

Le « justicier masqué » de Radio-Skyrock

Délation en stéréo

Il y a un an, le réseau de radio FM Skyrock a créé le personnage de « Skyman », un « justicier masqué » chargé de venger les auditeurs « persécutés ». Il suffit de lui écrire une lettre de délation précisant les noms et numéros de téléphone des futures victimes. Skyman promet de leur « faire passer un mauvais moment » au téléphone. Ce qu'il fait.

Skyman se flatte de posséder le rire le plus radiophonique de la bande FM : un long ricanement moqueur qui résonne tous les jours sur les ondes de Radio-Skyrock, à l'heure des vengeance téléphoniques de celui qui s'est lui-même baptisé « justicier masqué ». « Depuis que vous êtes tout petit, vous ne pensez qu'à faire souffrir ceux qui vous font du mal, lance-t-il d'une voix mordante du fond de son studio parisien. Mais vous

n'osez pas. Pas de pitié pour les salauds. Ecrivez-moi tout : le mal qu'ils vous ont fait, leurs coordonnées complètes, des détails sur leur vie. Je vous enverrai - Zorro lui-même a été appelé à la rescousse : la séquence s'ouvre sur la musique du célèbre feuilleton accompagnée de paroles en l'honneur de Skyman, le « super-héros qui court vers la vengeance au galop ».

Le « justicier masqué » propose le plus sérieusement du monde aux auditeurs de faire souffrir « ceux qui les punissent ». Le châtiment est toujours le même : un caméléon téléphonique cruel à souhait. Skyman promet aux bienveillants délateurs de « faire flipper leurs ennemis au téléphone », et un beau jour il met sa menace à exécution : les victimes « sélectionnées

sont subitement convoqués par les tribunaux, réclamées par les commissariats, menacées par les

administrations. Elles ignorent alors à qui elles ont affaire. Elles ignorent surtout que leur nom et leur numéro de téléphone figurent au bas d'une lettre de dénonciation qui les accuse de tous les maux. Un appel à la vengeance lancé le plus souvent par de courageux délateurs qui préfèrent, eux, conserver l'anonymat.

Leurs crimes ? Skyman les résume en quelques mots expéditifs : une « membre qui n'aime pas les jeunes de son quartier », une « vendeuse raciste qui injurie ses clients », une « bonne femme de Taverny qui injurie ses voisins ». Les auditeurs n'en savent pas plus. Le « justicier masqué » venge ses protégés avec fougue mais il n'aime guère s'attarder sur les prétendus délits de leurs persécuteurs. Les quelques phrases amères des lettres de délation suffisent à le convaincre.

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 16.)

Votre qui explique l'aspect étrange de la situation. Alors que des manifestations massives ont lieu dans le centre de Rangoun, à quelques kilomètres de la capitale, les dirigeants du régime ont décliné attentivement les événements, sans être inquiétés. Ils ont même laissé, en toute impunité, l'ancien premier ministre U Nu, chassé du pouvoir en 1962 par le général Ne Win, annoncer la formation d'un gouvernement provisoire.

La partie n'est pas jouée entre le régime, qui sent le pouvoir lui échapper, et une opposition improvisée et désunie, et les manifestations devraient se poursuivre. Entre les personnalités qui s'expriment au nom du mouvement populaire et celles qui défendent les intérêts du régime menacé, aucun dialogue sérieux ne semble pouvoir s'établir. La Birmanie est entrée dans une zone de turbulence. Les dirigeants de dictature s'annoncent souvent encore.

M 0147-09130-4.50 F



PATRICK DEVILLE LONGUE VUE

Après Jean Echenoz et Jean-Philippe Toussaint, un troisième jeune romancier, tout aussi remarquable et désinvolte, Patrick Deville, est le roman français à l'heure de la physique quantique. Vincent Landel Magazine littéraire

Sortez vos jumelles. Braquez-les sur le roman le plus estomiquant, le plus original de notre littérature. André Clavel L'Événement du jeudi

MINUIT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne/Portugal, 2,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Inde, 50 p. ; Italie, 1,700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Suède, 335 F CFA ; Suisse, 12,50 fr. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

مكتبة من الأصيل

Débats

CINÉMA

La dernière tentation ecclésiastique

par LAURENT SCHLUMBERGER (*)

Le débat relatif au dernier film de Martin Scorsese est donc ouvert, en France, par les cardinaux Decourtray et Lustiger. Sans doute un tel débat, alors qu'aucun de ses protagonistes n'a pu voir le film, a-t-il quelque chose de saugrenu. Mais, puisque nous y sommes invités, réagissons.

L'argumentation des cardinaux se déploie dans une triple direction : liberté, respect et propriété.

La « liberté spirituelle de millions (...) de disciples du Christ » serait donc « blessée » par le *Dernière Tentation du Christ*. Quelle est donc cette liberté, créative au point de ne pouvoir supporter un regard indépendant sur le Christ, fragile au point de trébucher sur la tête d'un cinéaste qui, ne l'oublions pas, se compte lui-même au nombre des disciples ici invoqués ? La « liberté spirituelle », les pasteurs que sont Mgrs Lustiger et Decourtray le savent bien, se meurt de ses retences et non de ses audaces.

Au reste, en quoi une œuvre peut-elle blesser une liberté ? N'est-ce pas la protestation contre sa diffusion et contre son existence même l'œuvre en tant que telle qui est visée par les évêques, qui l'insistent (ils disent) qui porte en germe la désaveu de cette liberté pourtant revendiquée ?

Respect et irrespect

Nous rejoignons ici la deuxième ligne défensive, celle du respect. N'est-il pas étonnant de dénoncer de l'irrespect dans une œuvre que l'on ne connaît pas ? Suffit-il de quelques on-dit, de témoignages de seconde main et d'une pétition de principe pour jeter l'opprobre sur une œuvre cinématographique ? Car les deux évêques, et c'est leur troisième ligne de défense, prétendent avoir avec d'autres des droits sur la croix : « La mort de Jésus (appartient) à la foule innombrable de ses disciples », écrivent-ils.

Hélas ! nous retrouvons ici la prétention de la hiérarchie catholique à dire le vrai sur le vrai, à délivrer la juste interprétation. Il est vrai que c'est la tentation de tout croire de vouloir mettre la main sur la divinité. On eût souhaité plus de retenue chez des évêques qui, déposant un cinéaste qui se dit chrétien du droit que pourtant ils reconnaissent à la « foule innombrable (des) disciples », se contredisent eux-mêmes. Faut-il ici citer toutes les paroles que les Évangiles mettent dans la bouche de Jésus et qui, parfois avec une violence extrême, dénoncent ceux qui prétendent mettre la main sur Dieu et maîtriser la mort de son Fils ?

Mais quittons là ces protestations qui, je le comprends bien malgré mon humeur, relèvent plus de l'amour blessé et du souci des « petits » dans la foi que de l'analyse doctrinale (et qui, soit dit en passant, présentent aussi l'avantage d'offrir à des croyants attirés par la rigueur traditionaliste l'occasion d'approuver leurs bergers).

J'entends ici ne rien dire sur le film lui-même que, pas plus que tout un chacun, je n'ai vu. Mais je livre trois convictions qui, sans doute, révéleront ma pleine adhésion aux principes de liberté et de critique

auxquels les chrétiens protestants, dont je suis, sont attachés.

Je fais d'abord confiance au peuple de l'Église, à chaque chrétien, pour établir sa propre opinion au sujet de ce film. Et, au risque de faire sourire les non-croyants, je fais également confiance au Saint-Esprit pour guider ces chrétiens. Là se trouve l'authentique liberté spirituelle.

Ensuite, je ne crains en rien une œuvre d'art, quelle que soit sa qualité, dont le regard est aussi légitime que le mien. L'histoire, m'apparaît-elle, enseigne que l'art ne concurrence pas la foi mais au contraire lui offre une chance de s'affirmer, fût-ce dans la critique.

Enfin et surtout, il n'est pas exact que le film dont il est ici question mette en cause la « vérité du témoignage évangélique ». Il ne peut d'ailleurs pas le faire. Tout simplement parce que les Évangiles sont muets sur la psychologie de Jésus. Malgré toutes les tentatives passées ou présentes — telle celle de Martin Scorsese — de percer le mystère d'une conscience qui ne nous appartient pas, le témoignage évangélique ne propose en rien de méditer sur l'âme d'un homme d'exception.

Il nous invite à accueillir dans notre vie la puissance paradoxale d'une croix qui toujours, en dépit des états d'âme ou des misères dont on cherche à la vêtir, demeurera, selon le mot de l'apôtre Paul, scandale pour les uns et folie pour les autres.

(*) Pasteur de l'Église réformée de France.

« Communication » et imposture

par JEAN SUR (*)

COMME les pires gargotes peuvent toujours parer d'appellations prestigieuses les plus détestables mixtures de produits médicaux ou avariés, on nous sert aujourd'hui sous le beau mot de communication une nourriture intellectuelle si grossière et si malsaine qu'il est surprenant qu'elle n'ait pas encore conduit notre société à l'indigestion chronique et au vomissement endémique.

Cue cet assemblage hâtif de manipulation publicitaire, de fascination technologique et de psychologie comportementaliste, lié à la saute de profit, ait le cinquant, le zape-à-l'œil qui racole le jeunesse, monde, à vingt ans, n'est pas Rimbaud. Mais voir les adultes et notamment ceux qui, à quelque titre, ont une parole à délivrer — enseignants, formateurs, écrivains, responsables d'entreprises — monter avec une telle allégresse dans ce train de foire, assister à la profération maladroite d'officiers sociaux dans les plus vénérables universités, voilà des éprouvés qu'un esprit moine ne devrait pas supporter sans protestation.

On me dira bien naïf. Il n'est pas un crâne une seule fois visité par un atome de réflexion qui ne soit capable de démonter ce cirque et de trouver, sous les paillettes de la séduction, le pouvoir féroc de l'argent et son obsession d'asseoir vir. Les idées parasites savent bien les titres pensantes ne disent rien. Si elles n'ont pas fui dans des recherches érudites de la vulgarité de ce monde, elles n'ont généralement pas trouvé d'autres choix que

d'avoir besoin de ce qu'elles méprisent, les revenus de leur pensée leur sont alors plus précieux que leur pensée.

Des stars médiatiques — puisque c'est ainsi qu'on parle — au plus obscur des citoyens, se met en place la soumission hypocrite à la « communication », véritable dissociation de la personne : par la moitié de soi, celle qui agit dans la société, penser comme on vous dit, dans la zone de liberté où l'on vous parle au nom des règles de la réussite (de qui ? de quoi ?), de l'efficacité, en un mot jouer le jeu (quel jeu ?) et y prendre plaisir ou feindre le plaisir, par l'autre moitié de soi souffrir une colossale frustration, s'imaginer lucide quand on devient aboulique, faire du désenchantement une confiance préférentielle. Si un interlocuteur un peu éduqué s'étonne de la contradiction, la réponse est toute prête, c'est la revendication d'impuissance.

La-dessus, du haut en bas de l'échelle sociale, si l'air est différencié, la chanson est la même. En voici les couplets : « il y a des contraintes », « il faut s'adapter », « le pouvoir est une des données de la vie », « il ne faut pas rêver », « il ne faut pas dire ce qu'on pense », « il faut se soumettre ou se démettre ». Et surtout, lorsque tout le reste a été chanté : « on ne peut rien faire ».

La prétendue communication est une violence contrainte douce. Elle sert à faire entendre par les faibles les intérêts des forts, à donner aux pauvres les mêmes soucis que

prendre mieux vaut encore un franc cynisme qu'une communication perverse. Non qu'on ose leur reprocher, dans l'état du monde et de leur jugement, de courir cette mauvaise fortune. Ils seraient fondés, si c'était le cas, à demander qu'on leur ait jamais appris ce qu'est la vraie communication et le postiche. Ils poseraient la question aux enseignants essouffés à poursuivre l'inaccessible modernité, aux instituteurs de formation dont les préoccupations pédagogiques sont aussi profondes que celles des agences immobilières, aux écrivains qui font retraite à Saint-Tropez, aux éditeurs qui ont renoncé à tout sauf à la caisse.

Qui leur répondrait que communiquer c'est éclairer patiemment sa lanterne pour mieux voir le visage d'autrui ? Qui leur avouerait que c'est une entreprise soignée et gratuite et qu'attendre d'elle autre chose que cette gratuité fait basculer d'un coup dans l'insignifiance ? Qui leur donnerait la fierté de repousser du pied ce qui fait si lamentablement écho à leur jeunesse ?

Qui leur dirait le parole d'amitié qu'il est toujours tenu, sa tent toujours et sa tiendra toujours la seule communication qui vaille ? Qui leur montrerait que la seule vie sociale possible est celle qui se construit sur cette gratuité, sur ce secret, sur cette fierté, sur cette amitié ?

Qui leur dirait enfin le courage de leur expliquer que chercher une place n'est pas l'excuse de tout et qu'il faut parfois retourner la sagesse pessimiste du diction et se dire à soi-même : qui va à la place perd sa chasse ?

(*) Formateur et écrivain.

Au courrier du Monde

MARIE

Une statue de trop

L'information publiée en rubrique « Société » sous le titre « Notre-Dame-de-France », une statue monumentale dans le Val-d'Oise (Le Monde du 1^{er} septembre) trouble et interpelle le protestant que je suis.

Une fois de plus, le groupe numériquement dominant du peuple français impose son idéologie mariale par le biais d'une statue géante. J'en suis attristé.

Pasteur de l'Église réformée de France, je pratique une œcuménisme théologique depuis de longues années. J'ai eu malheureusement que la place et le rôle de Marie dans l'Église étaient devenus un obstacle mineur dans le dialogue œcuménique, par rapport à d'autres questions plus cruciales. L'érection d'une Vierge à l'enfant de 7 mètres de haut sur un socle de 25 mètres me montre qu'il n'est rien.

L'évangélisation n'a rien à gagner à de telles manifestations. Je crois hélas ! que, à côté du Dieu de Jésus-Christ annoncé par l'Église catholique au même titre que les autres confessions chrétiennes, cette dernière flutte, à travers la mariologie, les opinions archaïques souterraines qui cheminent sans répit dans la structure de l'inconscient. Je veux dire la figure emblématique de la

vièrge-mère des cultes antiques.

La prédication du seul Christ crucifié et ressuscité en est amoindrie.

Enfin, le monument en question me semble ne pas rendre justice à la laïcité dont s'honore notre pays. Que n'entendrait-on pas s'il prenait envie au Parti communiste de dresser une statue géante du général Lénine sur un grand axe routier... à l'est de Paris, par exemple ?

On aurait dû laisser dormir à Corbie les 2 tonnes de cuivre qui attendaient d'exacerber le vœu d'un lointain cardinal. Marie, l'humble servante du Seigneur, et la si modeste place dans les Évangiles, s'en serait trouvée bien.

Pasteur PIERRE MERLET (Drouot).

PRÉCÉDENT

Le Solex avant le Solex

Dans le Monde du 1^{er} septembre, à propos du Vélosolex on peut lire que « né en 1946, la bicyclette à moteur, etc. ». Or la bicyclette à moteur est née bien avant. Je me souviens que, dans les années 30, mon père m'avait acheté d'occasion, pour 100 F de l'époque, un moteur nommé cyclotrateur (avec soupape automatique et galet d'entraînement

dième avec son magazine « Nouveau Monde ».

Convient-il d'ajouter que l'absence de publicité est fort appréciée.

N'oublions pas, en outre, qu'il existe aussi un amateur germanophone, constitué par des établissements de service public (République fédérale, Autriche et Suisse), qui émet sur un large territoire.

Ces exemples de collaboration permettent de mieux faciliter la compréhension intra- et extracommunautaire. C'est indispensable si l'on veut construire une Europe plus unie.

CHARLES POCHON, Berne (Suisse).

EUROPE

La force de TV 5

Voire information sur TV 5 Europe (Le Monde daté 4-5 septembre) m'a beaucoup intéressé car je suis un téléspectateur attentif de cette chaîne bien que bénéficiant des émissions des trois premières chaînes françaises et plus des émissions suisses (dont la chaîne francophone) et de plusieurs autres émetteurs. Ce qui me plaît dans TV 5 Europe, c'est la possibilité de revoir des émissions, par exemple « Apostrophes » quand il n'était pas possible d'être devant l'écran le soir de la diffusion, et, au surplus, de découvrir des émetteurs absents du réseau auquel je suis abonné, la télévision belge ou la télévision cana-

Si le juif a longtemps été errant, Le Pen, lui, « erre » dans l'immobilité haineuse.

EMILE SULTAN, Institutur, Ceyhal (Val-de-Marne).

HOMMAGE

Le rôle de Francis Gruber

Vous avez annoncé il y a quelques jours le décès de Francis Gruber, maître verrier.

Je tiens à rappeler que le diapara faisait à l'époque (1949 à 1958) partie du noyau de la « Jeune République » (Maurice Lacroix) qui participait activement à la formation de cette « nouvelle gauche », qui, par transformations successives, a abouti au Parti socialiste d'aujourd'hui.

J'ai conservé le souvenir de ce camarade pondéré et si humain et regretté profondément sa disparition.

JEAN HEINEMANN, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

Tél : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécoeur : (1) 42-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wollès

Rédacteur en chef : Daniel Veret

Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-81.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Taped LEMONDE

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél : (1) 42-47-98-72

	FRANCE	REUNION	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	607 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

RAJOUTER

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Michel MORCRETTE



L'étrangère

Roman

Flammarion

La visite en France du président Ben Ali

«Continuité» et «novation» entre Paris et Tunis

Le président Ben Ali était attendu, le lundi 12 septembre, en fin d'après-midi pour une visite d'Etat de trois jours en France...

La suite de son programme comporte, mardi, une réception à l'Hôtel de Ville de Paris, un déjeuner au Sénat, offert par M. Alain Poirer...

La première visite du successeur de M. Bourguiba dans un pays occidental (il s'est rendu en Algérie, en Arabie saoudite et en Libye) aura lieu sous le signe de la «continuité» et de la «novation»...

Une courte période de flottement avait été perceptible à Paris après la destination surprise de M. Bourguiba. Ce que les Tunisiens avaient pu interpréter comme une certaine «frustration» n'est plus de mise...

La consolidation de la démocratie en Tunisie coïncide avec la mise en œuvre effective d'un Maghreb plus uni, événement dont la réconciliation entre l'Algérie et le Maroc...

Paris apprécie particulièrement le souci tunisien de faire parler le Maghreb d'une même voix à l'Europe. M. Dumas a exprimé récemment le souhait d'un dialogue plus harmonieux entre la Communauté des Douze et un Maghreb plus uni...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

affaires étrangères, et Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, puis un dîner offert par M. Michel Rocard...

Le projet de loi de ratification de l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a été discuté...

Le projet de loi de ratification de l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a été discuté...

Le projet de loi de ratification de l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a été discuté...

Le projet de loi de ratification de l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a été discuté...

Le projet de loi de ratification de l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a été discuté...

Le voyage du pape en Afrique australe

Au Zimbabwe, le pape invite à combattre l'apartheid par des «moyens pacifiques»

Jean-Paul II devait se rendre, le lundi 12 septembre, à Bulawayo, deuxième ville du Zimbabwe, dans la province du Matsheloland, avant d'entamer, mardi, une visite de vingt-quatre heures au Botswana...

HARARE de notre envoyé spécial

Peu de fervent, beaucoup de politique et moins de monde que prévu. L'étape initiale du premier voyage pontifical en Afrique australe n'avait pas grand-chose à offrir aux photographes et aux amateurs de pittoresques...

M. Robert Mugabe, le président du pays et du parti unique en voie de formation, a beau avoir été élogé dans la religion catholique romaine, il est clair que l'intellectuel marxiste qu'il est devenu n'avait pas l'intention d'offrir au chef de l'Eglise universelle le triomphe que son entourage pouvait espérer...

Péchés de discrimination

Le Zimbabwe, cette «nation qui prend un nouveau départ» - ce pays, l'ancienne Rhodésie blanche, n'est indépendant que depuis huit ans - a essuyé des compliments comme il se doit pour le processus de paix et de réconciliation...

Le bon moment

Mais le pape aura surtout parlé politique à bord de son avion en répondant, de bonne grâce, aux pressantes questions des journalistes...

MM. Gorbatchev et Sakharov invités par le Parlement européen

Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Alois Mock, est arrivé dimanche 11 septembre à Moscou, pour une visite officielle de cinq jours au cours de laquelle il rencontrera son collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze...

forme de défense et d'illustration du «pouvoir au bout du fusil» - «Nous avons pris les armes, a-t-il rétorqué, pour atteindre à la justice du peuple, et nous les avons gardées pour notre protection»...

Un peu plus tard, le pape et le président se sont retrouvés pour une audience plus ou moins privée, au cours de laquelle M. Mugabe a présenté sa famille au grand complet...

Comment empêcher le gouvernement sud-africain de capitaliser en termes d'images sur une invivable poignée de main entre M. Pieter Botha et le Saint-Père? Comment faire savoir pour ne pas heurter les sensibilités religieuses et politiques de la région, ce qui compromettrait évidemment les intérêts de l'Eglise? Les stratèges de Rome ont fait savoir qu'ils attendaient «le bon moment»...

Jean-Paul II a pris, dimanche à Harare, une décision hautement symbolique: l'ancien archevêque du Cap, le cardinal McCann, un Sud-Africain blanc, l'accompagnera jusqu'à la fin de son périple. De quoi mettre au feu de braque au cœur des catholiques d'Afrique du Sud, sans réjouir outre mesure Pretoria puisque le prélat en retraite a toujours été très fermement opposé à la séparation des races...

PATRICE CLAUDE.

M^{me} Avice annonce une augmentation de 1 % du nombre des bourses pour les enfants d'expatriés

M^{me} Edwige Avice, ministre déléguée aux affaires étrangères, s'est inquiétée du trop faible nombre de Français expatriés, samedi 10 septembre, lors de la réunion de clôture de l'Assemblée annuelle du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE)...

La recherche d'une nouvelle crédibilité

Le prochain sommet des non-alignés se tiendra à Belgrade

NICOSIE de notre correspondante

Choisi pour abriter le prochain sommet des pays non-alignés en 1989, le Yougoslavie remplacera donc à cette date, et pour trois ans, le Zimbabwe à la présidence de cette vaste organisation...

De nombreux ministres ne cachent pas, en privé, qu'ils ne savaient pas très bien à quel sera ce forum, qui, pendant quatre jours, a écouté comme une litanie les déclarations des chefs de délégation...

La séance finale, retardée de trois heures pour la mise au point de la résolution sur le Sahara occidental, a été en ce sens une parfaite illustration de l'impuissance des non-alignés...

Cet affrontement de dernière minute aura été sur le plan politique le seul d'une semaine. Aucune des nombreuses résolutions adoptées n'a donné lieu à de grands débats, et même l'Irak et l'Iran avaient, semble-t-il, choisi de ne pas élever leurs divergences en ce lieu...

Sur le plan économique, c'est le problème de la dette qui a été au centre des débats. Les pays membres ont ainsi invité «les pays développés créanciers et les institutions financières à jeter leurs efforts à ceux des pays en voie de développement débiteurs, de façon à pouvoir adopter de concert des mesures novatrices pour soulager le fardeau de la dette»...

Le ministre des affaires étrangères marocain, M. Filali, estimant que le Polisario avait accepté pendant deux ans et demi des négociations par l'intermédiaire du secrétaire général de l'ONU, a affirmé que d'autres n'avaient pas lieu d'être, puisque tout avait été mis au point pour l'organisation et le contrôle du référendum.

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le ministre de l'Information, M. Abdel Malik Larif, accompagné de son épouse, a participé à la réception de M. Ben Ali...

Le code du travail Dalloz est maintenant tenu à jour en permanence! Dès leur publication au journal officiel, les textes modifiant le code du travail Dalloz sont accessibles sur minitel en topant 3677 Dalloz. Désormais, c'est toute l'actualité juridique dans le domaine du droit du travail qui est à votre portée immédiatement!

مركز من الأصل

Proche-Orient

L'ambassadeur d'Israël souhaite qu'il n'y ait pas de rencontre d'officiels français avec M. Arafat à Strasbourg

L'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Ovadia Soffer, a protesté, samedi 10 septembre, contre l'invitation lancée pour les 13 et 14 septembre à M. Yasser Arafat par le groupe socialiste du Parlement européen. « Le Parlement européen reçoit le chef d'un groupe terroriste, c'est une péripétie regrettable dans un Parlement démocratique », a déclaré M. Soffer, qui estime que « l'initiative du groupe socialiste n'est pas porteuse d'espoir et de paix (...), car c'est une consécration, quels qu'en soient les motifs, donnée à l'extrémisme militant et qui va décourager tous ceux qui, sur le terrain, au Moyen-Orient, aspirent à régler les conflits au vu et au vu de la construction d'un avenir de coexistence pour les peuples en conflit... ». « J'espère qu'il n'y aura pas d'implication française dans cette visite », a ajouté l'ambassadeur.

De son côté, M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui est déjà intervenu à plusieurs reprises contre cette visite (Le Monde daté 11-12 septembre), a adressé, dimanche, un télégramme au président de la République pour lui demander d'éviter « toute démarche prématurée » à l'occasion de la venue à Strasbourg du chef de l'O.L.P. « La République », écrit M. Klein, « n'a pu ni empêcher ni réprimer les actes de terrorisme. Qu'elle veuille bien respecter la sensibilité de ceux qui en étaient les cibles désignées... ».

M. Klein fait ainsi allusion à une éventuelle rencontre du chef de

l'O.L.P. avec le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, ou un membre de son entourage. Le CRIF avait déjà déclaré la semaine dernière que la communauté juive française se sentirait « profondément insultée » par une telle rencontre. Le Quai d'Orsay n'avait toujours ni confirmé ni démenti, lundi en fin de matinée, se préparant à une telle éventualité.

Un comité regroupant une vingtaine d'organisations (1) s'est constitué pour soutenir l'initiative du groupe socialiste de Strasbourg et a appelé à manifester mardi dans cette ville. Le comité qualifie Yasser Arafat d'« homme de résistance, de dialogue et de paix » et appelle à manifester « dans la joie mais avec calme et responsabilité, et dans le respect » de la communauté juive.

Enfin, une trentaine d'artistes, hommes politiques et écrivains français (parmi lesquels Jean Ristat, Patrice Cohen Seat, Nicole Dreyfus, Jack Ralite, Charles Ledermann) ont lancé, dimanche, un appel rendu public à la Fête de l'Humanité, pour « la solidarité avec le peuple palestinien ».

(1) Amicale des Algériens en Europe, Association médicale franco-palestinienne, Association des étudiants grecs, Association des Tunisiens de France, Association des travailleurs marocains, CIMADE, CGT, Collectif Palestine, comité Juquiu, France plus, Génération 2001, Mondjalibé du peuple d'Iran, PCT, PC chilien, PC iranien, PCOF, Union des étudiants communistes de France.

NICOSIE de notre correspondante au Proche-Orient

A moins de deux semaines de l'élection présidentielle libanaise et alors que l'impasse demeure totale entre les partisans de l'ancien président Soleiman Frangé, soutenu par la Syrie, et la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), alliée au président Amine Gemayel, appuyé par les Etats-Unis, hostile à cette candidature, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El Charz nous a déclaré qu'une solution permettant l'élection présidentielle libanaise avant le 23 septembre était encore possible. « Rien n'est à écarter si les Américains reconsidèrent leur position », nous a-t-il dit à Nicosie où il assistait à la neuvième conférence ministérielle des pays non alignés.

Rejetant la responsabilité de la crise actuelle sur les Etats-Unis et leurs alliés, le ministre a ainsi déclaré : « Ces derniers mois, les Américains nous avaient affirmé en de nombreuses occasions qu'ils n'étaient pas contre des réformes politiques majeures au Liban pour arriver à une réconciliation nationale. De même affirmèrent-ils qu'ils ne pouvaient ignorer l'important rôle construit de la Syrie pour aider le Liban dans cette réconciliation. Soudainement, ils sont revenus en arrière, et nous pensons qu'ils ont fait un mauvais calcul parce que la Syrie garde un grand rôle pour aider le Liban à atteindre ses objectifs même si les Etats-Unis ont changé d'avis... ».

Ce changement soudain est-il lié comme on le dit à Beyrouth à la nouvelle conjoncture régionale issue du cessez-le-feu réclamé par l'Iran dans la guerre du Golfe ? Sans vouloir se prononcer personnellement sur ce

point, M. Charz affirme tout de même : « Si les Américains pensent ainsi, ils ont complètement tort, car rien n'a changé dans la position de la Syrie, que la guerre du Golfe cesse ou pas. La force de la Syrie repose sur sa confiance en soi, sous la direction sage et courageuse du président Hafez El Assad aussi bien que sur l'appui du peuple syrien à cette politique... ». Le dialogue syro-américain se poursuit-il néanmoins ? « Pas à un haut niveau », se contente d'affirmer M. Charz. « Que veut Damas de Washington ? Une meilleure compréhension des problèmes de la région qui ne peut être obtenue avec leur politique de soutien inconditionnel à Israël, qui occupe des territoires arabes, y compris le Golan syrien, et une contribution sincère à la recherche d'un règlement juste du conflit israélo-arabe sur la base des résolutions des Nations unies... ».

Les Américains ont-ils respecté au Liban leurs engagements de mettre au pas les Forces libanaises ? M. Charz répond simplement : « Au lieu de faire pression sur les éléments qui bloquent l'élection présidentielle [c'est-à-dire même si le ministre ne prononce pas de noms, les FL et le président Amine Gemayel], les Etats-Unis les ont encouragés. Ce phénomène est en contradiction avec ce qu'ils nous affirmaient il y a encore quelques mois sur le besoin pour le Liban d'une large réforme politique qui favorisait la réconciliation nationale... ».

L'avenir des Palestiniens

Pour M. Charz, le gouvernement démissionnaire actuel du Liban que conduit M. Selim Hoss reste « très représentatif du pays puisqu'il est issu des accords de Lausanne et

c'est ce gouvernement que la majorité des Libanais ont accepté et dans lequel chrétiens et musulmans sont représentés à égalité ».

Et si le président Amine Gemayel, comme la Constitution lui en donne le droit en cas de vacance de la présidence, nomme un nouveau gouvernement ? « N'importe quel gouvernement, répond le ministre syrien des affaires étrangères, serait la création d'un président minoritaire, et c'est pourquoi la majorité des Libanais considèrent cela comme un peu très dangereux qui pourrait aboutir à la partition du pays... ». La situation deviendrait explosive, ajoute-t-il.

Un affrontement militaire est-il possible ? « Nous espérons que non », se contente d'affirmer M. Charz, qui refuse de « spéculer » sur la probabilité d'une élection avant le 23 septembre déclarant que « M. Soleiman Frangé demeure candidat ».

Autre problème aigu auquel la Syrie est directement confrontée, la question palestinienne. M. Charz se félicite d'abord pour « deux raisons principales » de la décision du roi Hussein de Jordanie de se séparer de la Cisjordanie. « Premièrement, dit-il, cela clarifie aux yeux de la communauté internationale la nécessité de satisfaire les droits nationaux du peuple palestinien et met fin aux artifices que les Américains et les Israéliens avaient l'habitude d'utiliser pour nier ces droits. Deuxièmement, cela amène le grand dessein israélien de transformer la Jordanie en un Etat palestinien comme l'avaient déjà affirmé M.M. Shamir et Sharon. La décision du roi a enlevé aux Israéliens et peut-être à quelques autres éléments tout prétexte pour faire de la Jordanie un substitut à la Palestine... ».

Est-ce à dire que la Syrie est favorable à l'établissement d'un gouver-

nement provisoire ou en exil palestinien ? « C'est une affaire palestinienne », répond d'emblée le ministre syrien des affaires étrangères avant toutefois d'ajouter : « En tant qu'Etat de la confrontation et concerné comme nous le sommes par la restauration des droits nationaux palestiniens, nous ne souhaitons pas plus de division dans les rangs palestiniens ni une répercussion négative sur l'intifada. Donc nous pensons que n'importe quelle démarche ou initiative qui pourrait affecter l'unité nationale palestinienne ou approfondir les divisions entre les différentes factions ne devrait pas être envisagée. Spécialement si une telle initiative négative pouvait saper le soulèvement, que nous devons soutenir de manière accrue... ».

Que devraient donc faire les Palestiniens ? « La priorité », affirme M. Charz, est d'unifier les rangs palestiniens et, pour consolider cette unité, de reconsidérer toutes les décisions antérieures qui ont affecté négativement l'unité de l'O.L.P. Deuxièmement, ils devraient travailler en faveur d'une véritable solidarité arabe qui consolide et renforce la position arabe vis-à-vis d'Israël. Malheureusement maintenant ils vivent dans un contexte contraire, ce qui les expose à une plus grande faiblesse pour la restauration de leurs droits nationaux... ». Le soulèvement, poursuit M. Charz, est parti principalement des Palestiniens réfugiés dans les camps de Cisjordanie et de Gaza. Or, même s'il y avait un retrait israélien, les droits de ces gens-là ne seraient pas respectés. Toute solution pour être durable devrait prendre en compte le droit au retour de ces populations qui n'ont pas fait l'intifada pour dénoncer réfugiés là où elles sont... ».

FRANÇOISE CHAPAUD.

L'élection présidentielle est possible « si les Américains reconsidèrent leur position », nous déclare le ministre syrien des affaires étrangères

LIBAN

Afrique

AFRIQUE DU SUD : scandale à l'université de Pretoria

Peinture en noir et blanc



JOHANNESBURG de notre correspondant

Dans trois mois, les Afrikaners fêteront le cent cinquantième anniversaire du « Grand Trek », une épopée à travers l'Afrique australe des Boers qui rejettent la colonisation anglaise. Cette page d'histoire fait le fierté de ce peuple, mais ses célébrations soulèvent de vives querelles dans cette communauté divisée, la droite reprochant au pouvoir, le Parti national, de brader l'âme africaine.

Deux cortèges rivaux de chars à bœufs ont quitté, il y a quinze jours, la Cap pour refaire ce trajet historique. A l'université de Pretoria, les étudiants en art ont voulu commémorer l'événement à leur manière. Ils ont peint une gigantesque fresque de 50 mètres carrés représentant une famille boer avec son chariot à bœufs. Cette peinture haute en couleurs, sur le mur du hall de la

bibliothèque, est l'objet d'une polémique.

Ce ne sont pas tant les lueurs de soleil à la John Lennon, ou la fusée qui s'élève dans le ciel, détails iconoclastes, mais la présence, à côté du chef de famille, d'un jeune noir qui est à l'origine de cette sorte de scandale. Sa position, juste au milieu du couple, a donné à penser à certains esprits chagrins qu'elle pouvait être considérée comme l'épouse illégitime. Pourtant, à l'époque, les relations sociales interraciales n'étaient pas interdites et sont devenues légales depuis trois ans.

Qu'à cela ne tienne, une main anonyme a barbouillé la peinture blanche de visages, les mains et les pieds, c'est-à-dire toutes les parties visibles du corps de cette domestique noire. Serpente, à l'événement, redessinée pour apparaître comme la fille aînée de cette famille boer à côté des deux autres enfants ? M. B.-R.

LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(Suite de la France 2^e représentation)
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEL-SUR-LAYON
France 2000, Les 3 tomes 140 F

Prochaines rencontres entre l'ANC et des Afrikaners. — Deux Sud-Africains, enseignants ou hommes politiques afrikaners pour la plupart, doivent participer à une conférence, du 23 au 29 octobre à Munich, sous les auspices de la Fondation Friedrich-Neuman, vient d'annoncer la presse sud-africaine. Parmi ces personnalités figurent l'ancien directeur de l'hebdomadaire Rapport, M. Wimpie de Klerk, frère de l'influent ministre de l'éducation nationale et responsable du Parti national pour la province du Transvaal. La délégation de l'ANC sera conduite par le responsable de l'organisation à l'information, M. Thebo Mbeke, et une délégation sud-africaine comprendra le professeur Glib Starushenko et M. Victor Goncharov, directeurs adjoints de l'institut africain de l'Académie des sciences de l'Union soviétique. (AFP.)

Après l'accusation relative à l'utilisation des armes chimiques

Bagdad lance une violente campagne contre Washington

La condamnation de l'Irak par le Sénat américain, qui accuse Bagdad d'utiliser des armes chimiques contre les Kurdes, a provoqué une très violente campagne anti-américaine, lancée par les responsables politiques puis reprise et amplifiée par les moyens d'information.

Samedi, les commentateurs de la télévision irakienne ont voulu à l'enfer tous les potentiels de l'impérialisme et du racisme et appelé à soutenir les « minorités des Etats-Unis qui luttent pour leurs droits légitimes ». De son côté, le quotidien Al Thawra, organe du parti Baas au pouvoir, a affirmé dimanche que l'Irak « peut se passer des relations avec les Etats-Unis comme

il l'a fait pendant près de vingt ans ». L'Irak avait rompu ses relations avec les Etats-Unis en 1967 pour protester contre l'aide américaine à Israël dans la guerre de six jours et ne les avait rétablies qu'en 1984.

Al Thawra s'interroge sur les raisons qui ont poussé les Américains à réagir alors qu'ils avaient gardé le silence après les premières accusations contre l'Irak sur l'usage, en mars dernier, d'armes chimiques contre la ville kurde de Halabja. Il estime que la campagne actuelle contre l'Irak pourrait avoir été montée de toutes pièces dans le but de « renforcer » la position de Téhéran dans les négociations en cours à Genève et qu'elle

est « orchestrée par les milieux sionistes américains qui n'ont jamais caché leurs liens avec le régime de Téhéran ».

Dimanche, en fin d'après-midi, plus d'une dizaine de milliers de personnes ont défilé devant l'ambassade américaine à Bagdad pour protester contre le vote du Sénat. Les manifestants, dont certains avaient été transportés des faubourgs de Bagdad et de la campagne environnante jusqu'à l'ambassade, brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire des slogans dénonçant la « Knesset américaine » et ses « esclaves sionistes » (les sénateurs américains).

Des Kurdes sous les gaz



Régions de peuplement kurde

tant se trouve à Cukurca, où ont été regroupés vingt mille réfugiés.

Dans un décor grandiose, taillé dans des montagnes de grès rous, à plus de 2 000 mètres d'altitude, chaque tribu s'est installée en délimitant soigneusement son territoire à l'aide de branches ; les femmes ont construit des fours pour cuire le pain et les adolescents lavent le linge dans les deux petits ruisseaux qui jaillissent à travers le camp. Les peshmergas, désarmés par l'armée turque, attendent. Certains désarmés, d'autres parlant de rejoindre leurs frères de combat en Irak en passant par l'Iran.

Les réfugiés kurdes réapprennent à vivre à leur façon. L'Irak n'est pourtant pas loin, et le drapeau de Bagdad flotte depuis peu sur une montagne, à quelques centaines de mètres derrière, de l'autre côté de la frontière.

La zone n'est d'ailleurs pas sûre. Pendant toute une matinée, on entendra les canons et les mortiers tonner de l'autre côté. A deux reprises, un hélicoptère irakien violera l'espace aérien turc pour venir surveiller les fuyards. Et son lot de 3, en direction de l'Irak, les Irakiens ont massacrés trois cents chérakins Kurdes qui tentaient de franchir la frontière, affirme un officier turc.

Une guerre immonable

Les conditions sanitaires sont également précaires. L'eau des petits

torrents ne suffit pas à cette population de 20 000 habitants, et des cas de choléra sont déjà signalés. Ce qui a amené les autorités d'Ankara à décider, dès le 3 septembre, le transfert des réfugiés kurdes vers de véritables camps. Ceux de Cukurca sont transportés par camions à Yukokova, à 150 kilomètres de là, vers la frontière iranienne.

Dans une plaine battue par les vents, le Croissant-Rouge a érigé en quelques jours une ville de toile. Des rues de toutes ont été tracées au cordeau, avec fosses septiques. A l'entrée du camp, des médecins turcs rouencent et consultent sans discontinuer. Les Turcs ont paré officieusement au plus pressé. Mais le plus grave est à venir. D'ici un mois, l'hiver se sera installé avec ses vents glacés, ses températures en dessous de zéro et ses chutes de neige. Que se passera-t-il alors ?

Ankara ne serait pas fâché de voir les Kurdes gagner l'Irak. Deux mille l'ont déjà fait, « contre leur gré », dit l'opposition turque. Mais les autres ?

Pour l'instant, les réfugiés n'ont pas l'intention de bouger. Ni vers l'Irak ni vers l'Irak, où le régime de Bagdad vient de déclarer une amnistie en leur faveur. Car les Kurdes savent que derrière les mots il y a la barbarie d'une guerre immonable, que des milliers d'entre eux ont été tués, gazés ou non, et déportés de leur région natale, que l'Irak ne leur pardonnera pas de s'être, à eux, les damnés du Proche-Orient.

RENAUD FEBBAQUET.

(Publicité)

CHAUMET SERA TOUJOURS CHAUMET

JEAN BERGERON, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE CHAUMET, PRÉSENTERA
À LA PRESSE, LE 27 SEPTEMBRE,
LA NOUVELLE COLLECTION "RENAISSANCE".
CELLE-CI SERA RÉVÉLÉE AU PUBLIC, DÈS LE 28 SEPTEMBRE,
12, PLACE VENDÔME.

CHAUMET
JOAILLIER DEPUIS 1780

مكتبة من الأصل

possible
leur position »,
étrangères

[Faded newspaper text, likely from the left page of the spread]

chimiques

Washington

[Faded newspaper text under the Washington heading]

GAZ

[Faded newspaper text under the GAZ heading]

MALCOUB

كذا من الأصل

Europe

Le pouvoir soviétique face à de nouvelles manifestations

Radicalisation nationaliste en Arménie et en Estonie

(Suite de la première page.)

Il est maintenant clair que les Arméniens ne sont pas décidés à se laisser décourager par les refus réitérés que Moscou n'a cessé de leur opposer depuis. Le dernier en date remonte en effet à un mois et demi seulement, lorsque la plus haute instance étatique de l'URSS, le Soviet suprême, s'était prononcée pour le maintien dans la République limitrophe d'Azerbaïdjan de cette région autonome, aux trois quarts peuplée d'Arméniens. Fait sans précédent, cette réunion du Soviet suprême, à laquelle avait participé - M. Gorbatchev en tête - toute la direction soviétique, avait été intégralement retransmise par la télévision. Le pouvoir central n'aurait donc pu marquer plus clairement sa détermination unanime à ne pas céder.

Mais dès le 2 septembre un nouveau rassemblement avait lieu à Erivan et les lourdes peines (plus d'un mois de salaire moyen) infligées à ses organisateurs n'ont pas empêché les meetings de vendredi et de samedi. Il semble même en fait qu'elles aient, réflexe de solidarité aidant, largement contribué à leur succès et à la radicalisation du mouvement, car pour la première fois depuis février le Mouvement pour l'autodétermination nationale, dont le chef de file, M. Atrikian, avait été expulsé d'URSS en juillet, a eu droit à la parole sur la place de l'Opéra. Ses animateurs, deuxième nouveauté, ont été longuement applaudis aux cris de « Indépendance ! », et pour la première fois aussi la foule agitait de nombreux drapeaux aux couleurs rouge, blanc et orange, celles de l'Arménie lorsqu'elle fut, entre 1918 et 1920, brièvement indépendante.

Troisième signe de radicalisation enfin, les manifestants ont réclamé le développement de l'usage de l'arménien dans les entreprises et dans les écoles de l'élite, où l'enseignement est normalement donné en russe. Parties d'un simple mouvement de soutien aux Arméniens du Haut-Karabakh, les manifestations d'Erivan ont donc fini par déboucher en huit mois sur la formation d'un véritable mouvement nationaliste. Cette évolution est d'autant plus inquiétante pour Moscou que l'Arménie est certainement, de toutes les nations de l'Union soviétique, celle où le sentiment antirusse est le plus faible, car le souvenir du génocide perpétré par les Turcs au début du siècle reste vivace, et que la Russie continue d'être perçue comme un protecteur.

● YUGOSLAVIE : renforts de police au Kosovo. - Des renforts de police, envoyés samedi 10 septembre au Kosovo, seront déployés dans le village de Prekale, dont les habitants ont demandé protection. Cette mesure, destinée à satisfaire la communauté serbe, est intervenue cinq jours après que les plus hautes autorités serbes eurent demandé que les unités spéciales de la police fédérale soient des casernes du Kosovo et soient renforcées. Par ailleurs, plus de quinze mille personnes ont participé samedi à Medvedja, localité du sud de la Serbie, à une manifestation de solidarité avec les Serbes et Monténégrins du Kosovo, « victimes des exactions des nationalistes et séparatistes albanais », a rapporté la télévision yougoslave. - (AFP.)

LIVRES POLONAIS et livres français sur la Pologne et l'Europe de l'Est Catalogue sur demande LIBELLA 12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4

A ce qui se passe en Arménie, on mesure l'ampleur des explosions nationalistes qui pourraient secouer demain l'URSS. Mais l'élargissement des revendications arméniennes a pourtant un aspect rassurant pour M. Gorbatchev. Car, autant il estime impossible d'accepter une modification des frontières intérieures du pays - car le bureau politique craint qu'il ne s'ensuive aux quatre coins de l'Union un déluge d'autres revendications du même type, - autant il paraît disposé à des concessions sur le respect des cultures et des autonomies locales.

Lâcher du lest

Il s'agit là d'une conséquence inéluctable de la revalorisation du rôle des assemblées locales, dont il a fait la pièce maîtresse du projet de réformes politiques adopté en juin dernier par la conférence du parti, et son entourage ne cache pas, d'autre part, qu'il faudra bien de toute manière lâcher du lest en ce domaine.

Il est vraisemblable à cet égard que les autorités arméniennes n'aient pas été invitées à leur succès et à la radicalisation du mouvement, car pour la première fois depuis février le Mouvement pour l'autodétermination nationale, dont le chef de file, M. Atrikian, avait été expulsé d'URSS en juillet, a eu droit à la parole sur la place de l'Opéra. Ses animateurs, deuxième nouveauté, ont été longuement applaudis aux cris de « Indépendance ! », et pour la première fois aussi la foule agitait de nombreux drapeaux aux couleurs rouge, blanc et orange, celles de l'Arménie lorsqu'elle fut, entre 1918 et 1920, brièvement indépendante.

Samedi soir en effet, des dizaines de hauts dirigeants de la République sont finalement apparus devant la foule, et, tandis que les responsables du comité Karabakh - officiellement interdit au printemps dernier - s'évertuaient à écarter les questions sur le droit constitutionnel à l'autodétermination, le président du Soviet suprême d'Arménie, M. Vaskanian, a promis que la « légalisation du drapeau tricolore et l'enregistrement du comité seraient étudiés par le pouvoir ».

Bref, on joue la carte de la détente, sur tout ce qui n'est pas indépendant et modification des frontières. Le comité Karabakh paraît décidé lui aussi à jouer cette carte, tout en maintenant bien sûr ses revendications sur le rattachement à l'Arménie de la région autonome. Si cette évolution se confirmait, elle traduirait une maturation du mouvement arménien, qui s'était jusqu'à présent concentré sur un objectif irréalisable à court terme, sans voir tous les autres avantages qu'il pouvait tirer du rapport de forces créé par l'ampleur de la mobilisation populaire.

BERNARD GUETTA.

Alexandre Dubcek « précurseur » de la « perestroïka » ? « Concernant les idées générales de « perestroïka », on ne peut nier que Dubcek ait été un précurseur... » Cet « hommage », inhabituel de la part d'une personnalité officielle soviétique, a été rendu à l'homme du « printemps de Prague » par M. Nikolai Lunkov, ambassadeur d'URSS en Italie et proche de M. Mikhaïl Gorbatchev, au cours d'une visite à Florence où avait lieu une fête du Parti communiste italien, le samedi 10 septembre. Interrogé sur une réhabilitation éternelle de l'ancien dirigeant tchécoslovaque, M. Lunkov a répondu que cette décision n'appartenait qu'à la Tchécoslovaquie, mais que le processus de la « perestroïka » s'étendait à tous les pays socialistes et que se serait « aux dirigeants tchèques de tirer leurs conclusions ». En Tchécoslovaquie, M. Alexandre Dubcek a suivi les réformes du numéro un soviétique et demandé à la fois sa réhabilitation et la mise en œuvre de réformes similaires dans son pays. Néanmoins, les médias tchécoslovaques ont rejeté toute comparaison entre la « perestroïka » et les réformes proposées par M. Dubcek en 1968.

POLOGNE : soutenu par les représentants ouvriers et de l'opposition

Lech Walesa va poursuivre ses contacts avec le pouvoir

L'état-major de Solidarité, les représentants des comités de grève du mois d'août et une soixantaine d'intellectuels d'opposition se sont réunis, le samedi 10 et, dimanche 11 septembre à Gdansk, autour de Lech Walesa, auquel ils ont donné un mandat unanime pour poursuivre les contacts avec le pouvoir. Ces contacts pourraient reprendre cette semaine avec une nouvelle res-

contre entre le président de Solidarité et le ministre de l'Intérieur, le général Kiszczak. Les participants aux réunions de Gdansk ont toutefois réaffirmé avec vigueur l'exigence de la légalisation de Solidarité, même sous une forme nouvelle, comme premier pas à accomplir avant de procéder à l'organisation d'une « table ronde » plus large.

GDANSK de notre envoyée spéciale

Il est tout à fait inattendu que, à quatre épaves, la soirée ait été la main, artistes célèbres, amusés de se retrouver dans la cour du presbytère de Sainte-Brigitte, la paroisse des chantiers navals, dirigeants régionaux légendaires de Solidarité, vieux routiers des réunions interminables, et les nouveaux venus qui représentent, comme surpris d'être admis à leur tour dans ce sanctuaire de l'opposition polonaise, les grévistes d'août : tous ont répondu à l'appel du « président » Lech Walesa, et ont traversé la Pologne pour se réunir autour de lui à Gdansk, ville symbole, à quelques centaines de mètres de ces chantiers Lénine qui, à chaque nouvelle poussée de fibres ouvrières, replongent dans la bataille.

Il y a le cinéaste Andrzej Wajda, venu avec son épouse, la comédienne Maja Komorowska, Wladyslaw Frasyniuk, le « prince » de Solidarité de Wrocław, en Silésie, silencieux, vale, les traits tirés, Jack Kuron, l'idéologue qui, ravi de tant d'accueil, promène sa goulotte et son blouson de jean d'un groupe à l'autre. Il y a le tandem des stratèges de Solidarité, le professeur Bronislaw Geremek et M. Tadeusz Mazowiecki, Marcin Krol, aux allures de jeune technocrate occidental, que l'on dit représentant de l'opposition libérale de droite. Et il y a Alojzy Pierzchy, timide et grave, chef des grévistes des mines de Haute-Silésie.

Nouveau mandat

Cette quatrième réunion de ceux qu'on a l'habitude d'appeler les « Soixante » prend à la lumière des événements récents une importance particulière : deux semaines de grève même limitée, en août, provoquée par des conditions économiques catastrophiques, ont amené le

pouvoir à rencontrer pour la première fois depuis l'instauration de l'état de guerre en 1981 le président du syndicat interdit Solidarité. En échange d'un engagement des autorités à discuter du pluralisme syndical dans des négociations futures, Lech Walesa a obtenu l'arrêt, de toutes les grèves. Mais la base a réagi, et, face aux mineurs de Haute-Silésie, qui exigent des explications, le signataire des accords de Gdansk du 31 août 1980 a passé l'an des moments les plus pénibles de sa carrière de leader syndical.

Il s'agit donc, pour ce « gratin » de l'opposition polonaise, de rassurer les rangs autour du chef historique, de le pourvoir d'un nouveau mandat et d'annoncer clairement la couleur au pouvoir avant la reprise des contacts : c'est bien de Solidarité et du pluralisme syndical que Lech Walesa et tous ceux qui sont derrière lui parlent avant toute autre chose.

Il y a un autre élément nouveau aux yeux de la plupart de ces intellectuels et syndicalistes soigneusement choisis par Lech Walesa de manière à représenter l'éventail le plus large possible de la société polonaise d'opposition : pour la première fois depuis très longtemps, ils sentent une dynamique positive, ils sentent le pouvoir prêt à bouger, ils sentent la nécessité d'associer à sa solution d'autres gens que ceux des cercles officiels. Bouger, jusqu'où ? La bien sûr est toute la question, mais le sentiment dominant est qu'il y a une chance à saisir, si mince soit-elle, une brèche dans laquelle il faut absolument s'engouffrer. Et il faut s'y engouffrer tout ensemble, sans que la mince chance sera réduite à néant.

D'où la belle unanimité qui est sortie de ces deux réunions de Gdansk, tenues à huis clos : la première, samedi, a rassemblé les membres de la commission exécutive nationale de Solidarité (KKW) et les chefs des comités de grève inter-

entreprises, la seconde, dimanche, regroupant les mêmes, plus les « Soixante ». Les deux déclarations adoptées à l'issue de chacune de ces réunions énoncent donc clairement, d'une part, l'appui des participants à M. Walesa dans les discussions avec le pouvoir et, d'autre part, que « seule la légalisation de Solidarité permettra que les syndicats se fassent efficacement au processus de réforme ». « Nous avons voulu dire sans équivoque que la « table ronde » n'aura de sens que si on a dépassé une première étape, qui est la légalisation de Solidarité », explique plus tard Piotr Koszka, l'un des participants de Gdansk.

Un premier obstacle a donc été franchi, et c'est la tête haute que l'électricien de Gdansk, qui arborait son sourire des grands jours en sortant de la réunion, dimanche, va pouvoir de nouveau rencontrer, mardi ou mercredi, selon son entourage, le ministre de l'Intérieur, à Varsovie, « pour discuter de Solidarité ». Cette fois-ci, il sera accompagné de représentants des grévistes et de M. Mazowiecki. Mais ce qui se passera après a été laissé dans le flou le plus total. Sous quelle forme peut-on légaliser Solidarité ? Faut-il une représentation nationale, sans implantation forte dans les entreprises, ou peut-on accepter l'inverse ? Comment va-t-on s'y prendre pour maintenir la pression sur le pouvoir dont tout le monde est conscient qu'il ne va pas « lâcher le morceau » facilement ?

Lech Walesa, selon l'un des participants, a ouvert la réunion de dimanche par ces mots : « Je cherche la réponse aux questions : quelles sont les chances, et qu'est-ce qui est possible ? ». « A vrai dire, il n'a pas eu la réponse », a reconnu un intellectuel. C'est donc le saut dans l'inconnu, mais avec une certitude exprimée à maintes reprises : si on échoue cette fois-ci, dans quelques mois « c'est une puissante vague de révolte » qui déferlera.

SYLVIE KAUFFMANN.

Amériques

HAITI

An moins cinq morts et soixante-dix blessés dans l'attaque d'une église

Port-au-Prince. - La journée de dimanche 11 septembre, décrétée par l'opposition « jour de la Constitution haïtienne », a été marquée par le massacre le plus sanglant depuis le coup d'Etat du général Namphy le 19 juin dernier. Près de deux mille personnes assistaient à la messe célébrée par le Père Jean-Bertrand Aristide, figure engagée et contestée de l'Église haïtienne. L'assistance est venue de blanc ou arbore un signe distinctif de même couleur, à la demande d'une partie de l'opposition, pour marquer son soutien à la Constitution de 1987. Au milieu de l'office, une bande d'une centaine de jeunes gens, armés de revolvers, de couteaux, de bâtons et de pierres, fait irruption dans l'église Saint-Jean-Bosco et attaque les fidèles, avant de mettre le feu à l'édifice.

Alors que le prêtre, qui semble être la cible des assaillants, parvient à se réfugier en lieu sûr, cinq personnes sont tuées et au moins soixante-dix autres blessées par la bande armée. Les victimes sont transportées à l'hôpital général de Port-au-Prince. Deux heures après l'attaque, aucune intervention de la police ni des pompiers n'est constatée par les journalistes présents.

Une dizaine de voitures sont incendiées par les assaillants, qui se dirigent ensuite vers les permanences des partis du pasteur Sylvio Claude (Parti démocratique chrétien) et de M. Louis Déjouté (Parti agricole et industriel national), qui sont saisis. Le siège de ces deux organisations politiques d'opposition, qui avaient soutenu la journée de protestation pacifique, se trouve à proximité immédiate du palais présidentiel et des principales garnisons du pays. Cette deuxième attaque n'aurait fait aucun blessé.

Dans un discours prononcé à la fin de la semaine dernière, le général Henri Namphy avait mis en garde tous ceux qui avaient l'intention de porter du blanc, précisant qu'il interpréterait cette attitude comme un défi lancé aux autorités. Devant l'hôtel de ville, il avait indiqué, samedi, que des individus s'approprient à « gêner » la journée de dimanche, qui était aussi celle d'une campagne de vaccination. - (AFP, Reuters.)

Asie

BANGLADESH

L'aide internationale s'organise

Dacca. - L'aide humanitaire internationale commence à parvenir au Bangladesh où la situation provoquée par les inondations les plus catastrophiques que le pays ait connues depuis un siècle reste dramatique, notamment sur le plan sanitaire et médical.

Selon les autorités, au cours des dernières vingt-quatre heures la consommation d'eau polluée a provoqué la mort d'une dizaine de personnes et en a contaminé plus de 25 000 autres. Depuis le début de la catastrophe, la consommation d'eau non potable a provoqué des maladies chez quelque 200 000 personnes, 29 millions d'autres se trouvent sans abri, dans une situation précaire.

Le premier avion transportant des secours, un appareil soviétique chargé de vitres et de médicaments, a atterri le samedi 10 septembre à Dacca. D'autres, affrétés par divers pays et organisations,

sont attendus dans les prochains jours avec des équipements et médicaments de première urgence. Pour leur part, les Nations unies ont choisi M. Mohamed Essafi, directeur de l'UNDRO, organisation chargée des secours en cas de catastrophe, pour coordonner l'aide au Bangladesh.

En matière d'assistance, les engagements pris à ce jour par divers pays devraient permettre de réunir quelque 250 millions de dollars. Les pays d'Europe de l'Ouest et ceux de l'Est, les États-Unis, le Japon, la Chine, le Canada et l'Australie doivent participer à cet effort à la suite de l'Arabie saoudite.

Enfin, M^{me} Danielle Mitterrand était attendue lundi au Bangladesh pour une visite de quatre jours pendant laquelle elle devrait se rendre dans plusieurs régions sinistrées. - (AFP, Reuters, AP.)

AFGHANISTAN : selon la résistance

Le bombardement de Spin-Boldak fait des centaines de morts

La ville de Spin-Boldak, occupée vendredi 9 septembre par la résistance afghane, a été l'objet de violents bombardements de l'aviation soviétique vendredi, samedi et dimanche. Environ cinq cents personnes, dont environ cinquante moudjahidins, auraient trouvé la mort au cours de ces attaques, a-t-on appris à Peshawar dans les milieux de la résistance. La prise de Spin-Boldak assure à celle-ci un accès dégagé vers les villes de Ghazni et de Kandahar.

Cette ville a fait, selon Kaboul, l'objet d'une attaque de la part d'unités appartenant au Hezbi-Islami, fondamentaliste, samedi, et qui a été repoussée par les forces gouvernementales. Les formations

modérées, pour leur part, semblent actuellement privilégier « les discussions au combat » pour occuper la seconde ville du pays, où Kaboul a envoyé de milliers de soldats en renfort et où plusieurs centaines de conseillers soviétiques auraient été récemment dépêchés. Les moudjahidins auraient enregistré dans le secteur le ralliement de mille militaires du général Esmatullah Khan, ancien résistant passé du côté gouvernemental en 1985.

D'autre part, l'agence Tass a annoncé dimanche que dix personnes avaient été tuées et quarante autres blessées au centre de Kaboul lors de l'explosion d'une voiture piégée. - (AFP, Reuters.)

L'opposition manifestations

Politique

A mesure qu'approchent le débat budgétaire et les échéances électorales locales (cantonales le 25 septembre, municipales au mois de mars 1989), le paysage politique paraît retrouver des contours plus familiers : les socialistes prennent vigoureusement la défense d'un Parti communiste heurté par une petite phrase de M. Giscard d'Estaing (« L'UDF condamnera les alliances avec les deux extrêmes, celle de la gauche avec l'extrême gauche, et celle de la droite et du centre avec l'extrême droite »), avait déclaré, le samedi 10 septembre à Pont-Audemer, dans l'Eure, l'ancien président à la suite des propos jugés par lui « lamentables » de M. Le Pen). Ces mêmes socialistes critiquent aussi vigoureusement les hommes du centre, à commencer par M. Barre, qui était déjà la cible de ses anciens amis du PRF, MM. Létard et Doufflauges, et qui devient celle du premier secrétaire du PS, M. Mauroy, en effet, accuse M. Barre de nourrir des « arrière-pensées » et d'avoir cherché, à travers sa

proposition d'interdire la fusion des listes municipales entre les deux tours de scrutin, « une échappatoire » au problème de l'extrême droite.

Gauche-droite : retour aux sources

La difficulté, pour le PS, est que ce retour aux normes de la gauche et des discours de fermeture qui ont jalonné la réunion, samedi, de son comité directeur, intervient au moment où le secrétaire général du PCF renouvelle ses critiques contre le gouvernement et son chef, et surtout au moment où l'opposition tourne le dos, du moins par ses déclarations, aux perspectives d'alliance avec le Front national.

Certes, tout le monde ne va pas, sur ce sujet, à la même allure, et le virage est plus difficile pour certains que pour d'autres. Ainsi M. Charles Pasqua, qui avait l'élection présidentielle avait déclaré partager les mêmes « valeurs » que M. Le Pen, affirme cette fois dans le *Journal du dimanche* : « Toutes les idées mises en avant par le Front national ne sont pas forcément condamnables. A nous de les porter mieux qu'hier... Le moment était venu de prendre une position définitive à l'égard du FN... [dont] l'évolution est préoccupante. Elle se caractérise par l'intolérance et peut réellement déboucher à terme sur une réorganisation du régime et de l'antidémocratie. C'est cela qui était en jeu, pour la première fois. Et nous ne pouvions l'accepter. »

Fermeture à gauche, clarification à droite : il n'en faut pas plus pour que le PS réapparaisse sur la défensive, fort du seul soutien de ses propres députés, tandis que les personnalités qui ont refusé à le rejoindre sont sous le feu croisé de leurs nou-

vaux alliés et de leurs anciens amis, qui, tel M. Létard, les qualifient de « pigeons de l'ouverture ».

Si bien que le seul sujet de consensus de ce week-end politique est le pronostic pessimiste et les promesses de réveil dououreux que tout le monde adresse à M. Rocard. Les socialistes envisagent en effet (comme les communistes), et pour certains sans déplaisir, de voir grandir et s'affirmer un réel mécontentement social, tandis que M. Létard assure : « Le budget va être difficile, le renbre sociale ne sera pas facile, nous aurons des révels difficiles... »

Et, comme s'il fallait un signe supplémentaire de cette noirceur première, les électeurs de l'Oise l'ont apporté au premier ministre : à l'issue du premier tour des élections législatives partielles, le total des voix de gauche ne franchit dans aucune des deux circonscriptions la barre des 50 %.

Les voies de la politique sont « longues et compliquées »

DANS la Journée d'un scrutateur, Italo Calvino prête à son héros, Amerigo Ormes, militant communiste italien des années 50, les pensées suivantes : « Amerigo avait appris, quant à lui, qu'en politique les changements suivent des voies longues, compliquées, et qu'il ne faut pas les attendre pour demain ni compter sur un revirement du sort ; pour lui, comme pour beaucoup d'autres, acquiescé de l'expérience avait signifié devant quelque peu pessimisme. D'un autre côté il y avait la loi morale qui veut qu'on continue à faire son possible, jour après jour, en politique aussi bien qu'ailleurs. Si l'on n'est pas un sot, ce sont ces deux principes là qui comptent : ne pas se faire d'illusions et ne pas cesser de croire que tout ce qu'on fait peut être utile. »

M. Létard, qui était, dimanche, l'invité du « Grand jury RTL-le Monde », le soir même que son scénario. A force de jouer sur tous les tableaux — avec M. Barre pour mieux miner son entreprise, avec M. Chirac en sous-main, puisqu'il s'attendait à sa défaite, tout contre M. Giscard d'Estaing qu'il pensait fini — il s'est mis tout le monde à dos. Les trois « éléphants » sont toujours devant et M. Létard derrière. La génération « nouvelle » qu'il entend incarner ne le sera bientôt plus. C'est peut-être tant mieux pour lui. On ne peut lui souhaiter plus bel avenir que le grand malheur de devenir éléphant à son tour. En sa sagesse, le secrétaire général du Parti républicain remarque : « Il faut passer l'âge des carnavals nous, avait-il dit, à ce propos, à M. Mitterrand avant la formation du deuxième gouvernement Rocard. M. Méhaignerie devrait lui tirer son chapeau puisque lui non plus « ne demande pas à entrer au gouvernement ».

encore un éléphant dont M. Méhaignerie s'apprête à faire la France soit débarrassée. Mais il appartient au domaine de l'illusion et, en attendant, M. Méhaignerie fait son possible pour semer la zizanie, sans tour d'espoir, dans le camp d'en face en triant les bons et les mauvais socialistes.

L'archétype du méchant, selon cette logique, c'est M. Henri Emmanuel, numéro deux du PS, chargé des basses œuvres, c'est-à-dire de pratiquer le tir aux pigeons contre les tristesses faiseurs de morale et les ministres d'ouverture trop bavards. M. Emmanuel a au moins le mérite d'être en accord avec ce qu'il pense et ne pas pour obtenir un portefeuille ministériel. « J'ai passé l'âge des carnavals nous, avait-il dit, à ce propos, à M. Mitterrand avant la formation du deuxième gouvernement Rocard. M. Méhaignerie devrait lui tirer son chapeau puisque lui non plus « ne demande pas à entrer au gouvernement ».

« Monarchisme dénué »

Quelle impudence ! Et quel dommage, que M. Létard, adepte du « parler vrai », éprouve autant de difficultés à le mettre en pratique. M. Doufflauges, remarque-t-il, a acquis, en quittant la politique, une « liberté de propos » que lui n'a pas. M. Doufflauges accuse M. Barre de l'avoir « trompé ». M. Létard entend autant au service de l'accusé et il se contorsionne pour le dire tout en assurant qu'il ne le dira pas. Les voies de la politique sont « longues et compliquées ».

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, paraît mieux s'y adapter. Il pousse les éléphants avec plus de discrétion. Il fait « son possible, jour après jour », et Dieu sait où il va. Vars une coalition avec les socialistes ? Encore faut-il que ceux-ci le veulent et que M. Méhaignerie se décide. La CDS fait la fine bouche. Il y aurait, selon lui, des socialistes fréquentables — MM. Rocard, Bérégovoy et Maurice Faure qui sont « lucides, intelligents et réalistes » — et d'autres qui ne le seraient pas. M. Méhaignerie est un regret de constater que les « fréquentables » ne se laissent pas facilement fréquenter parce qu'ils sont « prisonniers » du « monarchisme dénué » de M. Mitterrand. Voilà

le grand « débat du week-end illustre à sa manière la pensée d'Italo Calvino : faut-il mettre dans le même sac le Front national et le Parti communiste ? Nul, à droite, ne se fait le moindre illusion sur le résultat immédiat de cette vieille polémique relancée par M. Giscard d'Estaing. Mais chacun pense qu'elle aura une petite utilité. La vie quotidienne de la politique est ainsi faite. En proclamant son refus de toute alliance avec le Front national — sanctions à l'appui — le RPR a rendu à l'ensemble de l'opposition une cohérence sur ce sujet, sous réserve de stricte application. Du même coup, la droite dénonce (pour des raisons diverses selon que l'on est centriste ou « libéral » giscardien) les accords électoraux de la gauche. Le Parti communiste, affaibli de surcroît, ne fait plus peur à personne, depuis que la France a vérifié que M. Pompidou avait exagéré un peu lorsqu'il menaçait les populations, en cas de victoire de l'adversaire, d'une arrivée des chars soviétiques sur la place de la Concorde. Il est vrai qu'en politique, pour ne pas sombrer dans la neutralité, il ne faut jamais « cesser de croire que tout ce qu'on fait peut être utile ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au « Club de la presse » d'Europe 1 M. Méhaignerie distingue M. Rocard et M. Bérégovoy du reste du PS

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a souligné le dimanche 11 septembre, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, que, contrairement à M. Raymond Barre, il « ne partage pas les grandes orientations de François Mitterrand ». M. Méhaignerie juge qu'il « y a des hommes lucides, intelligents et réalistes » au PS, en particulier Mme. Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, mais que ceux-ci sont « dépendants et même prisonniers d'un PS qui reste, avec ses archaïsmes et les séquelles de l'idéologie, prisonnier d'une clientèle, de la « bible aux Français » de François Mitterrand qui dégage un certain parfum de monarchisme dénué ».

Le président du CDS a mis en garde le PS contre les erreurs qu'il « sent venir », notamment sur l'ISF. Il a mis en cause les alliances PS-PCF.

« Je résume, a-t-il souligné, le FN et le PC de la même façon et tous ceux qui font alliance avec eux ».

M. Méhaignerie a encore affirmé que ce n'est pas à lui de « régler le problème de l'ouverture » et que son ambition est « d'effectuer l'action de gouvernement ».

M. Méhaignerie a également critiqué la position de M. Rocard sur la TVA en ces termes : « La démarque du premier ministre (...) est à l'origine d'un obstacle à la construction européenne ».

Dans une interview à la Tribune de l'expansion, interview-élection aux prises de position de M. Rocard déclarant la semaine dernière à propos de la baisse du taux de la TVA que, « dans deux ans, plus personne n'aura envie de faire ce qui est envisagé ».

« Nous devons avoir résolument sur la voie de l'harmonisation des taux de TVA car c'est un élément important de la construction du marché unique de 1993. (...) La réaction de Michel Rocard est beaucoup trop brutale. Si nous voulons construire l'Europe et remettre la France sur de bons rails, il faut en tirer les conséquences fiscales ».

Concernant la décision du gouvernement de réduire le taux de TVA de 7 % à 5,5 % en 1989 sur un certain nombre de produits, l'ancien ministre de l'équipement et du logement déclare : « La décision de passer de 7 % à 5,5 % le seul de produits de grande consommation est jugée par certains de nos partenaires comme un peu démagogique. Cela n'a été peut-être pas le plus prioritaire. Même si, électoralement, c'est efficace. Je ne pense pas que ce soit une bonne démarche pour l'avenir. »

« Gaullistes pour le oui » en Nouvelle-Calédonie. — Les « gaullistes » qui avaient soutenu la candidature de M. Barre à l'élection présidentielle viennent de constituer un Comité national gaulliste pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Ce comité comprend notamment MM. Pierre Bar, Yves Lancelin, Hubert Germain, Jacques Troilat, anciens députés, et M. Jean Charbonnet, maire de Brive, député RPR de Corrèze.

La fête de « l'Humanité »

« Les choses vont plus mal », assure M. Georges Marchais

C'est par un hommage particulier à Nelson Mandela que M. Marchais a ouvert son discours de la fête de l'Humanité, le dimanche 11 septembre. Le secrétaire général du PCF a réclamé l'attribution du prix Nobel de la paix au dirigeant sud-africain, malade, et emprisonné depuis vingt-cinq ans. Il a réitéré, « comme le réclame l'ANC », sa demande de rupture de toutes relations « avec ce régime monstrueux » d'Afrique du Sud.

Le dirigeant français s'en est pris successivement au ministre de l'économie qui préconise : « surtout pas de hausses des salaires », au ministre du travail qui « estimera heureux » si le nombre des chômeurs « n'augmente que de cent cinquante mille d'ici à la fin de l'année », et a dressé un « constat » sans appel : « Les choses vont plus mal. » Il a remarqué que « l'impôt sur la fortune, tel que le gouvernement le prévoit », met « le grand patronat et les commentateurs à son service (...) de bonne humeur ».

« S'il est vrai que, pendant une longue période, le socialisme existait en URSS, a construit un modèle, nous avons rompu délibérément avec cela. Ce que nous voulons construire, c'est un socialisme à la française. » Cette appréciation de Georges Marchais dérivée à l'occasion de la fête de l'Humanité a trouvé sa consécration symbolique, à la veille du bicentenaire de la Révolution, à travers l'hommage spécial rendu par les dirigeants communistes au drapeau tricolore.

Dans son aversion pour le communisme, la propagande nazie avait inventé le slogan « Communistes, pas Français ». A travers la Résistance, le PCF avait « réconcilié » l'internationalisme prolétarien illustré par la devise de l'URSS et la nation illustrée par le marquis. Le mariage entre le rouge et le tricolore explosait en feu d'artifice à la Libération en plaçant « le parti des fusillés » au premier plan sur l'échiquier politique. A contrario, tout ce qui pouvait avoir un rapport avec la collaboration — l'extrême droite en général pour ne pas la nommer — était placé au banc de la nation, frappé d'indignité nationale et écarté de

la vie politique dans l'inconscient collectif.

Les temps ont changé. Faute d'adaptation et de renouvellement, le PCF a lentement glissé à la marge électorale de la gauche française. Fort de la crise et de la parole des thèmes sécuritaires, le Front national a gagné des voix, et s'est payé le luxe de prétendre, avec un bénéfice électoral incertain, être le seul vrai porteur de l'identité nationale. Encore faut-il remarquer que Jean-Marie Le Pen n'a pas encore déployé tout son argumentaire contre le marché unique européen promis pour 1993. Sur ce terrain, le PCF a engagé le fer dans la même sans depuis de nombreux mois.

Il n'est pas indigne de remarquer que le drapeau tricolore estampillé 1789 par les communistes flotta sur des terres conquises par l'extrême droite. Le secrétaire général n'affirme-t-il pas lui-même que les « promesses non-tenues » après 1981 ont fait la bonne fortune de l'extrême droite. Il s'agit donc bien de reconquérir un électeur qui, à bien comprendre Georges Marchais, votait plutôt communiste ou socialiste... avant.

Dans cette offensive, le drapeau national se doit-il de prendre le pas sur le drapeau de la révolution internationaliste ? La Fête de l'Humanité a donné la réponse elle-même en s'offrant, de plus, un cin d'œil au « producteur français ». Les dirigeants communistes ont inauguré le « drapeau français » avec le défilé d'Yves Saint Laurent. Certes, il y avait là une volonté de renouer avec une tradition tombée en désuétude, acceptée sur le plan musical : l'hommage à la culture et aux créateurs. Certes, il y avait aussi le rêve fou, et magnifiquement réussi, du mariage entre le luxe et le peuple. Mais, au-delà du symbolique, d'aucuns ont pu y voir une affirmation de la défense du patrimoine national agrémenté d'un petit message politique de la même veine.

A l'heure où précisément l'Europe de 93 a risque de porter un coup à la culture des drapeaux, on peut se demander si le redressement politique de l'un, ou la percée pour l'autre, passe par la suite de l'innocence tricolore.

OLIVIER BIFFAUD.

Draper français

« S'il est vrai que, pendant une longue période, le socialisme existait en URSS, a construit un modèle, nous avons rompu délibérément avec cela. Ce que nous voulons construire, c'est un socialisme à la française. » Cette appréciation de Georges Marchais dérivée à l'occasion de la fête de l'Humanité a trouvé sa consécration symbolique, à la veille du bicentenaire de la Révolution, à travers l'hommage spécial rendu par les dirigeants communistes au drapeau tricolore.

Dans son aversion pour le communisme, la propagande nazie avait inventé le slogan « Communistes, pas Français ». A travers la Résistance, le PCF avait « réconcilié » l'internationalisme prolétarien illustré par la devise de l'URSS et la nation illustrée par le marquis. Le mariage entre le rouge et le tricolore explosait en feu d'artifice à la Libération en plaçant « le parti des fusillés » au premier plan sur l'échiquier politique. A contrario, tout ce qui pouvait avoir un rapport avec la collaboration — l'extrême droite en général pour ne pas la nommer — était placé au banc de la nation, frappé d'indignité nationale et écarté de

la vie politique dans l'inconscient collectif.

Les temps ont changé. Faute d'adaptation et de renouvellement, le PCF a lentement glissé à la marge électorale de la gauche française. Fort de la crise et de la parole des thèmes sécuritaires, le Front national a gagné des voix, et s'est payé le luxe de prétendre, avec un bénéfice électoral incertain, être le seul vrai porteur de l'identité nationale. Encore faut-il remarquer que Jean-Marie Le Pen n'a pas encore déployé tout son argumentaire contre le marché unique européen promis pour 1993. Sur ce terrain, le PCF a engagé le fer dans la même sans depuis de nombreux mois.

Il n'est pas indigne de remarquer que le drapeau tricolore estampillé 1789 par les communistes flotta sur des terres conquises par l'extrême droite. Le secrétaire général n'affirme-t-il pas lui-même que les « promesses non-tenues » après 1981 ont fait la bonne fortune de l'extrême droite. Il s'agit donc bien de reconquérir un électeur qui, à bien comprendre Georges Marchais, votait plutôt communiste ou socialiste... avant.

Dans cette offensive, le drapeau national se doit-il de prendre le pas sur le drapeau de la révolution internationaliste ? La Fête de l'Humanité a donné la réponse elle-même en s'offrant, de plus, un cin d'œil au « producteur français ». Les dirigeants communistes ont inauguré le « drapeau français » avec le défilé d'Yves Saint Laurent. Certes, il y avait là une volonté de renouer avec une tradition tombée en désuétude, acceptée sur le plan musical : l'hommage à la culture et aux créateurs. Certes, il y avait aussi le rêve fou, et magnifiquement réussi, du mariage entre le luxe et le peuple. Mais, au-delà du symbolique, d'aucuns ont pu y voir une affirmation de la défense du patrimoine national agrémenté d'un petit message politique de la même veine.

OLIVIER BIFFAUD.

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINTEL

La coté des peintres. Les annonces des collectionneurs : de la peinture aux objets de collection.

Le magazine : les expositions, les galeries, les ventes.

36.15 LEMONDE

Code ARTLINE

IAE

Cadres en activité, IAE vous propose un perfectionnement en préparant des **DIPLOMES NATIONAUX de 3^e cycle** : formations accessibles dans le cadre du Plan de formation de l'entreprise ou en congé individuel de formation.

- DESS FINANCE : Françoise LOTREY @ 45.58.00.21
- DESS CONTRÔLE : Patricia BONES @ 45.57.28.41
- DESS SYSTEMES D'INFORMATION : Marie Josée FRENAS @ 45.58.00.21
- DESS DEVELOPPEMENT DE LA FONCTION PERSONNEL : Thérèse CHABLAT @ 45.58.00.21

ou Services Formation Continue : @ 45.58.02.28

* Pour les personnes non titulaires de diplôme : possibilité de valider vos acquis professionnels.

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris I - Panthéon Sorbonne,
162, rue Saint-Charles - 75740 Paris Cedex 15

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

Politique

Le comité directeur du PS

Les socialistes souhaitent clore l'ouverture

« Le premier de mes devoirs est de répondre aux aspirations des forces de progrès, des Français qui, en votant pour moi, ont choisi une certaine direction pour mon pays (...) J'encouragerai la majorité à être majoritaire. Le centre, je trouve cela très bien. Mais je le cherche un peu. » Le 14 juillet dernier, lors de la traditionnelle interview sur TF1, ces quelques formules — parmi d'autres — du président de la République avaient montré que la saison de l'ouverture se terminait prématurément. Presque deux mois jour pour jour après les déclarations de M. Mitterrand, le comité directeur de la République a pris acte sans déplaisir de cette réorientation.

Il arrive que les directives présidentielles déçoivent le cœur des socialistes, qui ne s'y plient qu'à regret. Ce n'est pas aujourd'hui le cas, bien au contraire. La plupart des intervenants devant le « parlement » du PS ont emboîté le pas à M. Mitterrand avec soulagement tant il est vrai que cette manducation « ouverte » avait été créée dans les rangs socialistes un malaise qui n'est finissant pas de peser sur la rentrée d'automne, tout comme il avait gâté la fin des printemps et le début de l'été.

Premier intervenant, M. Henri Emmanuelli a donné le ton en rappelant que les déclarations du 14 juillet, suivies de l'adoption d'un texte dans le même sens par le bureau exécutif du PS, auraient dû « suffire à clarifier le débat » et qu'il est en tout cas aujourd'hui « souhaitable d'abréger un débat surréaliste par

bien des côtés ». M. Emmanuelli remarqua au passage que l'occasion de la préparation des élections cantonales, « les signes d'élargissement ont été rares, pour ne pas dire exceptionnels ou anecdotiques et (...) l'espace politique qui s'est ouvert au centre et dans la majorité présidentielle n'est apparu ».

Au cas où cela n'aurait pas suffi, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, qui succède à son numéro deux, enfonça le clou : « Parlons donc de rassemblement, lance-t-il, d'élargissement de la majorité et laissons de côté l'ouverture et ses péripéties ! » Faisant les gros yeux à ceux qui, à droite, au centre et « même à gauche », veulent semer la « confusion » dans les esprits, le premier secrétaire se félicita d'un comité directeur qui laisse dans la « sérénité », l'« optimisme » et la « clarification » et s'exprima : « Premier parti politique de France, le PS n'a pas à se laisser imposer sa règle de l'extérieur. Le rassemblement est pour nous le moyen de faire progresser notre projet. Notre critère est celui des idées, de nos idées. » Sur le même terrain, c'est à M. Pierre Bérégovoy que revient la satisfaction d'avoir inventé la formule la plus méchante et la plus nette de la journée : « M. Mithraïgnier a ses idées mais nous avons les nôtres et les nôtres, ont plus d'avenir que les siennes. »

Si les socialistes s'éloignent des centristes, par symétrie ils se rapprochent des communistes. Déjà, vendredi, dans les colonnes du *Monde*,

M. Louis Mermeas, président du groupe socialiste à l'Assemblée, affirmait que « d'abord, il ne faut négliger aucune occasion pour que [la] majorité de gauche se manifeste » dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Samedi, M. Emmanuelli souligna que le PS n'a pas apporté sa voix au chœur et « l'inverse » contre toute « analogie insupportable entre lepénistes et communistes ».

Devant les caméras de télévision, le premier secrétaire, indigné, lance : « C'est une injure à l'histoire (...) des années 42, 44, 45. On étudie les idées de La Pen ? On étudie l'URSS et son armée ? C'est une injure à l'égard des citoyens et des citoyens français qui votent pour le Parti communiste et c'est une injure à l'avenir, compte tenu des changements qui interviennent sur le plan international au niveau du mouvement communiste international. On n'a pas le droit de s'exprimer de cette façon (...). On connaît les divergences entre socialistes et communistes mais nous n'acceptons pas les raisonnements trompeurs (...). Nous entendons rester fidèles à ceux qui sont dans l'histoire présidentielle, nous voyons bien que le Parti communiste a sa conception de cette majorité présidentielle mais nous entendons aider le rassemblement de cette majorité présidentielle à nous élargir en ayant toujours le souci de cet élargissement, mais en restant bien dans le cadre de cette majorité présidentielle, telle

qu'elle a été rassemblée autour du président de la République avec son contrat avec le peuple, la Lettre aux Français. »

« Un impôt socialiste »
Bon gré mal gré, les rocardiens sont sur la même longueur d'ondes. M. Gérard Fuchs reconnaît : « Il est clair (...) que notre relation avec le PC demeure particulière : pas par affinité idéologique, plus par complémentarité stratégique, mais parce que nous sommes ne pouvons ignorer les catégories que le PC influence encore. » Dans les colonnes du comité directeur, M. Alain Richard juge que, pour les élections municipales, « dans beaucoup de cas », les socialistes recommandent leur alliance avec listes rocardiennes leur alliance avec listes rocardiennes. « Il n'y a pas à chercher ailleurs, lance-t-il, on ne va pas se cacher derrière notre petit doigt. »

Ce recentrage... à gauche trouvera l'une de ses premières expressions concrètes sur le terrain parlementaire et, plus précisément, dans le débat autour de l'insertion de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Nombre de socialistes font le rapprochement suivant : le poids économique de cet impôt n'est pas très important. Il vaut beaucoup par sa charge symbolique. Il serait absurde de lui faire perdre sa principale qualité — la symbolique — par des concessions aux centristes. Certains socialistes pensent même sans le dire

intermédiaires du PS et des parlementaires.

Aujourd'hui premier secrétaire du PS, avant-hier premier ministre, M. Pierre Mauroy dit de la flèche, il a entraîné son successeur au nord du parc de Matignon pour lui montrer combien le chêne de Henricus que — fidèle à la tradition — il avait planté à son arrivée en 1981 a poussé vigoureusement. M. Rocard a couru que les discussions avec le chef jardinier de Matignon vont bon train pour savoir quel arbre va planter le maire de Conflans-Sainte-Honorine pour marquer son passage.

Le premier ministre penche pour un orme : il s'agit de montrer, de façon symbolique, que, face à la « maladie des ormes » qui décime ces arbres, on ne bâisse pas les bras. C'est, en somme, le combat de la vie. Rien n'est fait, mais M. Rocard a pris soin de se renseigner sur l'essentiel : la maladie, non contagieuse, ne pourrait pas s'étendre aux arbres centenaires du parc.

sur la question, MM. Jean Le Garrec et Gérard Gaumé ont soulevé la lancinante question du mécontentement social.

M. Le Garrec a mis en garde ses amis contre le décalage gênant entre un gouvernement qui selon lui gouverne « bien » et n'est pas mis en cause et une réalité sociale qui ne s'exprime pas. M. Le Garrec craint que ce décalage ne se traduise par un grand vide dans les urnes lors des élections cantonales.

Ancien permanent de la CGT, M. Gaumé a succédé à M. Le Garrec pour dire qu'il faut « faire plus et plus vite sur le plan social ». M. Gaumé a souligné que les salaires ont aujourd'hui, à l'égard du PS, non plus un sentiment de confiance mais celui d'une forte attente, voire d'une impatience. Pour lui, la situation sociale est « imprévisible ». M. Gaumé a souligné la singularité, pour la gauche, d'une situation où les taux de l'ISF sont inférieurs à 1 % alors que le prélèvement de 1 % pour la Sécurité sociale a été maintenu sur les salaires.

plus mal »,
Marchais

français

Les députés du PS veulent être eux-mêmes

Pour sédirer, en politique comme ailleurs, il y a deux stratégies. La première consiste à demander à la personne convoitée : comment voulez-vous que je sois si je vous ai une chance de vous plaire ? La seconde est plus abrupte mais peut-être plus efficace : voilà comment je suis, à vous de savoir si je vous plait ou non.

Après avoir esquisné au Parlement en juin-juillet la première stratégie, les socialistes semblent s'orienter résolument vers la seconde, dans la perspective de la prochaine session d'automne. Fini le temps des concessions et des clinis d'œil en direction du PCF ou des centristes. Les députés socialistes veulent être eux-mêmes.

Affiliés lors de la très courte session de printemps par l'absence de vingt-cinq députés sur leurs bancs (les suppléants des ministres députés qui n'avaient pas encore droit de siéger), le groupe socialiste avait dû naviguer de vue pour faire adopter les textes du gouvernement. Le projet de loi d'amnistie avait donné lieu à quelques embarras entre les chicanes centriste et communiste. Un parfum d'irrésolution avait plané dans l'hémicycle.

Aujourd'hui au complet et bien que n'ayant pas la majorité absolue, les députés socialistes veulent écarter ce mauvais souvenir. C'est pourquoi la position de M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, exposé lors du comité directeur du PS samedi, a été écartée. Il souhaitait que le gouvernement adopte dès le départ sur chaque texte une stratégie de vote : votons l'adhésion du groupe communiste, l'abstention des centristes, etc.

Le président de la commission des finances devait finalement se rallier à la thèse majoritaire, qui a récusé une telle démarche au motif qu'elle ferait des socialistes les « otages » des autres formations.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a d'ailleurs rappelé qu'il faudrait « une condition des contraires » (les communistes plus la droite) pour entraîner le rejet d'un texte ou l'adoption d'une motion de censure contre le gouvernement. Hypothèse difficilement réalisable dans la mesure où elle contraindrait les communistes à expliquer à leurs électeurs les raisons de leur « collusion » avec la droite. Les socialistes comptent également sur une relative bienveillance du groupe UDC qui, estiment-ils, ne souhaite pas trop se marquer à droite, notamment sur des textes comme l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et le revenu minimum d'insertion (RMI). « Ce n'est pas la peine de chercher à négocier pour récupérer quelques voix », estime M. Jean Popperen, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Cette perspective ravit M. Henri Emmanuelli, grand pourfendeur de l'ouverture. A propos de l'ISF, il y voit la garantie d'un vote d'un « impôt véritablement socialiste qui ne sera pas décrédibilisé par des

Du chêne à l'orme

Au cadre austère et quelque peu dédaigné du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard a préféré le calme et la verdure du parc de l'hôtel Matignon pour s'entretenir avec les membres du comité directeur. Le premier ministre, samedi, n'a donc pas participé aux travaux du « parlement » du PS, mais il a invité ses membres à venir déjeuner rue de Varenne, à un jet de pierre de la rue de l'Université.

Une brume de septembre voilait le ciel mais la température était douce. Le déjeuner sur l'herbe a pris les allures d'une mini-garde nationale pour quelques centaines de « happy few » presque perdus sur les vastes pelouses. Un micro avait été dressé sur le peron pour que le premier ministre souhaite la bienvenue à ses invités. M. Rocard l'a désigné et a présidé aller de groupe en groupe, armé d'un stylo et de petites fiches où il a noté conseils, suggestions, suppliques des cadres

La Constitution bonne fille

Reste à savoir si les députés socialistes ont les moyens de leurs ambitions. Le risque d'une opposition conjointe PCF-UDF-UDC-RPR semble effectivement réduit à court terme. Les municipales de l'année prochaine ne devraient-elles pas voir renaitre les alliances PS-PCF de 1983 ? Des amendements socialistes ou des articles de projets de loi pourraient fort bien être rejetés en séances publiques grâce aux voix de la droite et de l'extrême gauche.

Heureusement, la Constitution de la cinquième République est bonne fille avec l'exécutif. Le gouvernement dispose de certains instruments lui permettant de contourner les oppositions. Il peut utiliser le 49-3 afin de faire passer un texte sans vote, sauf si une motion de censure est adoptée. Une autre arme permettrait au gouvernement de tirer son épingle du jeu : il s'agit du vote bloqué (44-3). Cet article l'autorise à demander aux députés de se prononcer sur tout ou partie du texte en discussion en retenant que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement. Certains députés de l'opposition, bien qu'hostiles à telle ou telle disposition, pourraient toutefois se soumettre à la volonté du gouvernement en ne souhaitant pas pour autant repousser l'ensemble d'un texte.

Il faudra en toute hypothèse que les présidents socialistes des commissions suivent de très près les débats en commissions pour fermer les points névralgiques et prévoir ainsi la parade en séance publique. Si l'on en juge par l'expérience de l'ex-majorité parlementaire de 1986 à 1988, une grande vigilance et une mobilisation sans faille de tout le groupe socialiste en commissions et dans l'hémicycle devront être de mise pour éviter l'absentéisme, qui permettrait à l'opposition de devenir majoritaire, ou les erreurs dans le maniement des clés de vote.

Une situation sociale « imprévisible »

Dans la négociation qui s'annonce, il est en tout cas clair que tout ce qui ressemblerait à un « chantage au vote » de la part des centristes aura sur le groupe parlementaire du PS un effet de repoussoir. S'il faut choisir entre un projet adopté par le PS et le PC ou un projet voté par les socialistes et les centristes, les parlementaires PS, dans leur état d'esprit actuel, se prononceraient des deux mains pour le premier cas de figure.

Tout se passe comme si les socialistes avaient la conviction, à l'instar de leur premier ministre, de l'instabilité dans la « durée », en l'accomplissement d'une situation politique où l'état de la droite devrait donner « du temps au temps » pour l'action de la gauche.

« Je crois qu'ils seront très déçus »

Quelques membres du « parlement » du PS, pourtant, ont tiré la sonnette d'alarme. Bien placés, à des titres différents, pour avoir un avis

A Pacific FM

M. Emmanuelli critique les centristes

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a affirmé, le dimanche 11 septembre lors du « Grand oral » de Pacific FM, à propos des projets de gouvernement : « Il n'y a pas de désaccords fondamentaux entre le PS et le gouvernement, entre le gouvernement et les parlementaires, il y a discussion. Et il serait tout de même paradoxal que ce gouvernement dialogue avec tout le monde sauf avec les députés de sa majorité ou avec le parti dont il est issu. »

PIERRE SERVENT.



LE PIERRE 1^{er} SCHEFFER

5, rue Scheffer-Paris 16^e

GRUPE PIERRE 1^{er}

Venez retrouver le sens des valeurs au cœur du Trocadéro, dans un jardin entouré de jardins, à trois rues du pittoresque marché de Passy, à trois minutes des métros, à trois pas de la Tour Eiffel.

Le Pierre 1^{er} Scheffer réunit tous les avantages de sa situation exceptionnelle: le calme de son jardin et son ensoleillement, la sécurité, le luxe des prestations et la qualité technique de la construction.

Une résidence de prestige, de 30 appartements où les 45 pièces sont des espaces privilégiés.

Bureau de vente: 3, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS - Tél. 47.201816

MONSIEUR ARAFAT, LES FRANÇAIS VOUS ATTENDENT !

Demain à Strasbourg, lorsque pour la première fois vous poserez le pied sur le sol de France, les Français se souviendront.

Ils se souviendront des morts et des blessés de la rue Copernic, de la rue Marbeuf, de ceux de la Galerie Point Show, de ceux de la rue de Rennes.

Ils se souviendront des souffrances des otages de l'avion d'Air France d'Entebbé, des morts cet été sur le «City-of-Poros».

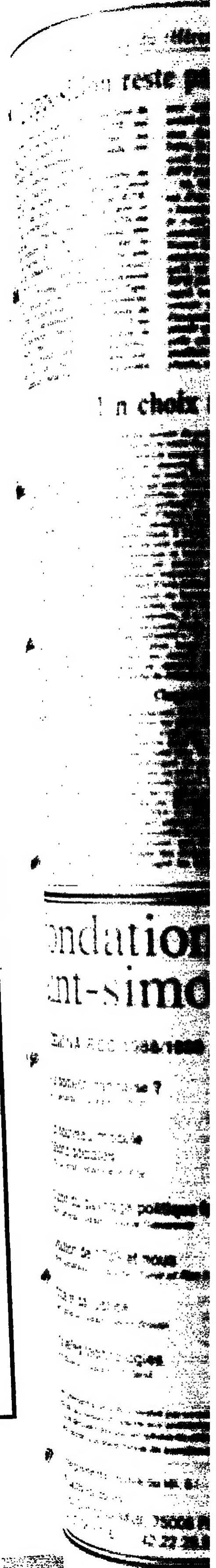
Demain à 12 heures, à Strasbourg et dans toute la France, les Français se souviendront que tous ces attentats sont restés impunis.

Monsieur Arafat, vous êtes sûrement très bien, très très bien placé pour aider la justice française à identifier ces terroristes et les faire condamner pour ces crimes.

N'oubliez pas, Monsieur Arafat, les Français attendent.

C.R.I.F.

Conseil Représentatif des Institutions Juives de France
19, rue de Téhéran - 75008 PARIS



Politique

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

L'opposition reste partagée sur l'appel à voter « oui »

Le débat reste très ouvert, à l'intérieur de l'opposition, et en particulier au RPR, sur l'opportunité d'appeler à voter « oui » au référendum du 6 novembre prochain sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Selon M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, « personne ne peut prédire ce que sera la position du RPR. Les trois hypothèses — le oui, le non et l'abstention — restent ouvertes, affirme l'ancien ministre de l'Intérieur dans une interview publiée le 11 septembre par le Journal du dimanche, et nous savons que notre décision sera l'œuvre de consensus ». M. Pasqua estime notamment que dans le projet de loi référendaire figurent « deux dispositions manifestement contraires à la Constitution qui risquent de créer des précédents redoutables » : « Une discrimination entre les électeurs selon la date de leur installation en Nouvelle-Calédonie » et « les conditions dans lesquelles l'immunité pourrait être accordée

aux auteurs de crimes de sang », ce qui serait dit M. Pasqua, « une très grave novation dans le droit français ». Réflexion faite, le président du groupe RPR du Sénat croit donc qu'« il n'y a pas de majorité au RPR pour appeler à voter « oui » ».

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, est d'un avis tout à fait différent. Selon lui, « beaucoup de choses laissent supposer que le « oui » l'emportera » lors de la réunion, mercredi, du comité central du RPR qui fixera la position du mouvement. L'ancien ministre du Commerce extérieur souligne qu'il ne voit « pas très bien comment le RPR pourrait désavouer le RPCR », qui ont signé les accords de Matignon, et il veut retenir surtout que sur le territoire « les Français ont choisi de se mettre d'accord plutôt que de s'assassiner ». M. Noir rappelle que le référendum est « une invention gaulliste » : « Nous serions les plus mal placés, n'est-ce pas dimanche au « Forum FR3-

RMC », pour dénoncer cette utilisation (...). Si l'on ne veut pas qu'il y ait récupération de ce référendum par les socialistes, il faut le mener sous le « oui ». A 95 %, ce n'est pas M. Rocard ou quiconque qui aura gagné, ce sera la France ».

Le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, qui était dimanche l'invité du « Grand Jury RTL-le Monde », a exprimé les mêmes réserves que M. Pasqua, mais sans se prononcer clairement sur ses intentions de vote. « La question n'est pas tellement de savoir quel est l'intérêt de M. Rocard ou de M. Mitterrand, c'est : quel est l'intérêt de la France ? Je ne suis pas sûr que ce soit la disparition totale de toute présence française dans le Pacifique, ce que je crains (...). Notre devoir est de prendre date, de résumer certains arguments lorsqu'ils sont anti-constitutionnels et de dire : faites attention... »

Un choix retardé par l'embarras

Le « piège » calédonien est un instrument à multiples et successives détonances. Celle qui se déclenche en ce moment est de nature constitutionnelle. Elle est constituée par le projet de référendum qui provoque dans l'opposition un embarras grandissant. Aussi bien au Parti républicain qu'au RPR aucune attitude n'est encore définitivement arrêtée. Les fluctuations s'amplifient même entre les différentes réponses à apporter au référendum du 6 novembre. Ces hésitations sont désormais telles qu'il se pourrait bien que le PR et le RPR ne suivent pas l'exemple du CDS, qui s'est déjà prononcé en faveur du « oui ».

Le parti de M. Léotard comme celui de M. Chirac pourraient se donner un délai supplémentaire de réflexion et attendre au moins les premiers jours d'octobre pour fixer leur choix après que le conseil des ministres aura publié le projet de loi et le texte de la question.

Ces deux formations de l'opposition sont ainsi plus réservées qu'elles l'étaient la semaine dernière, où il semblait que le « oui » progressait dans leurs instances dirigeantes. C'est en raison des contacts pris par leurs responsables avec leurs cadres, avec leurs militants et aussi avec leurs électeurs qu'un frein est venu à la lente progression qui devait aboutir à un vote résigné et conditionnel, mais positif.

Ainsi M. Léotard, secrétaire général du PR, qui, lors des journées d'étude de son mouvement, à Chamonix, penchait très nettement vers le « oui », multiple-t-il maintenant les interrogations et les restrictions qui constitueraient, prises au pied de

la lettre, autant de raisons de ne pas approuver le texte du gouvernement.

Le comité central du RPR, qui se réunit le mercredi 14 septembre, pourrait, lui aussi, fort bien se terminer sans qu'une décision soit formellement arrêtée, contrairement à ce qui était envisagé la semaine dernière. M. Chirac, qui, à La Baule, semblait pencher vers l'abstention, a ensuite réuni à Paris plusieurs instances de son mouvement — comité d'orientation et bureau politique — qui lui ont permis de constater qu'aucune majorité ne se dégagait en faveur d'une attitude précise.

A l'issue du bureau politique du 8 septembre, après l'exposé d'arguments opposés, il a même reconnu que, « de toute façon, il n'y a pas de bonne solution ». Il souhaite donc que la plus large discussion se déroule au comité central et que toutes les opinions s'expriment en une sorte de défilé.

Cinq solutions

Cela pourrait être l'occasion de le faire pour les partisans du « non », puisqu'ils n'ont pas eu encore de porte-parole dans les instances dirigeantes, bien que M. Pasqua n'en soit pas dépourvu. Or ce courant existe bel et bien au sein du RPR. Il comprend tous ceux qui ont été convaincus — grâce notamment à la politique de gouvernement Chirac entre 1986 et 1988 — que la Nouvelle-Calédonie doit demeurer dans l'ensemble français. Ceux-là ne comprennent pas le changement d'attitude des dirigeants du RPCR qui ont signé les accords de Matignon.

Se joignent à eux ceux qui sont convaincus que ces accords seront utilisés par le gouvernement pour faciliter l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance. Ils reprochent le retard de ceux qui estiment que la Constitution sera violée avec le « oui » d'une fraction du corps électoral national. Ce dernier argument a fait, ces jours-ci, de sensibles progrès. Ils est maintenant présenté comme la raison essentielle qu'a le gouvernement de recourir au référendum plutôt qu'à la loi, évitant ainsi de subir la censure — éventuelle — du Conseil constitutionnel.

Ceux qui répugnent à mêler leur « non » à celui qu'exprimera le Front national penchent vers l'abstention. Ils estiment aussi que cela éviterait d'infliger au RPCR un désaveu trop flagrant.

Cette solution, qui semble avoir les préférences de M. Chirac, mais aussi de M. Juppé ou encore de M. Messmer, est cependant jugée insuffisante par les partisans du « oui ». Ceux-ci sont divers. Les « rénovateurs » ne peuvent pas tous être classés parmi eux, puisque M. Julia, ancien député aux DOM-TOM, est pour l'abstention, contrairement à MM. Séguin, Noir, Carrière et à M. Chaban-Delmas et à M. Barzach, notamment. S'ils saluent la méthode de M. Rocard pour « réconcilier les deux communautés », ils affirment que l'« abstention » n'est pas un comportement gaullien, et ils trouvent que l'occasion serait mal choisie pour le RPR de se différencier des autres formations de l'opposition sur ce sujet. Ils

admettent toutefois que ce dernier argument perd de sa force si l'UDF elle-même est divisée entre ses composantes sur le vote à émettre. Entre ces trois options, beaucoup hésitent donc toujours, et leur choix est encore loin d'être fait.

Au « non », à l'abstention et au « oui », deux autres options s'offrent encore au RPR — et au PR — qui ont déjà des partisans : le « oui, mais » — bien que, comme lançait de Gaulle à M. Giscard d'Estaing, inventeur de la formule en 1967, « on ne gouverne pas avec des mais », — c'est-à-dire une approbation assortie de réserves destinées à la fois à éclairer les électeurs et à prendre date pour un avenir jugé incertain. Reste enfin une sorte de « oui, si vous voulez » (1) qui consisterait à présenter les arguments en faveur de l'accord, à souligner les objections qu'il soulève et à définir la position de la République et le peuple sans les intermédiaires institutionnels que sont le Parlement et les partis politiques. Pourquoi ne pas restaurer ce face-à-face singulier ? Quelle que soit la décision que prendra le RPR, celle-ci ne sera pas suivie à la lettre par tous. D'autant plus qu'en matière de scrutin référendaire il n'existe aucun moyen de contrôler l'application des consignes de vote.

ANDRÉ PASSERON.

Le FLNKS entérine le plan Rocard

Nourmie de notre correspondant

Au terme d'un marathon de dix semaines de consultations internes, l'affaire est définitivement bouclée : le FLNKS, réuni en convention le samedi 10 septembre, près de Houailou, a « entériné », selon les termes de la motion finale, le plan Rocard sur l'avenir de l'archipel.

Il est vrai que la conclusion, le 20 août à Paris, des accords de Matignon et de la rue Oudinot, par une délégation reflétant la pluralité des courants au sein de la coalition (Union calédonienne, Paikia, UPM, USTKE), ne laissait guère de doute sur le succès de la ligne modérée préconisée par M. Jean-Marie Tjibaou. Il ne restait plus qu'à formaliser le compromis, ce qui fut fait avec l'imprimatur officiel, délivré ce week-end par la convention du mouvement.

Le texte de la motion ne s'est toutefois pas privé de souligner les carences, selon les indépendantistes, des propositions de M. Rocard, dont le plan « n'offre aucune garantie au FLNKS sur le plan de sa revendication fondamentale » et illustre, affirme la motion, « le refus du gouvernement français de s'engager vers une politique reconnaissant le droit inné et actif du peuple kanak à l'indépendance ».

Seul le Front uni de libération kanak (FULK), composante minoritaire dirigée par M. Yann Célestin Uregui et localisée surtout aux îles Loyauté, a réservé son avis. Au-delà du débat de fond, le rôle de franc-tireur entretenu par le FULK renvoie à un lancinant contentieux entre M. Uregui et l'Union calédonienne de M. Tjibaou, relevant surtout de divergences idéologiques que de querelles de direction.

Le conflit avait placé le FLNKS au bord de l'éclatement en 1987, lorsque M. Uregui avait été destitué de son poste de « ministre des relations extérieures du gouvernement provisoire de Kanaky » en raison de

ses affinités avec la Libye. Depuis, le FULK avait pris le contrepied systématique des positions de l'Union calédonienne, allant même jusqu'à freiner la mobilisation déclenchée contre le statut Pons par les partisans de M. Tjibaou, à l'origine des troubles d'Ouvéa et de Canala.

Le « cas Uregui »

M. Uregui réclame, en échange de sa bonne volonté, sa « réintégration au poste de vice-président du gouvernement provisoire et de ministre des relations extérieures », sans cachet, au demeurant, qu'une telle « réhabilitation impliquerait « le rétablissement des liens avec la Libye ». Si la coalition ne peut totalement faire l'impasse sur le « cas Uregui », ce n'est pas tellement en raison de la crainte de dérapages provoqués par le FULK, groupe peu rompu au militantisme de terrain en dépit de discours maximalistes.

Dans un mouvement régi par la sacro-sainte règle du consensus océanien, le risque est donc de voir le fonctionnement de l'appareil grippé par une opposition irréductible, fût-elle ultra-minoritaire. C'est dire le casse-tête auquel est confronté le FLNKS.

Le « cas Uregui » n'ayant pu être tranché ce week-end à Houailou, son examen est renvoyé au prochain congrès du Front, les 3 et 4 décembre à Hienghène. Cette nouvelle échéance, consacrée à la « reconstruction » du mouvement, dans la perspective du futur cadre fédéral, devrait être décisive, dans la mesure où elle pourrait prononcer l'incompatibilité de postes à la tête de la coalition et de responsabilités au sein des futures provinces. Une question est déjà sur toutes les lèvres : M. Tjibaou choisira-t-il la présidence du FLNKS ou celle de la province nord ?

FREDERIC BOBIN.

fondation saint-simon

SEMINAIRES 1988/1989

- Où va la société française ?
Animateur général : Laurent Joffrin
- Vers un nouveau modèle de relations sociales
Animateur général : Martine Aubry
- L'évolution du paysage politique français
Animateur général : Jean-Claude Casanova
- La révolution de 1789 et nous
Animateurs généraux : François Furet et Rian Halévy
- La France et sa justice
Animateur général : Jean-Denis Bredin
- Les nouvelles technologies
Animateur général : Gérard Jorland

Ces séminaires s'adressent à un public motivé par un enseignement pluridisciplinaire de haut niveau consacré aux problèmes du monde contemporain. Ils se déroulent soit sur un rythme de séminaires hebdomadaires de deux heures, soit sous forme de journées complètes.

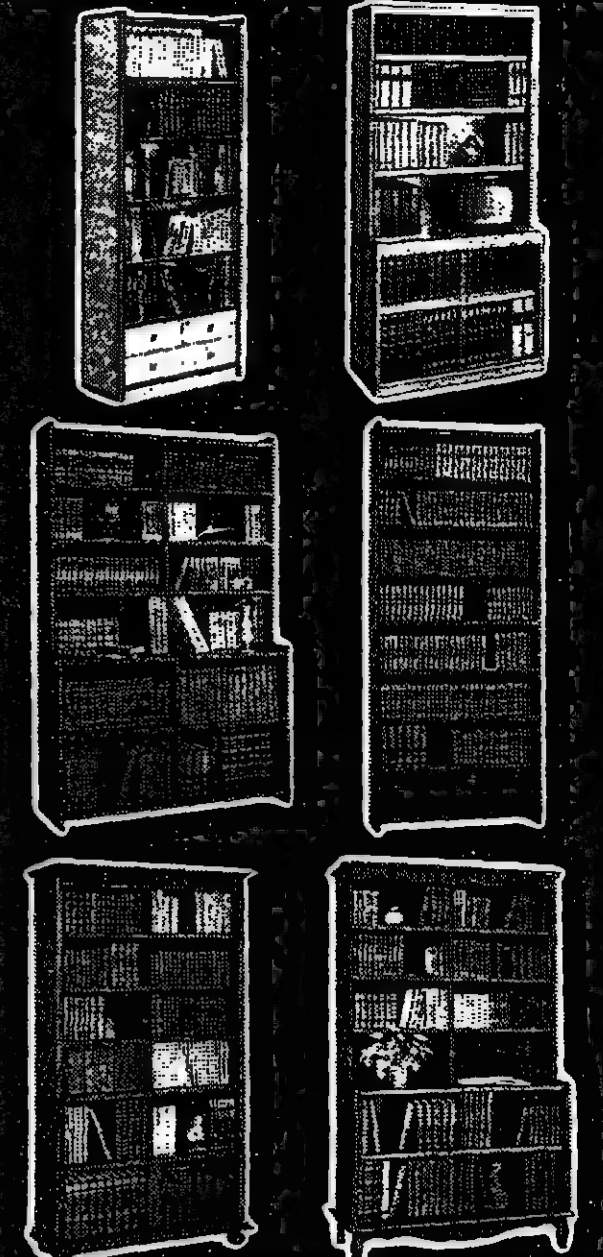
Pour tous renseignements, écrire ou tél. à :
fondation saint-simon
91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris
Tél. : (1) 42.22.38.52 & (1) 42.22.29.95

La maison des BIBLIOTHEQUES

61, RUE FROIDEVAUX PARIS 14^e

RÉGION PARISIENNE, ARPAJON (200 m avant sortie Arpaion centre)
13, Route Nationale 20
Tél. 64 90 05 47

Le plus grand choix de bibliothèques individuelles



JUXTAPOSABLES ET SUPERPOSABLES,



SANS AUCUNE FIXATION MURALE, DONC DÉMONTABLES ET DÉMÉNAGEABLES A VOLONTÉ.

pour former des ensembles à la mesure de vos besoins, de l'espace dont vous disposez et de votre budget.



14 LIGNES ET STYLES

DEMANDEZ LE CATALOGUE COMPLET EN COULEURS.

GRATUIT

Vous y trouverez tous les modèles, hauteurs, largeurs, profondeurs... et plus.



22 magasins exclusifs en France (liste jointe au catalogue).

NOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
PROFESSION : _____
LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES - 75680 PARIS CEDEX 14
DU PAR 24 h/24 : (1) 43.20.73.33

مكتبة من الأصل

**JC DECAUX
A BEAUBOURG**

Les maires français
ont du talent
et nous prouvent
grâce à Beaubourg
que de la rue au musée
il n'y a qu'un pas.
Nous témoignons
avec trois générations
de créateurs
tels ceux de Airbus,
Bic, Citroën,
Knoll, Renault
que la beauté a un sens.
Rendez-vous
au Centre Pompidou
jusqu'au 26 septembre 1988.
Design Français 1960-1990,
trois décennies.
Nos mobiliers exposés :
la signalisation
lumineuse Brasilia
l'abri Murano
le "Mupi Médium"
d'information
le sanitaire public.

JC DECAUX. MOBILIER URBAIN. 20 ANS DE DESIGN

Com

experts de finis

serait son atten
de la Cinq

Politique

Les législatives partielles dans l'Oise
Un premier tour favorable au RPR

M. Olivier Dassault et M. Jean-François Mancel, les deux candidats RPR soutenus par l'UDF, arrivent en tête respectivement dans la première et la deuxième circonscription de l'Oise au premier tour des législatives partielles organisées dimanche 11 septembre.

20 599 voix obtenues par M. Walter Amallem (PS) et les 15 375 voix recueillies par M. Guy Vadepied (PS) par ce que sur les bulletins de vote le mot « suppléant » figurait « après » et non « avant » le nom de leur remplaçant éventuel.

Dans la circonscription de Beauvais-Nord, M. Olivier Dassault réalise un score bien meilleur que celui de M. Guy Dessart; bien qu'il y ait eu 3 209 suffrages (pour un taux d'abstentions qui est passé de 28,67 % à 33,15 %), M. Dassault obtient 3 234 voix de

plus que M. Dessart et il gagne plus de dix points de pourcentage sur le lieu de 37,55 %. Pour une part, cette progression s'explique par l'effacement du Front national, dont le candidat perd 2 908 suffrages et six points de pourcentage (2,95 % au lieu de 8,96 %), et par une moindre mobilisation de la gauche, dont les deux composantes enregistrèrent de nets reculs.

Alors que le 5 juin M. Dessart était devancé de 3 041 voix par M. Amallem, ce dernier compte cette fois 3 180 suffrages de retard sur le petit-fils de Marcel Dassault. Le maire socialiste de Beauvais recueille 2 987 voix de moins que le 5 juin, perte qui n'est qu'en partie due à la présence d'un candidat écologiste absent en juin. Son recul en points de pourcentage est équivalent à celui enregistré par le PC (3,61 points), dont le candidat (- 3 666 points) obtient 1 897 suffrages de moins qu'en juin. M. Amallem obtient 40,44 % des exprimés contre 44,05 % en juin, et M. Aury, 5,75 % au lieu de 9,41 %.

candidate communiste: perd 1 296 voix et 1,83 point de pourcentage (passant de 8,81 % à 6,98 %), celle du Front national 2 451 voix et 4,74 points de pourcentage (passant de 9,59 % à 4,85 %). Les deux principaux candidats, qui siègent dans la précédente législature, enregistrent également un déficit en voix (- 311 aux dépens de M. Vadepied, PS, et - 2363 à ceux de M. Mancel, RPR). Toutefois, en pourcentage, ils améliorent leur position: + 4,85 points pour M. Vadepied et + 1,72 pour M. Mancel. Si M. Vadepied a réduit l'écart, il n'en compte pas moins dix points de retard sur le candidat RPR (39 % contre 49,05 %).

A. Ch et J.-M. D.

1^{re} CIR. (Beauvais, N-E, N-O).

Inscr., 66 205; vot., 44 256; abst., 33,15%; suffr. expr., 43 543. MM. Olivier Dassault, RPR, 20 792 voix (47,74%); Walter Amallem, PS, c.r., c.g., m. de Beauvais, anc. prés. du cons. régional de Picardie, 17 612 (40,44%); Claude Aury, PCF, adj. au m. de Beauvais, s.c.r., 2 507 (5,75%); Georges Tournant, Verts, cons. mun. de Fontaine-Lavaganne, 1 349 (3,09%); Claude Angelelli, FN, 1 285 (2,95%). Il y a ballottage.

5 juin 1988. - Inscr., 66 268; vot., 47 964; abst., 27,62%; suffr. expr., 46 754. Amallem, m., p.-PS, 20 599 (44,05%); Guy Dessart, URC-dt. d., s.c., et a. m. de Cavilly, a. c.r., 17 558 (37,55%); Aury (PC), 4 404 (9,41%); Angelelli, FN, 4 193 (8,96%);

24 avril 1988. - Mitterrand, 22 212 (39,61%); Chârac, 9 996 (17,82%); Le Pen, 8 780 (15,65%); Barre, 7 709 (13,74%); Lajoie, 3 186 (5,78%); Waechter, 1 647 (2,93%); Lagillier, 1 561 (2,78%); Juppé, 779 (1,38%); Boussel, 296 (0,53%).

24 avril 1988. - Mitterrand, 33 654 (59,66%);

16 mars 1986. - Un. Opp., 24 822 (48,83%); PS, 15 553 (30,10%); FN, 4 697 (9,09%); PC 4 044 (7,82%); LO, 1 286 (2,48%); MRG, 684 (1,32%); MPTT, 367 (0,71%); LOE, 217 (0,41%).

2^e CIR. (Beauvais S.-O.)

Inscr., 66 850; vot., 39 606; abst., 40,75%; suffr. expr., 38 619. MM. Jean-François Mancel, RPR, prés. cons. gén., 18 944 voix (49,05 %); Guy Vadepied, PS, m. de Méru, s.c.r., s.c.g., 13 064 (39 %); M^{me} Solanges Schmitt-Trécoat,

PCF, adj. av. m. de Beauvais, 2 697 (6,98 %); Katherine d'Herbais, FN c.r., 1 914 (4,95 %). Il y a ballottage.

15 juin 1988. - Les 66 917; vot. 47 726; abst., 28,67%; suffr. expr., 45 815. Mancel, URC-RPR, d.s., 21 367 (47,33%); Vadepied, m., p.-PS, d.s., 15 375 (34,15%); d'Herbais, FN, 4 365 (9,69%); Schmitt-Trécoat, PC, 3 906 (8,71%);

24 avril 1988. - Mitterrand, 20 527 (36,15%); Chârac, 10 859 (19,12%); Le Pen, 9 467 (16,67%); Barre, 8 138 (14,33%); Lajoie, 3 391 (5,92%); Waechter, 1 913 (3,36%); Lagillier, 1 385 (2,43%); Juppé, 845 (1,48%); Boussel 250 (0,44%).

8 mai 1988. - Mitterrand, 31 985 (56,02%);

16 mars 1986. - Un. Opp., 24 494 (47,72%); PS, 14 667 (28,77%); FN, 5 245 (10,21%); PC, 4 047 (7,88%); MRG, 1 282 (2,54%); LO, 1 175 (2,28%); MPTT, 342 (0,66%); LOE, 156 (0,30%);

«ages», et qui se révèle facile à contourner. « Qu'elle est culturelle la télévision à 3 heures du matin ! » Les relations entre le Haut Conseil et les chaînes privées doivent être transformées, privées de leur caractère individualisés. D'où l'idée nouvelle de « contrats-programmes » passés entre l'instance et les sociétés privées autorisées. Des contrats qui viendraient se substituer à la notion actuelle de cahier des charges et de la violation serait beaucoup plus facile à sanctionner. C'est un des points sur lesquels les juristes ont le plus travaillé. « Et c'est juste une seule vraie bonne idée », commente un expert.

Mais après s'être penchés pendant deux mois sur le paysage audiovisuel français, les « sept » ne pouvaient en rester là. Plusieurs questions essentiellement en suspens, des questions qui dépendent la solidité du cadre qui sera mis en place et l'avenir de la production audiovisuelle et de la télévision française: tous regrettent notamment de n'avoir pu traiter des problèmes économiques et des ressources du secteur public. En revanche, en accord avec le ministre, ils ont annexé aux treize pages de la note d'orientation une liste de points sur lesquels ils souhaitent attirer l'attention du gouvernement: les structures et missions de l'Etat; le devenir de la société de FR 3; le devenir de la chaîne culturelle (la SEPT); la séparation de la production et de la diffusion; les problèmes de concentration et d'intégration verticale; le remboursement par l'Etat des exonérations de redevance, ainsi que les coupures publicitaires.

Fin, donc, de la première étape. Mais les experts seront associés jusqu'au bout à l'élaboration du projet de loi définitif et aux consultations politiques qui vont maintenant s'engager.

Communication

La préparation de la loi sur l'audiovisuel
Les sept experts définissent le Haut Conseil de la communication

La première phase de la consultation imaginée par le gouvernement pour la préparation du projet de loi sur l'audiovisuel arrive à son terme. Les sept experts, nommés le 4 juillet par M. Jack Lang et M^{me} Catherine Tasca, ont en effet achevé le principal de leur mission et formulé leurs propositions. Une réflexion synthétisée dans une note d'orientation qui, sans préfigurer le texte du projet qui sera soumis, débute octobre, au conseil des ministres, en constitue une sorte d'exposé des motifs et détermine l'architecture du Haut Conseil de la communication chargé de remplacer la CNCL.

La méthode s'est voulue en tous points originale: trois juristes (MM. Jean Rivéro, Pierre Avril et Jean Gicquel), quatre professionnels (M^{me} Danielle Delorme et François Giroud, MM. Pierre Desgranges et Claude Santelli) se sont réunis, l'espace d'un été, à un cabinet ministériel avec mission d'écouter, de réfléchir et de proposer. Dans l'esprit du gouvernement, ce n'est pas une enquête commission chargée d'un immense rapport; simplement un groupe de personnalités directement associées au travail du ministre de la communication. Les réunions avaient lieu rue Saint-Dominique, au siège même du ministère, en présence d'un ou de plusieurs membres du cabinet, parfois de M^{me} Catherine Tasca elle-même.

Une certaine de professionnels (de M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, aux nombreux représentants syndicaux) ont donc été auditionnés par le groupe. Ils étaient alors entendus sur quatre questions principales centrées sur le rôle, les pouvoirs et les conditions de nomination de la future autorité de l'audiovisuel, tout en restant libres d'évoquer d'autres problèmes du secteur. C'est de la synthèse de ces auditions, des réflexions personnelles des experts (parfois notifiées par écrit) et des discussions avec le cabinet et le ministre, qu'est née une note d'orientation. Rédigée par M. Bertrand Delcroix, conseiller technique auprès de M^{me} Tasca et secrétaire de la commission, elle constitue une première étape avant la rédaction définitive du projet de loi réformant la CNCL. Car ce n'est qu'en octobre qu'on pourra apprécier la réalité de l'appartenance « sept » au travail de M. Lang et de M^{me} Tasca. « L'heure de vérité, dit avec lucidité un expert. Nous saurons alors si la commission a servi ou non d'alibi. Ce que je ne crois pas. »

Le texte, annoncé en tout cas les membres du groupe, ne réserve pas de surprises majeures. Le pouvoir, il d'ailleurs? Il n'avait pas vocation à réformer l'ensemble du système audiovisuel, mais à en changer la clé de voûte. « L'instance de régulation », conformément aux vœux du président de la République. Il devait faire preuve de réalisme, tenir compte des expériences précédentes de la Haute Autorité et de la CNCL, et s'inscrire dans un jeu aux règles déjà définies. Enfin, la note résume, forcément d'un compromis entre les « sept ». Entre les « sept » et le cabinet.

Deux questions d'évidence se sont imposées à la réflexion du groupe: celle touchant à la composition du futur Haut Conseil de la communication, et celle touchant à ses pouvoirs. Une exigence: l'indépen-

La programmation des films à la télévision
La CNCL durcit son attitude vis-à-vis de la Cinq

Cette attitude ne saurait être tolérée par la Commission nationale... dans une lettre adressée au directeur délégué de la Cinq, M. Philippe Ramond, la Commission nationale de la communication et des libertés hausse le ton pour obtenir de la Cinq qu'elle s'aligne sur le régime des autres chaînes et cesse immédiatement de diffuser quatre films par semaine à 20 h 30. Déjà, par téléx du 31 août, la CNCL avait solennellement demandé à la Cinq de se conformer à l'attitude des autres chaînes, qui limitent leur programmation cinématographique à deux longs métrages à 20 h 30. Mais la Cinq avait simplement répondu par un communiqué de presse en indiquant qu'elle ne modifierait sa programmation d'œuvres de cinéma qu'à compter du 1^{er} octobre prochain. Réponse réitérée lors de l'audition de la Cinq devant la commission « cinéma-télévision » de la CNCL, présidée par M^{me} Gendreau-Massaloux. Visiblement, la CNCL n'est pas satisfaite de ce délai. Elle note que « ce comportement est directement contraire aux intérêts à très court terme de la société, puisque le rythme de programmation d'œuvres

cinématographiques depuis le 1^{er} mars dernier, début du second exercice de la Cinq, est tel que la chaîne, pour respecter le plafond annuel de 144 films diffusables à 20 h 30, devra cesser de programmer des films en début de soirée dès le mois de janvier, soit deux mois avant la fin de son second exercice. Et la CNCL ne s'en tient pas à cette menace: « Au cas où la Cinq persisterait dans son attitude, la CNCL ne manquerait pas d'en tirer les conséquences qui s'imposeraient sur le plan pénal. Elle est dès maintenant amenée à adapter l'appréciation globale de l'exploitation de la chaîne au comportement de celle-ci. » La CNCL durcit sa position à la veille de la parution du décret modifiant les conditions de programmation des films. Ce texte, annoncé au début de l'année par l'ancien ministre de la culture, M. François Léotard, limite à deux le nombre de films programmables à 20 h 30. Le projet de décret a été examiné la semaine dernière par la CNCL, qui a rendu un avis favorable.

La question des pouvoirs du Haut Conseil est un autre affaire. Jusqu'où étendre ou restreindre son champ d'investigation? Et quel rapport avec les pouvoirs publics? Sans doute, l'exclusion du cinéma du champ de compétence de la future instance semble aller de soi. Mais les experts ont insisté sur le fait que le ministre à y inclure les chaînes payantes. « M. Rousselle a beaucoup d'entregent... » Le conseil, tous le souhaitent, pourra désormais jour de réelles compétences internationales (relatives à l'audiovisuel) et autres indispensables par les échéances européennes. Il devra disposer de services techniques et administratifs encore renforcés, et de moyens importants pour remplir sa mission. Une mission qui ne doit, en aucun cas, se limiter à un rôle de gendarme et de surveillance mécanique du respect des cahiers des charges et de la comptabilité des quotas. Un système simpliste, réducteur, est estimé les

Fondateur de « la Nouvelle République du Centre-Ouest »
Pierre Archambault est décédé

«كذا من الأصل»

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
1629 Pine Street at Van Ness - San Francisco, Ca 94109
MBA Master of Business Administration
Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

LES INFORMATIONS DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE SUR MINTEL
accès direct, sans abonnement ni code confidentiel, aux dépêches des 6 derniers mois dès le lendemain de leur diffusion.

AFP-PRO POUR RETROUVER une déclaration les résultats du dernier de Ronald Reagan tir d'Ariane
TAPER REAGAN ARIANE CONSULTER les titres de toutes les dépêches concernées VISUALISER le texte des dépêches sélectionnées
AFP-PRO SUR MINTEL 36.29.36.19 + CONNEXION

كنا من الأصل

Société

TRANSPORTS

Une ligne Saint-Denis-Bobigny en 1992

Le tramway reprend du service dans la région parisienne

A la fin de 1992 au plus tard, la gare de Saint-Denis et la préfecture de Bobigny, distantes de 9 kilomètres, seront reliées par une ligne de tramway. L'Etat, la région Ile-de-France et le département de la Seine-Saint-Denis ont choisi, pour assurer cette liaison en rocade, un moyen de transport abandonné depuis un demi-siècle en région parisienne.

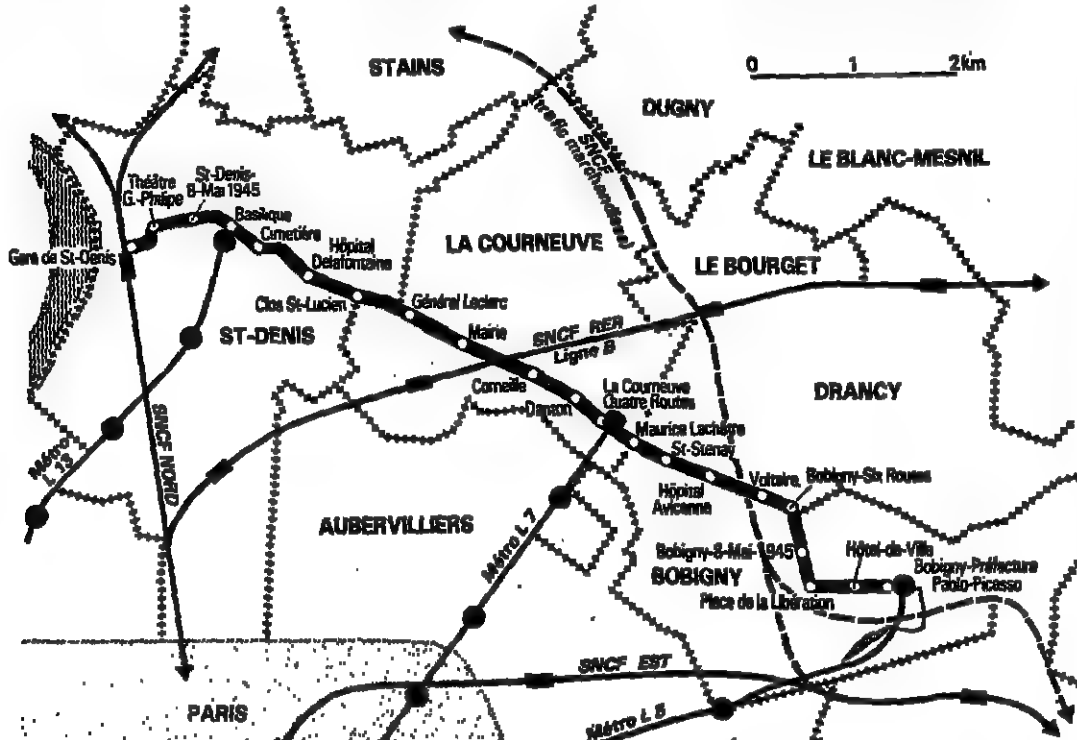
par jour qui effectuent actuellement le même trajet par différents moyens, s'en ajouteraient 23 000 attirés par les avantages de la nouvelle ligne.

Silence, progrès

Car les atouts du tramway moderne, tel qu'il fonctionne en particulier à Grenoble depuis l'an dernier et à Nantes depuis quelques années, sont certains. Sa vitesse « commerciale » est inférieure à celle du métro : 19 kilomètres/heure contre 25 kilomètres/heure environ. Mais nettement supérieure à celle des bus, qui se déplacent à moins de 10 kilomètres à l'heure, à Paris, aux heures de pointe.

conseil général de Seine-Saint-Denis, quelque huit cent mille heures de travail aux salariés de la société Alstom et de ses sous-traitants. Le premier tramway moderne en banlieue parisienne coûtera 819 millions de francs à la collectivité. Les 605 millions nécessaires pour régler la facture des infrastructures — les autres 214 millions paieront l'éclairage du matériel roulant — seront versés pour moitié par l'Etat, pour 42,8 % par la région et pour 7,2 % par le département.

Reste le désagrément causé aux automobilistes par un tramway qui bénéficie de la priorité dans le cycle des feux tricolores aux carrefours. Ce problème est celui de tout transport qui recourt aux sites propres, que les voitures soient des tramways ou des



département de la Seine-Saint-Denis. La ligne sera construite le long de la nationale 186 « en site réservé », c'est-à-dire sur une partie propre de la chaussée, à l'exception des carrefours et des passages pour piétons. Sur la plus grande longueur du trajet, les deux voies courront dans l'axe de la route : sur une petite partie, elles seront sur l'un des côtés.

Les deux terminus du tramway de Seine-Saint-Denis seront reliés en vingt-neuf minutes au lieu de quarante-quatre actuellement. Les rames seront espacées par un intervalle de temps de cinq minutes aux heures de pointe.

Rapidité, régularité, mais aussi pollution quasiment nulle et investissements moins élevés que pour les transports en sous-sol, et enfin confort et silence.

Les seize rames qu'Alstom livrera à la RATP seront comme celles de Grenoble, équipées de roues élastiques antivibratoires. Surtout, le plancher bas des voitures sera de plain-pied avec la caisse. L'accès des handicapés s'en trouvera considérablement facilité.

Les voitures auront une capacité maximum de 252 personnes chacune. Leur construction apportera, selon M. Georges Valbon, président du

autobus. Le président de la RATP, M. Paul Reverdy, estime que ce recours aux sites réservés sera de plus en plus nécessaire en tissu urbain. Les automobilistes qui s'en plaindraient ne devraient pas oublier que le réseau des transports en commun n'assure en Ile-de-France que 13 % des déplacements de banlieus à banlieus.

CHARLES VIAL.

ENVIRONNEMENT

Menaçait des régions encore indemnes

Les criquets pèlerins vont envahir le nord de l'Afrique

Toutes les conditions sont maintenant réunies pour que l'invasion généralisée de la moitié nord de l'Afrique par les criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) commence très prochainement. Et déjà, les autorités soudanaises s'inquiètent, elles aussi. Les spécialistes français du PRIFAS (1) avaient prévu cette redoutable évolution de la situation depuis 1986. Mais la Food and Agriculture Organization, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les pays qui apportent l'aide en argent et en matériels aux pays menacés (tous en voie de développement) et les organisations régionales de lutte anti-criqueterie n'ont pas mis ou n'ont pu mettre en place les hommes et les moyens qui auraient pu être pu enrayer l'évolution du phénomène criquet pèlerin.

A leur décharge, il faut reconnaître : d'abord, que les spécialistes de la lutte anti-criqueterie sont rares (la France est le seul pays développé à avoir une équipe permanente d'acridologues) ; puis, que les criquets pèlerins avaient quasiment disparu depuis 1963 ; ensuite, que l'emploi de la dieldrine, seul insecticide efficace pour arrêter la prolifération de ces insectes ravageurs, a été interdit par des écolos bien intentionnés, mais irréalistes ; enfin, que, après l'invasion spectaculaire des pays du Maghreb pendant l'automne 1987 et l'hiver 1987-1988, la présence des criquets pèlerins est devenue plus diffuse, moins visible, plus « sournoise » (Le Monde du 7 juillet).

Actuellement, conformément aux prévisions, est infestée toute la zone des confins sahélo-sahariens, soit une bande de 300 à 400 kilomètres de large s'étendant de l'Atlantique à la mer Rouge. Ces colonies sont constituées par les individus de la première génération née depuis le début de la saison des pluies sahélo-sahariennes l'été 1988. Elles ont subi un stade d'insectes ailés immatures, mais elles vont passer au stade d'adultes matures à partir de la deuxième quinzaine de septembre. Les pontes qui commenceront alors bénéficieront d'excellentes conditions pour donner naissance à une deuxième génération très nombreuse ; les pluies, très bonnes cette année, ont permis la croissance d'une abondante végétation, en particulier dans toutes les zones d'épandage des océans descendant des massifs montagneux situés au sud du Sahara.

Pour le moment, les dégâts aux cultures et aux pâturages sont minimes ou inexistantes, en raison de la dispersion des colonies. Mais la situation est « diaboliquement calme » pour reprendre l'expression utilisée par des spécialistes français. Et elle risque de devenir catastrophique très rapide-

ment lorsque les essaims d'insectes ailés, qui sont particulièrement mobiles, vont nomadiser sur la zone où les cultures atteignent de maturité.

Autant en 1987 l'emploi de la dieldrine était souhaitable sur les « poches » infestées situées dans des zones semi-désertiques, avant l'utilisation de tous les insecticides rémanents est maintenant très risquée : les surfaces à traiter — encore mal définies — mais couvrant sûrement des dizaines de milliers de kilomètres carrés — sont beaucoup trop vastes et l'aspersion massive d'insecticides rémanents pourrait provoquer une véritable catastrophe écologique.

A une réunion de la FAO, du 31 août au 2 septembre, M. Laine Brader, directeur du centre d'intervention d'urgence (ECLIO) créé par la FAO en 1986, a chiffré l'insuffisance des moyens de lutte. « Au Soudan, au

Tchad et au Niger, il y a vingt avions et 700 000 litres de pesticides. [...] Nous devrions disposer de sept cents avions et de 700 000 litres de pesticides chaque jour pendant les dix prochains jours. [...] Les prévisions générales jusqu'en juin 1989 ne sont pas favorables. A ce stade du fleau, on s'attend à une extension et à un développement et redoublement d'intensité, touchant des régions jusqu'à présent indemnes. »

YVONNE BEBEYROL.

(1) Anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français sur les sautelles du Sahel, actuellement Acridologie opérationnelle - Entomologie internationale, une des unités de recherche du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Malgré le changement de nom, le site PRIFAS continue à être utilisé pour désigner cette unité de recherche.

Après le grave incendie d'un entrepôt près de Montréal

L'usage du pyralène sera interdit au Canada

MONTRÉAL
de notre correspondant

Les quelque trois mille cinq cents personnes évacuées à la suite de l'incendie survenu au sud-est de Montréal dans un entrepôt d'huiles usagées contenant du pyralène ont commencé à regagner leur domicile samedi 10 septembre, dix-huit jours après le sinistre.

Pendant ce long délai, les autorités québécoises ont tenté d'évaluer au mieux les conséquences de cet incendie, le pyralène dégagant en se consumant des gaz toxiques comme les chlorodioxines ou les furanes.

Les premières analyses effectuées par les spécialistes locaux indiquent de très faibles niveaux de pollution dans quelques endroits seulement. Ces résultats ont tous été vérifiés au cours des derniers jours par un groupe d'experts venus de six pays.

Selon le ministre québécois de l'environnement, M. Clifford Lincoln, tous les lieux concernés : les résidents de Saint-Basile-le-Grand — où est situé l'entrepôt — et des environs n'ont rien à craindre pour leur santé en rentrant chez eux. A condition toutefois de ne pas consommer les fruits et les légumes de leur potager. Dans la zone qui a pu être touchée par le magma toxique, les

récoltes seront détruites par mesure de précaution et les agriculteurs seront indemnisés. En revanche, les animaux domestiques et le bétail n'auraient pas été contaminés, selon les scientifiques, et la production laitière peut reprendre.

Ces distinctions ont sans le moindre doute rassuré les personnes évacuées, qui s'interrogent sur les éventuels effets à long terme de la pollution, même minime. M. Lincoln les a assurées que des examens médicaux seraient périodiquement effectués auprès d'un groupe représentatif de leur population.

Les autorités fédérales canadiennes ont décidé de bannir l'usage du pyralène (surtout utilisé comme isolant dans les transformateurs électriques) d'ici à 1993, « de veiller à la destruction sans risques de ces dangereux produits (1) ».

Un pyralène de vingt-sept ans, employé par la municipalité de Saint-Basile-le-Grand a, à l'occasion de l'entretien du sinistre. Les propriétaires des débris « clandestins » ont quant à eux un mois pour se faire connaître. Passé ce délai, ils risquent six mois de prison ferme.

MARTINE JACOT.

(1) Une directive européenne du 30 juin 1986 interdit la vente dans les pays de la CEE d'appareils contenant plus de 30 litres de pyralène.

SCIENCES

Washington est prêt à laisser la Chine lancer des satellites commerciaux américains

Le gouvernement américain a notifié le 9 septembre au Congrès sa décision d'accorder des licences d'exportation pour des satellites américains qui seraient lancés, pour la première fois, par un pays communiste, la Chine. Le Congrès a trente jours pour s'opposer à cette décision.

Les licences ne seront accordées qu'à des conditions précises visant notamment à empêcher les détournements de technologies et des pratiques commerciales déloyales qui nuiraient aux compagnies de lancement américaines, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. La décision américaine doit également être notifiée au Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations vers les pays communistes (COCOM), a ajouté le porte-parole.

Les licences d'exportation ont été demandées en juillet par le consortium Asiasat, basé à Hong-

long et regroupant la Chine, la Grande-Bretagne et Hongkong, et par la firme américaine Hughes Aircraft pour la compagnie australienne AUSSAT. Asiasat veut lancer en 1989, avec un fusée chinoise Longue marche, le satellite de télécommunications Westar 6, qu'une navette spatiale américaine avait remplacé sur orbite en novembre 1984. AUSSAT, qui travaille sur orbite, avec les mêmes lanceurs, deux satellites fabriqués par Hughes Aircraft, en 1991 et 1992.

Le département d'Etat a précisé que sa décision ne changeait rien à son opposition à l'utilisation de lanceurs soviétiques pour les satellites comportant de la technologie américaine. Les Etats-Unis continueront d'étudier cas par cas les demandes de licences d'exportation de satellites qui seraient lancés par la Chine, a indiqué le porte-parole du département d'Etat. Le fait que ces trois demandes de licences aient été accordées

« reflète notre intérêt continu à développer nos relations avec la Chine d'une façon qui bénéficie aux deux parties », a-t-il ajouté.

Des membres du Congrès et la société Marietta, qui fabrique des lanceurs commerciaux de satellites, ont critiqué, ce même 9 septembre, la décision du gouvernement améri-

tain. Le représentant Gerald Solomon (républicain, New-York) a immédiatement déposé une proposition de loi pour bloquer ces licences. Pour M. Bill Nelson, représentant démocrate (Floride), la décision du gouvernement « coupe les jambes » à l'industrie naissante des lanceurs de satellites aux Etats-Unis. (AFP.)

MÉDECINE

La lutte contre le SIDA

Le ministre de la santé favorable à un dépistage « systématiquement proposé » aux femmes enceintes

Interrogé par le Journal du dimanche sur le SIDA, M. Claude Evin, ministre de la santé, s'est déclaré « favorable à un dépistage proposé à toutes les personnes à risque ou les plus exposées, ainsi qu'à un dépistage systématiquement proposé aux femmes enceintes, à condition que cela s'inscrive dans une relation de confiance entre le malade et son médecin ».

Après avoir rappelé qu'il y avait 113 centres de dépistage sur le territoire français et que 150 000 personnes s'y rendent chaque mois pour un test coûtant 119 F et remboursé à 65 % par la Sécurité sociale, M. Evin s'est déclaré contre la proposition d'un dépistage systématique de toute la population, proposition émise par les docteurs J.-C. Chermann, L. Schwartzberg et P. Milliez (Le Monde du 10 septembre). « Ce dépistage, a-t-il souligné, n'offre pas la garantie absolue de détecter une séropositivité puisque le porteur de virus peut très bien donner un résultat négatif au test entre trois et six mois après avoir contracté le virus. »

A cette fin, des messages plus directs, plus précis et plus « brutaux » devront être diffusés.

M. Evin a précisé, en outre, que la lutte contre le SIDA serait intensifiée après l'étude du rapport du professeur Claude Gué, lequel doit être remis au gouvernement à la fin du mois de septembre.

Il a rappelé également que la France compte 4 000 malades, que le nombre des nouveaux malades double tous les mois, et qu'il y a de 150 000 à 200 000 séropositifs.

« Deux mois de prison pour une séropositivité. Pour la première fois en Suisse, une personne porteuse du virus du SIDA a été condamnée pour « tentative de propagation d'une maladie de l'homme dangereuse et transmissible ».

Une toxicomane âgée de trente ans devra ainsi purger soixante jours de prison ferme pour avoir eu des rapports sexuels sans utiliser de préservatifs et sans prévenir ses partenaires de son état. Le président de la cour, dont le jugement est critiqué par les associations d'aide aux séropositifs, a rappelé que « les personnes porteuses du virus ont l'obligation morale et juridique de veiller à ne pas propager la maladie ».

LE MONDE diplomatique
Septembre 1988

1993
La jungle du grand marché
La dynamique enclenchée par l'Acte unique européen conduit-t-elle à un type de société révisé par les ultralibéraux : déréglementation à tout va, refus d'une identité commune, absence de contrôle populaire. Bernard Cassen explique cette dérive et comment changer de trajectoire, tandis que Claude Julien montre qu'il existe une autre ambition pour l'Europe. Promouvoir chez elle et dans le monde les valeurs démocratiques qui fondent sa légitimité.

MAGHREB
Le chemin des retrouvailles
Le Grand Maghreb est toujours dans l'attente d'un projet qui donnerait corps au vieux rêve d'unité. Mais les contraintes économiques, et la construction de l'Europe sur l'autre rive de la Méditerranée, poussent à un rapprochement qui faciliterait les perspectives de règlement du conflit saharien. Après des années de tension, les rencontres se multiplient, des projets de coopération voient le jour.

En vente chez votre marchand de journaux



... encore indomptés

... envahir le nord de l'Alb

... de la FAO de ...

... incendie d'un entrepôt près de M

L'usage du pyralène sera interdit au Canada

... de l'usage du pyralène ...

... commerciaux 2002

... commerciaux 2002 ...

La lutte contre l'ESDA

Le ministre de la santé favorise le tabac « systématiquement » pour les femmes enceintes

... le ministre de la santé ...



3617 EURIDILE RÉVÈLE INSTANTANÉMENT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR VOS PARTENAIRES.

Enfin toutes les entreprises sont à égalité devant l'information. Avec EURIDILE, vous accédez dès maintenant par Minitel à la source d'information officielle: le Registre National du Commerce et des Sociétés (INPI), et bientôt à d'autres registres publics, dont ceux des greffes des tribunaux de commerce.

En quelques secondes et sans abonnement, vous identifiez l'entreprise qui vous intéresse parmi les 1,7 million enregistrées en France et vous disposez de premières informations telles que: date de création, dirigeants, capital, chiffres d'affaires, procédures collectives et de redressement.

Sur abonnement, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires et commander des pièces officielles (statuts, comptes et bilans, rapports de gestion...) auprès de leur dépositaire légal: greffe ou INPI.

Vous pouvez encore visualiser les comptes et bilans des sociétés en consultant (sur abonnement) la banque de données "INPI Sociétés 3" également servie par OR Télématique.

3617 EURIDILE

UN HOMME D'AFFAIRES AVERTI EN VAUT DEUX.



مكذبا من الأصل

Société

FAITS DIVERS

Dans la région aixoise
L'auteur présumé d'une cinquantaine de viols identifié et interpellé

Interpellé le 1er septembre pour deux viols commis le 27 août à Martignes (Bouches-du-Rhône), Alain Garcia, quarante-six ans, marié et père de famille, aurait reconnu, lors de sa garde à vue, être l'auteur de plusieurs dizaines d'agressions de même type commises depuis 1973 dans la région.

Interpellé le 1er septembre pour deux viols commis le 27 août à Martignes (Bouches-du-Rhône), Alain Garcia, quarante-six ans, marié et père de famille, aurait reconnu, lors de sa garde à vue, être l'auteur de plusieurs dizaines d'agressions de même type commises depuis 1973 dans la région.

En début de mois, la police, enquêtant sur une double agression perpétrée, en pleine nuit, le 27 août précédent, contre deux femmes, une mère et sa fille âgée de seize ans, agressées à leur domicile et violées sous la menace d'un couteau par un inconnu, avait interpellé un habitant de Martignes dont le signalement correspondait à celui indiqué par ces deux victimes. Alain Garcia, quarante-six ans, employé dans une raffinerie et menant apparemment une vie tout à fait rangée, était alors placé en garde à vue. Lors de son interrogatoire, il s'avouait être l'auteur de ce double viol mais aussi de très nombreux autres, sur cinquante, perpétrés depuis une quinzaine d'années dans la région.

Devant les policiers, Alain Garcia aurait reconnu avoir violé une centaine de femmes, faisant état de pulsions, d'envies subites mais affirmant « n'avoir jamais fait de mal à personne ». Dans l'immédiat, les enquêteurs qui poursuivent leurs investigations lui attribuent une cinquantaine des agressions effectuées depuis 1973, date d'arrivée à Martignes d'Alain Garcia, qui a été inculpé et écroué à Aix-en-Provence.

Chauffard à Nice. - Une mère de famille de cinq enfants, M^{me} Claudine Bonnevie, quarante-six ans, a été tuée, samedi 10 septembre, dans la soirée à Nice par une voiture dont le conducteur, âgé de vingt ans, Frank Martin, après l'avoir heurté et renversé, continua sa route alors que la victime était restée coincée sous le véhicule. M^{me} Bonnevie fut touchée par l'automobile, une R5, alors qu'elle traversait une rue pour aller porter des oranges à une voisine souffrante.

Le conducteur, qui s'était rendu compte de l'accident, n'en tant pas moins de regagner son domicile poussé par un réflexe de peur, mais il assure n'avoir point soupçonné que le corps de M^{me} Bonnevie était demeuré accroché à son véhicule. Il a admis qu'il roulait au moment de l'accident à une vitesse de 80 à 70 kilomètres à l'heure. Pour certains témoins, cette vitesse est estimée à 100 kilomètres à l'heure.

Mort d'un parachutiste. - Un parachutiste amateur, originaire de Charleville-Mézières (Ardennes), Pierre Collin, âgé de trente et un ans, s'est tué accidentellement, dimanche 11 septembre, sur le terrain de Monchy-Estrées-Mons, près de Péronne (Somme). Pierre Collin, qui effectuait un saut en chute libre, en vue de l'obtention d'un brevet, aurait, selon les gendarmes, trop tardé à ouvrir son parachute.

Disparition d'un marin français en mer Rouge. - Le matelot de première classe Richard Roland, électronicien d'armes à bord de la frigate Duquesne, a disparu en mer Rouge, dans la nuit du 8 au 9 septembre. Son corps n'a pas été retrouvé en dépit des recherches entreprises. Richard Roland, engagé pour trois ans dans la marine nationale en octobre 1987, est le deuxième mort, en quatorze mois, depuis que la marine française patrouille en océan indien.

Mystérieux débuts d'incendie dans quatre hôpitaux parisiens

Quatre incendies, qui ont tous pu être maîtrisés rapidement, se sont déclarés dans le sous-sol de quatre hôpitaux parisiens, durant l'après-midi du samedi 10 septembre. Tous ont été revendiqués par téléphone ou annoncés par un inconnu dont les motivations apparaissent assez confuses.

Un premier appel de l'incendiaire anonyme fut adressé, au début de la soirée de samedi, à l'Agence France-Presse (AFP). Son auteur, après s'être proclamé à l'origine des foyers effectivement déjà signalés dans une cave de l'hôpital Necker, dans le quinzième arrondissement, puis dans un local des archives de Saint-Paul (14^e), dans un entrepôt de matériel de la maternité Baudelocque, à l'hôpital Cochin (14^e) et enfin dans un local d'archives de l'hôpital Saint-Antoine (12^e), annonçait qu'il allait encore déposer une bombe dimanche dans un autre hôpital.

« Je fais cela pour qu'on libère mon frère », ajoutait-il pour toute explication sans que l'on puisse savoir ni l'identité du frère ni sa situation pénitentiaire ou psychiatrique. Les sapeurs pompiers ont appelé qu'ils avaient eux aussi reçu un appel téléphonique anonyme au moment où débutait le troisième des incendies. Une enquête est en cours pour tenter d'identifier l'auteur des appels et s'assurer de l'existence de ses propos.

DÉFENSE

Disparition d'un marin français en mer Rouge. - Le matelot de première classe Richard Roland, électronicien d'armes à bord de la frigate Duquesne, a disparu en mer Rouge, dans la nuit du 8 au 9 septembre. Son corps n'a pas été retrouvé en dépit des recherches entreprises. Richard Roland, engagé pour trois ans dans la marine nationale en octobre 1987, est le deuxième mort, en quatorze mois, depuis que la marine française patrouille en océan indien.

JUSTICE

Arrêté à Antibes
Rolando Tortora va être transféré aux Baumettes en attendant son extradition

Rolando Tortora, ce ressortissant italien condamné par défaut, le 1er février 1986, par la cour d'appel de Rome pour association de malfaiteurs et arrêté, vendredi 9 septembre, à Antibes par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention de Nice et des carabinieri italiens, doit être prochainement transféré à la prison de Baumettes à Marseille dans l'attente des résultats de la procédure d'extradition dont il va faire l'objet de la part des autorités italiennes (Le Monde daté 11-12 septembre). C'est la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui aura à connaître du dossier. Dans le cadre de cette procédure, M. Olivier Etienne, substitut du procureur de la République de Grasse, a signifié, dès samedi 10 septembre, à Tortora et à sa compagne le mandat d'arrêt international en exécution duquel ils ont été arrêtés.

Considéré par les autorités italiennes comme l'un des principaux dirigeants de la Camorra napolitaine, Rolando Tortora avait échappé à la vaste opération conduite dans son pays en 1982 qui avait entraîné plusieurs centaines d'arrestations.

Nous avions mentionné à ce sujet dans nos éditions datées 11-12 septembre, celle de Enzo Tortora présentateur vedette de la télévision italienne. Il devait apparaître que celui-ci avait été victime de son homonyme de patronyme avec l'homme aujourd'hui arrêté en France. Enzo Tortora devait, en effet, être mis hors de cause par un acquittement. Il est mort quelques mois plus tard.

Tentative de suicide à la prison de Fleury-Mérogis. - Un détenu « centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), écroué depuis le 27 juillet, M. Ben Daff Assouane, a tenté de se donner la mort en mettant le feu à sa cellule, le vendredi 9 septembre. Gravement brûlé, il a été transporté dans un hôpital parisien où son état a été jugé désespéré. M. Ben Daff Assouane avait été écroué après avoir été interpellé en situation incriminée.

La mère de la petite Fouzia, âgée de trois ans, morte des coups reçus, a été inculpée, le samedi 10 septembre, de « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner sur mineur de moins quinze ans, par ascendant » et écrouée à la maison d'arrêt de Loosée-Lille (Nord). Son compagnon, Aziz Hamoud, inculpé de complicité, a été écroué lui aussi. La jeune mère avait d'abord tenté de faire croire à une disparition de l'enfant (Le Monde du 10 septembre).

La mère de la petite Fouzia inculpée et écrouée. - Djamaï

Le « justicier masqué » de Radio Skyrock

Délation en stéréo

(Suite de la première page.) Banal canular téléphonique diront certains. Certes. Mais les auteurs de canular dérompent leurs victimes. Skyman, lui, se garde bien, le plus souvent, de les rappeler. « Ces petites blagues leur nuisent si peu, dit-il. Ils finiront bien par s'apercevoir qu'il s'agit d'une plaisanterie. » Quitte à inquiéter des jours entiers des personnes convoquées devant les tribunaux sans plus d'explication ou à semer discrètement la zizanie dans un quartier. « Vérifiez bien que vos voisins n'ont pas touché votre branchement EDF, glisse-t-il à une femme à qui il annonce une note d'électricité de 2.500 F pour le mois d'août. Ils ont pu la prater. Cela arrive souvent. »

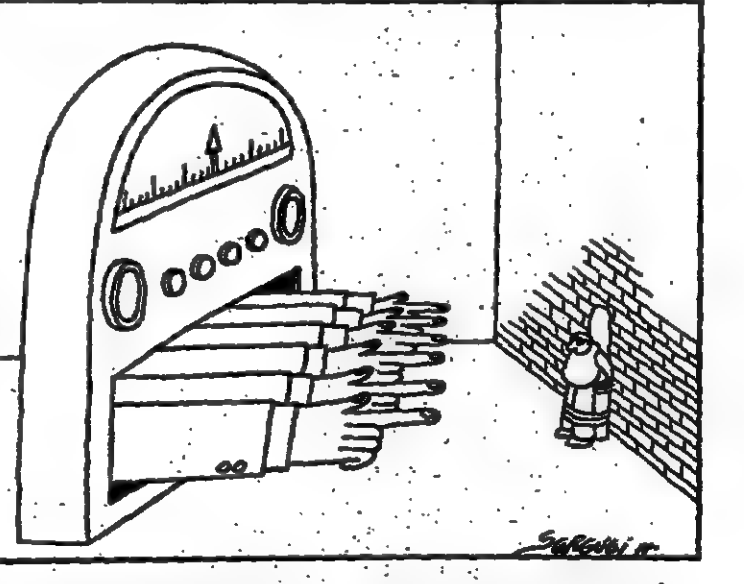
Qui pourra jamais vérifier ? Skyman ne sait rien de cette « dénommée Véronique » qu'il vient d'envoyer quai des Orfèvres. A peine quelques mots vengueurs griffonnés par une personne en colère. Mais le « vengeur masqué » a décidé de « prendre le parti de croire » ce qui lui écrit avant les auditeurs, et il se fait fort de « repérer les parasites à leur écriture et à leur style ».

Noms, prénoms, adresses, numéros de téléphone. Rien ne manque. Skyman n'a pas qu'à appeler. D'autres font preuve d'un certain acharnement dans la recherche de ses coordonnées. « Le numéro (de la dame qui me persécute), est sur liste rouge mais j'ai quand même réussi à l'avoir », annonce triomphalement un auditeur courageux qui prend soin de ne pas signer sa missive. « Merci Skyman. »

Vengeances cruelles Les canulars sont absurdes, délirants. Le « justicier masqué », lui, a un faible pour les vengeances raffinées et cruelles qui « font vraiment passer un mauvais moment ». Alors pourquoi ne pas annoncer à l'un de ces « salauds » dénoncés par leurs voisins que son bilan médical est des plus inquiétants. Pourquoi, puisque c'est en vogue, ne pas prononcer le mot SIDA ?

D'ailleurs, pourquoi abandonner ? La haine est un bon filon. L'émission diffusée une fois par semaine, lors de son lancement, en septembre 1987, est devenue biquotidienne. La radio a toute-

Pascal V. a bien failli subir la vengeance du « justicier masqué » de Radio-Skyrock. Professeur de français dans un collège du département de l'Eure, il a eu l'audace de refuser les félicita-



Parfois, la plaisanterie se corse, histoire de mettre un peu de sel dans l'affaire. Et d'appeler le gérant d'un magasin en prétendant avoir reçu une plainte concernant une des vendeuses. Elle aurait refusé de rendre un acompte afin de « le garder pour elle ». « Je vous appelle par courtoisie, explique-t-il au patron d'une voix bienveillante. Pour que vous essayiez de savoir auprès de cette Véronique si c'est vrai ou faux. » La « dénommée » Véronique est « invitée » à passer quai des Orfèvres pour une « petite déclaration ». « J'aimerais être là pour l'embrouiller, lance Skyman en ricanant après avoir raccroché. Elle aura beau protester, on ne la croira jamais. Peut-être même qu'elle va se faire virer. »

Et si Skyman avait raison ? Si Véronique se tirait mal de la conversation avec son patron que le « vengeur masqué » vient de lui imposer ? L'employeur ne vient-il pas de promettre au « commissaire Robert » qu'il comblerait lui-même sa vendeuse suivant ? « Ils se rendront bien compte en commissariat qu'il s'agit d'un canular », pléide Skyman, qui préfère garder l'anonymat. Et s'il était trop tard ? Les soupçons ont souvent la vic-

fois pris quelques précautions : les études juridiques ont montré que les plaintes éventuelles ne pourraient concerner que la diffamation et la divulgation publique de propos privés. D'ailleurs, les noms sont soigneusement gommés lors de la diffusion à l'antenne. « Ce serait juridiquement intenable », affirme le directeur de la station, Pierre Bellanger.

Et l'émission prospère. Les lettres de délation arrivent par sacs entiers. Des dizaines d'accusations tous les jours, des appels solennels à la vengeance, des missives pleines de haine. Pleines de détails également. « Attention, à Merville, c'est un gendarmier, pas un commissariat, et le palais de justice est à Hazebrouck », précise Codine afin d'éviter les faux pas. Des lettres pleines de lâcheté. « Surtout, au cours de ta conversation téléphonique, ne mentionnes pas le liège qu'il y a entre ces gens et moi », prévient une auditrice avant de livrer les coordonnées complètes d'une famille qui lui « a joué un mauvais tour ».

ANNE CHEMIN

Le Monde PLANTU La sélection de ses meilleurs dessins L'ALBUM 88 176 PAGES-250 DESSINS EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE BON DE COMMANDE PLANTU NOM Prénom Adresse Code postal Localité Pays FRANCE (frais de port inclus) Nbre ex. x 50 F = ÉTRANGER - DOM-TOM (frais de port inclus) Nbre ex. x 55 F = Le Monde 7, RUE DES ITALIENS 75009 PARIS (FRANCE) COMMANDE ET RÉGLEMENT À RENVoyer A :

Citez de logi

Sports

TENNIS : L'Open des Etats-Unis

Le Grand Chelem de Graf

Lendl, numéro deux

En perdant son titre américain, Ivan Lendl a également dû abandonner la première place mondiale qu'il occupait depuis cent cinquante-six semaines...

NEW-YORK de notre envoyé spécial

Ivan Lendl avait fait son entrée au livre des records comme le joueur de dollars sur les courts. Fortune faite (près de treize millions de dollars), le résident du Connecticut avait l'espérance de gagner pour le quatrième année consécutive l'open des Etats-Unis...

allait une nouvelle fois passer à la moutonnette tchèque. Mais le Wimbledon 1988 n'a plus rien à voir avec le litige d'antan. En 1987, c'était un joueur de fond qui restait sur la ligne du même nom...

La métamorphose de Wilander

L'a-t-il comprise après le défit qui lui infligea Ivan Lendl sur le court américain l'an passé ? En tout cas sa métamorphose a commencé ce moment. Et elle a été menée à son terme par le jeune joueur suédois Mats Wilander...

trième set. Il en avait déjà perdu deux. Et Wilander servait pour 5-3, autant dire pour le match. Lendl tira alors un passing de revers croisé pas un lob qui allaient à la perche d'un Suédois surpris au filet...

Les deux joueurs étaient sur le court depuis près de quatre heures. Mais, sans montrer le moindre signe de fatigue, ils se sont lancés dans la cinquième manche. Et à peine Wilander s'était-il détaché 2-0 que Lendl recollait au score. Mais dans un nouvel effort pour arracher une balle de break lors d'un véritable duel à la volée, il allait entamer ses réserves nerveuses...

La défaite d'un grand champion a été la consécration d'un nouveau champion. A vingt-cinq ans, Wilander, qui est depuis quelques mois le vétéran de Lendl dans la compétition, a désormais son palmarès sept titres de grand chelem dont trois pour le seul année 1988. Il est le septième joueur classé numéro 1 mondial depuis la création du classement officiel en 1973...

Pour la première fois depuis Margaret Court en 1970, et pour la troisième fois dans l'histoire du tennis, une joueuse a réussi le grand chelem, c'est-à-dire a gagné dans une même année les quatre tournois majeurs : championne d'Australie, de France et de Grande-Bretagne, Steffi Graf a bouclé ce cercle magique sur le ciment de New-York samedi 10 septembre...

NEW-YORK de notre envoyé spécial

Il faudrait que Steffi se casse une jambe pour qu'elle ne puisse pas gagner. Cette réflexion, entendue mille fois avant la finale dames des Internationaux des Etats-Unis, montrait le juste crédit qu'était accordé à la supériorité de M^{me} Graf. Mais il se jouait le titre de M^{me} Graf. Mais il se jouait le titre de M^{me} Graf...

Le jugement est-il trop sévère ? On attendait plus de ce match. On souhaitait une rencontre de la qualité du match Navratilova-Evert en finale de Roland-Garros il y a quatre ans. On espérait qu'un événement exceptionnel serait consacré par un tennis exceptionnel. Cela n'a pas été le cas...

prodiges à son adversaire par un public largement composé de Latino-Américains, l'Allemande de l'Ouest, âgée de dix-neuf ans, en effet, enleva la finale des Internationaux des Etats-Unis en battant en trois sets (6-3, 3-6, 6-1) Gabriela Sabatini. Deux semaines avant le début du premier tournoi olympique, qu'elle doit aller disputer à Séoul, Stéphanie Maria Graf est sans conteste la première joueuse du monde.

Et ainsi se sont déroulées les trois manches. La première avec Graf. La deuxième avec Sabatini. La dernière sans Sabatini.

Malgré tout on a bien vu ce qui a fait ici la supériorité de l'une sur l'autre. L'Argentine et l'Allemande ont chacune organisé son jeu autour d'un coup très fort : le revers pour Sabatini, le coup droit pour Graf. La première a étoffé son registre en travaillant le service, la seconde s'est appliquée sur le revers. Si bien qu'elles ont un potentiel analogue. Mais elles ne l'ont pas utilisé de la même manière. Comme l'a été Navratilova avant elle, alors que Sabatini manque de condition physique. Il y a dix mois, des tests médicaux ont montré qu'elle avait une capacité respiratoire inférieure d'un litre et demi à la moyenne des sportifs de haut niveau...

Une ère nouvelle

La polémique n'est plus de mise avec Steffi Graf. En janvier, à l'abri du toit couissant du nouveau stade de Melbourne, elle a battu Chris Evert. En juin, à Paris, elle a défait Natalia Zvereva. En juillet, à Londres, elle a dominé Martina Navratilova. Et voilà qu'en septembre elle a pris le meilleur sur Gabriela Sabatini. Quatre tournois, quatre surfaces, quatre adversaires, quatre victoires indiscutables. A quatorze ans, blessée à un tendon, elle avait reçu une lettre de Martina Navratilova lui conseillant de prendre son temps, d'aller à l'école, de ne pas brûler son jeune talent. A dix-sept ans, elle a eu une balle de match contre cette même Navratilova en demi-finale de l'Open des Etats-Unis. A dix-neuf ans, elle est virtuellement imbattable. Au cours des deux dernières années elle a seulement perdu quatre matches (deux contre Navratilova, deux contre Sabatini) et elle a gagné vingt-huit tournois. La gamine dont les immenses pieds étaient une attraction lors de sa première apparition à Roland-Garros a gravi à grandes enjambées les marches de la gloire sur lesquelles ont trébuché naguère Tracy Austin et Andrea Jaeger.

Une ère nouvelle a donc bien commencé. Pour s'en convaincre il suffit d'ailleurs de noter deux points : pour la première fois depuis 1974 Evert ou Navratilova n'étaient pas en finale de l'Open américain ; pour la première fois depuis 1983 Navratilova n'était dans aucune des trois finales de l'Open (simple, double ou mixte). Combien de temps ce règne durera-t-il ? La famille Graf a remporté jusqu'à présent autour d'une jeune femme qui a grandi avec une raquette de tennis pour toute compagnie. Les sollicitations vont désormais être plus puissantes que jamais. Mais cette éventuelle menace sur la suite de sa carrière est peut-être moins grave que ce qui est en train de se tramer dans les coulisses du Grand Prix féminin.

Mieux que Navratilova

Pour bien en mesurer l'importance, il faut revenir aux années 30. Sur fond de grande dépression économique mondiale, les champions de tennis vont d'un continent à l'autre à bord de transatlantiques à vapeur. En 1933, débarque ainsi à New-York un grand Australien du nom de Jack Crawford. Il a gagné au cours des mois précédents chez lui sur le gazon de Melbourne, à Paris sur la brique pilée de Roland-Garros puis sur les pelouses de Wimbledon. Un éditorialiste sportif du New-York Times : il y a quelque sur la paternité de l'expression, s'écrit alors que Crawford est en passe de réaliser le grand chelem. Fred Perry l'en empêche en le battant en finale à Forest Hills. Et il faudra attendre huit années avant que l'exploit soit accompli par Donald Budge. Trois autres joueurs le réussirent ensuite : Maurice Costello en 1933, Rod Laver en 1962 et 1969, Margaret Court en 1970.

Que dix-huit années se soient écoulées avant qu'une joueuse parvienne à nouveau à inscrire son nom au palmarès des quatre tournois majeurs entre janvier et décembre montre bien la difficulté de l'entreprise, même si les avions à réaction ont remplacé les paquebots comme moyens de transport. D'innombrables champions comme Bjorn Borg ont été dans l'incapacité de l'accomplir. Et l'évolution du jeu - matériel, surface, nombre de tournois - a été telle durant cette période que la Fédération internationale, qui se

AUTOMOBILISME : le doublé des Ferrari au Grand Prix d'Italie

La statue du commanditaire

Les McLaren-Honda ne sont plus invaincibles dans le championnat du monde de formule 1 automobile. Alain Prost (problème de moteur au trente-sixième des cinquante et un tours) et Ayrtton Senna (accrochage en doublant Jean-Louis Schlesser au quarante-neuvième tour) ont dû abandonner, dimanche 11 septembre à Monza, dans le douzième Grand Prix de la saison. Ces

arrêts ont fait la joie des cent mille spectateurs italiens et le bonheur de l'écurie Ferrari qui a même réussi le doublé avec Gerhard Berger qui a devancé Michele Alboreto de 502 millisecondes de seconde. Les Ferrari n'avaient plus triomphé dans le Grand Prix d'Italie depuis le doublé de Jody Scheckter et de Gilles Villeneuve en 1979.

qualification, Gerhard Berger avait seulement échoué pour 2 dixièmes de seconde dans sa lutte avec Alain Prost pour la deuxième place. Mais les deux pilotes des Ferrari redoutaient de connaître des problèmes de consommation en fin de course.

Comme lors de précédents grands prix, les McLaren-Honda semblaient parties pour une chevronnée triomphale. Ayrtton Senna, qui s'était laissé surprendre au départ par Alain Prost, avait aussitôt repris les devants et complétait la course avec près de 3 secondes d'avance sur son coéquipier jusqu'au trentième tour. Là, le moteur du pilote français commençait à perdre de la puissance et allait bientôt le contraindre à l'abandon.

Ayrtton Senna, qui avait déjà battu la veille le record de pole-positions (dix) en une saison, était en passe d'améliorer aussi son record de victoires (7) et de faire ainsi un nouveau pas décisif vers son premier titre de champion du monde des conducteurs. Au quarantième tour, il devançait encore Berger de 23 secondes et Alboreto de 30 secondes.

Comme à Monaco, c'est après avoir ralenti sa cadence pour tenter d'assurer son succès que le Brésilien a commis sa faute devant cette foule qui accompagnait de la voix et du geste la remontée inespérée des Ferrari.

Dans cette ambiance très parisienne, Ayrtton Senna a sans doute un peu perdu son sang-froid en voulant doubler Jean-Louis Schlesser à un endroit bien peu propice aux dépassements. L'agressivité et la prise de risques qui ont si souvent permis au Brésilien de faire la différence avec Alain Prost ont, cette fois, ruiné les espoirs de Ron Dennis, le directeur de McLaren, de réussir le grand chelem sur une saison de quatre victoires consécutives établi par Ferrari en 1982 et 1983.

Bien malgré lui, il a aussi permis à Gerhard Berger et à Michele Alboreto de rendre un bel hommage à Enzo Ferrari sur le circuit qu'il préférait.

GÉRARD ALBOUY.

MONZA de notre envoyé spécial

Comme la « Olla » des supporters mexicains de football, la vague rouge constituée par des dizaines de milliers d'oriflammes de la Scuderia agitée frénétiquement au passage des deux Ferrari a pris naissance à des heures avant de déferler tout autour du circuit. A deux tours de l'arrivée, Ayrtton Senna, pressé par Gerhard Berger, revenu à moins de 4 secondes, venait de commettre une énorme faute de pilotage en serrant trop à la corde Jean-Louis Schlesser, qu'il doublait dans la chicane. Le pilote français, qui disputait son premier Grand Prix en remplaçant Nigel Mansell, n'avait pu éviter la McLaren.

Cent mille Italiens, qui espéraient secrètement un miracle, venaient de retrouver tout espoir en Ferrari malgré sept mois d'échecs répétés et la disparition récente du fondateur de l'écurie.

Venu à Monza présenter le nouvel organigramme de la Scuderia, moins

d'une semaine après avoir porté de 30 à 90 % sa participation au capital de Ferrari, l'état-major de Fiat était le premier surpris par cette réussite. Gagner un Grand Prix insupportable, affirmait Vittorio Ghidella, le président de Fiat à la veille de la course. Il nous faut continuer à beaucoup travailler pour espérer, dans un peu de temps, accomplir un miracle. Seul Gerhard Berger avait osé le contredire : « Quand on entre en piste, il faut toujours la faire avec un peu d'espérance. »

Comme chaque année, les ingénieurs de la Scuderia, et plus particulièrement les motoristes, avaient fait un gros effort pour préparer le Grand Prix d'Italie. « Pour Enzo Ferrari, une victoire à Monza avait autant de valeur que toute une saison de succès », rappelait Mauro Forghieri, le directeur technique de la Scuderia des années 70, qui a conçu le nouveau moteur atmosphérique Lamborghini pour l'écurie Lola-Larrousse-Calmels.

Aux essais, les progrès avaient été sensibles. Dans la dernière séance de

SUCCÈS DE L'EXPÉDITION ACCOR/MOTUL/OMNIUM Communication AU SOMMET DU MUSTAGH ATA (7546 m, Xinjiang, Chine)

Ils ont gagné ! Partie le 28 juillet dernier de Roissy pour gagner le Xinjiang via Pékin, l'équipe formée des meilleurs alpinistes des trois sociétés-sponsors Accor, Motul et Omnium Communication est arrivée au camp de base du Mustagh Ata - 4 900 m - le 10 août 1988.

Le chef d'expédition Dominique Marchal a conduit l'équipe vers un très beau succès : huit membres de l'expédition française au Mustagh Ata ont atteint le sommet entre le 20 et le 23 août 1988 et notamment parviennent à l'altitude de 7 546 m.

Cette réussite tient sans doute à l'originalité de ce type d'expédition imaginée par l'Omnium, qui associe ses partenaires alpinistes amateurs à des professionnels de la montagne.

Accor, Motul et Omnium Communication se sont ainsi rapprochés pour mener à bien cette opération dont ils ont assuré à la fois la performance sportive et le financement. On peut se réjouir d'une si belle réussite collective et du financement.

Un livre d'art, patronné par les entreprises-sponsors, est d'ores et déjà en cours d'édition au SDE (groupe Omnium Communication) sur le thème : Xinjiang, Autour du Mustagh Ata, images et légendes de Olivier Folliot.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'ITALIE DE FORMULE 1

- 1. Berger (Aut., Ferrari), 1 h 17 min 39 s 744 ; 2. Alboreto (It., Ferrari) à une demi-seconde ; 3. Clivio (E.U., Arrows-Megatron), à 2 s 500 ; 4. Warwick (G.B., Arrows-Megatron), à 3 s 6 ; 5. Capelli (It., March-Judd), à 5 s 2 ; 6. Boutsen (Bel., Benetton-Ford), à 5 s 8.

Championnat du monde des conducteurs. - 1. Senna (Bré.), 75 pts ; 2. Prost (Fr.), 72 ; 3. Berger (Aut.), 57 ; 4. Alboreto (It.), 22 ; 5. Boutsen (Bel.), 21.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

- Première division (onzième journée) : Auxerre b. Lille 2-1 ; Paris-SG b. Toulouse 0-0 ; Bordeaux et Marseille 2-2 ; Nantes et Strasbourg 1-1 ; Monaco et Nice 1-1 ; Toulon et Montpellier 1-1 ; Caen et Sochaux 1-0 ; Cannes b. Saint-Etienne 1-1 ; Metz-Matras-Racing 2-0 ; Laval b. Lens 2-0. Classement. - 1. Auxerre, 23 pts ; 2. Paris-SG, 22 ; 3. Marseille, 20 ; 4. Bordeaux et Nantes, 19 ; 5. Metz, 18 ; 6. Montpellier et Cannes, 17 ; 7. Sochaux et Toulon, 16 ; 8. Laval, 13 ; 9. Lens, 11 ; 10. Strasbourg, 9 ; 11. Caen, 8 ; 12. Metz, 6 ; 13. Saint-Etienne, 4.

Troisième division

GROUPE A

- Brest b. Le Mans 3-1 ; La Roche AEP b. Rennes 1-0 ; Mulhouse b. Angers 2-0 ; Quimper et Créteil 1-1 ; Nancy b. Valenciennes 1-1 ; Reims et Dunkerque 2-0 ; Gueugnon b. Beauvais 1-1 ; Guingamp et Rouen 1-1 ; Abbeville b. Le Touquet 3-0. Classement. - 1. Brest, 27 pts ; 2. Mulhouse, 22 ; 3. Rennes, 21.

GROUPE B

- Lyon b. Rodez 4-0 ; Nîmes b. Dijon 2-0 ; Orléans et Bastia 0-0 ; Annecy b. Grenoble 1-0 ; Sète b. Alès 4-0 ; Le Havre b. Montceau 0-0 ; Martigues et Istres 2-1 ; Clermont-L. b. Niort 1-0 ; Cluses-F. b. Le Puy 1-0. Classement. - 1. Lyon, 27 pts ; 2. Nîmes, 25 ; 3. Annecy, 20.

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRIAL

Le Français Thierry Michaud (Fantic) a remporté le championnat du monde de trial en s'imposant, le dimanche 11 septembre, dans le Grand Prix de Pologne disputé à Myslenice. En devançant l'Italien Miglio et l'Espagnol Tarres, ancien tenant du titre, au cours de cette deuxième et dernière épreuve du championnat du monde, il a conquis sa troisième couronne mondiale.

Open 88.



Culture

MUSIQUES

« Le Château de Barbe-Bleue », à l'Opéra d'Amsterdam

A double tour

Un homme, une femme, de l'ombre, de la lumière et du sang : l'opéra de Bartok ne retient du conte qu'un schéma d'un tragique écrasant. Plus écrasant d'être, dans cette nouvelle production, exécuté deux fois de suite dans la même soirée. Et pas vraiment comme on l'attendrait.

Ni rituel sadique ni transposition romancée de l'histoire vraie de Gilles de Rais, le *Château de Barbe-Bleue*, premier opus dramatique et lyrique de Bartok, n'est pas un opéra. On n'y suit ni évolution psychologique ni intrigue. Pendant soixante minutes d'un sinistre torride, rien ne se passe au vérité, et, pourtant-on dirait, rien ne se crée tant on prévoit, tant on suit.

Le châtelain ayant ravi à sa femme une quatrième épouse - femme parmi toutes les femmes, prénom : Judith -, il la ramène chez lui, et sait, lui aussi, ce qui va se passer. Elle veut voir, connaître, posséder, pousser les portes dont son époux détient les clefs. Elle aussi sait : il fera tout ce qu'elle lui demande, il lui fournira les clefs. Ce jeu pervers et compliqué de l'offre et de la demande s'achève, comme on sait, à l'ouverture de la septième porte.

Le *Château de Barbe-Bleue* n'est pas un opéra car rien ne s'y passe que les mots puissent exprimer ni un décor figurer. Certes, c'est un duel, et cruel, mise à mort assurée, sacrifice dont on connaît d'emblée la victime. Mais le héros, « personnage » principal, réel sujet, du drame, est bel et bien ce secret, fruit tentateur que cache celui qui sait (un homme) et que l'innocent (une femme) veut percer, dans l'assombrissement du prix à payer. Il y a de l'enfer et du paradis perdu dans ce château hanté (« Voyez dans l'ombre, ce château sombre, sans doute vous le connaissez », dit d'ailleurs le prologue).

Le *Château de Barbe-Bleue*, enfin, n'est pas un opéra parce que la musique - grand poème symphonique bouillonnant sans arrêt sous le dialogue chanté - cette musique à la fois luxuriante et acérée du premier Bartok, suffit amplement à la représentation.

Un système serré de leit motifs (le sang, l'ombre, la lumière, l'interrogation) dit au fur et à mesure ce qui se passe, où on en est. La très grande netteté des plans rythmiques fait clairement sentir que le temps passe, inexorablement. Les tableaux (évoqueries mi-féériques, mi-symboliques, qui succèdent à l'ouverture de chaque porte) suivent d'abord une courbe ascendante : Judith peut encore être sauvée. Puis, après la vision de bombe atomique

geyer, des fanfares militaires, des glissements de bois et de harpes ; et ces extraordinaires soupis des âmes mortes dont on ne sait pas comment Bartok a su les obtenir, en 1918, du vieil orchestre symphonique.

Alors, quand vous allez écouter - l'occasion est rare - cette œuvre magnifique, vous voulez un orchestre, vous voulez un chef, et basta pour la mise en scène. Vous serez un peu déçu à Amsterdam. Ce n'est pas le Concertgebouw mais le Philhar-

haletantes, d'accès de tendresse désespérée.

Cette production, néanmoins méritait indéniablement le voyage en Hollande. Parce que son metteur en scène, Herbert Wernicke, qui signe également le décor, a monté pour Hambourg, malgré son âge peu avancé, des *Maitres chanteurs* qu'accueillera cette saison le Palais-Garnier. Et que le moins que l'on puisse dire, c'est que cet Allemand a des idées.



« Barbe-Bleue, même-voix dans le deuxième acte... » Porte lumineuse, lignes épurées, construction géométrique. Des moultiers vidéo essentent Katherine Ciesinski (Judith) et Henk Smit (le comte).

- cuivres et percussions déchaînées - que provoque l'ouverture de la cinquième porte, déclinant dans une acceptation résignée de la fatalité.

Seul un orchestre, seule la musique peuvent désigner à notre imagination, sans réalisme étriqué, ces oiseaux chanteurs, ces eaux dormantes, ces joyaux, ces arbres merveilleux que Judith découvre derrière les portes et que saillit immédiatement un voile sanglant : ce sont des trilles, des timbres en

monique des Pays-Bas, orchestre maison, consciencieux mais ternes, qui participe à cette production de début de saison. Le chef est Helmut Haenschel, jeune et principale bagnette de l'Opéra d'Amsterdam, attentif à ce que toutes les notes soient jouées ; mais manquent la flamme, un peu d'air entre les plans sonores, pour alléger les dissonances, des contrastes marqués dans l'organisation du temps, des étapes plus évidentes dans la marche forcée à la catastrophe, coupée de pauses

On ne saurait évidemment ignorer qu'il n'y a pas mal travaillé à Frankfurt : On retrouve dans ce *Château de Barbe-Bleue* certaines marques de fabrique (comme dans le *Wozzeck* blanc passé par la Mœnne et vu au Châtelet) : plans géométriques et inclinés, effets de déséquilibre et de disproportion, usage systématique du noir et du blanc avec filet de sang coulant lentement sur un mur immaculé.

Les idées de Wernicke pour le non-opéra de Bartok ont pourtant été inestimable hérité qu'elles sont obscurément en accord avec la musique, et jamais littéralement accordées au livret (du poète Bela Balazs). Puisque toutes les images émanent de l'orchestre, la scène est un volume abstrait, soit un triangle isocèle, porte immense basculant sur ses gonds, tantôt à gauche, tantôt à droite. Dans l'embrasure, il n'y a rien. Rien que des briques qui s'annoncent une à une sous l'action d'une main invisible, sablier kafkaïen, barricade spontanée. Toutes les issues sont bismut bouchées.

Des doubles d'eux-mêmes

Le comte - costumé en bourgeois misérable - étrange alors Judith de sa cravate, pose sa veste sur son cadavre. C'est l'entracte, tout est terminé. Non, tout recommence après la pause mais à l'envers, en *scène*, avec des suscits, des accélérations, comme dans un film que l'on rembobine. Dans ce château fermé à double tour, les personnages deviennent ainsi des doubles d'eux-mêmes, encore dédoublés par les images incertaines que l'on aperçoit sur les six moniteurs disposés sur la scène, gros plans de visages filmés pendant la version « originale ».

Faut-il ajouter que cette belle construction intellectuelle se réfère finalement sur elle-même, grâce à un jeu de scène particulièrement futé ? Ne désamorçons pas l'effet de surprise et n'oublions pas un détail essentiel : Henk Smit est un baryton hollandais qui chante avec humanité. Katherine Ciesinski, une Américaine, a enregistré l'*Ariane et Barbe-Bleue* de Dukas (Erato). Belle, maîtresse d'une voix peut-être insuffisamment coracée pour la langue hongroise, elle parvient à occuper la scène sans trop donner l'impression de s'agiter.

Reste que dans cet opéra mental, gestes, déplacements, mimiques véhémente paraissent vite insupportables.

ANNE REY.

* Prochaines représentations : les 14, 17, 20, 24 et 30 septembre, 20 h.

Au Festival de Besançon

L'Asie de Shao Chia Lu

Un Chinois pour les chefs d'orchestre, un Argentin pour les compositeurs, sont les lauréats des concours de Besançon.

Les interprètes européens et américains finiront par prendre peur du « péril jaune »... Non contents d'exporter pianos et téléviseurs, les « grands dragons » d'Extrême-Orient importent massivement les prix internationaux de notre musique classique. Ainsi, au Festival de Besançon, le jour même où Qian Zhou, la petite violoniste de Chine populaire, venait faire admirer le talent qui lui a valu le prix Jacques Thibaud, c'est un Chinois de Formose qui triomphait le plus justement du monde de quarante-deux candidats au concours international des jeunes chefs d'orchestre. Shao Chia Lu (vingt-huit ans), qui a travaillé à Bloomington et à Vienna, nous entraîne d'emblée dans un

tourbillon de rêve musical. On le suit sans se poser de questions. La fête polonaise du *Roi malgré lui*, de Chabrier, est une page brillante, où il faut marier ardeur, lourdeur et joie populaire ; il y a même d'emblée, simplement parce que son corps porte la musique, à travers ces grandes brassées de gestes souples et précis, ces mouvements qui tangent comme la mer et cette mèche noire qui balait son visage sérieux d'un bonheur tout intérieur.

Il accompagne Asia de la *Shéhérazade* de Ravel avec une délicatesse d'estampe, préservant la voix ravissante mais fragile de Brigitte Lafon ; quand le chant s'éteint, toute l'émotion du compositeur brille encore dans ces timbres fascinateurs.

Plutôt que dans les *Dances de Galant* de Kodaly, qui font appel au même type de qualité que Chabrier, on aurait aimé l'entendre dans une grande œuvre classique, éprouve que Besançon réserve aux demi-finales, ce qui est fort regrettable pour cette dernière soirée qui devrait donner tout son éclat au concours.

Ce programme minimum a suffi cependant au jeune Formosan pour « faire la différence » avec deux candidats de valeur, mais qui n'ont pas la même intuition ou la même faculté de médiation physique que la musique. L'Américaine Jenna Hynes a beaucoup de métier, déroule les œuvres avec une justesse formelle impeccable, mais la musique reste toujours un peu banale et fade, plutôt apprises que ressenties.

Poésie et mystère de Ravel

Le Français Pascal Rophe (vingt-huit ans, deuxième prix *ex aequo*), excellent technicien, paraît raide, contrôlé tout avec des bras un peu crispés, laissant échapper l'élégance et l'humour de Chabrier, la poésie et le mystère de Ravel. L'Orchestre de Lyon s'est montré le parfait miroir des trois finalistes, malgré l'absence des deux harpistes, préjudiciable au jeune Français.

Innovation au Festival de Besançon (qui, par ailleurs, offre un programme de qualité sans grande surprise) : le premier concours international de composition, jugé par un jury brillant, présidé par Marcel Landovsky. Il a couronné un Argentin, Ezschel Isakowitch, et décerné un second prix au Français Antony Girard, tous deux âgés de vingt-neuf ans. L'œuvre choisie pour orchestre, d'une durée de dix minutes, doit être créée par les finalistes du prochain concours des jeunes chefs d'orchestre. On leur souhaite bien du plaisir, ainsi qu'au compositeur. Mieux vaudrait, semble-t-il, confier cette tâche périlleuse à un spécialiste chevronné.

JACQUES LONCHAMPT.

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
16 septembre 20 h 30
ORCHESTRE DE PARIS
direction Semyon BYCHKOV
Shura CHERKASSKY
R. STRAUSS
Don Juan - Burlesque
MAHLER
Symphonie n°1
Loc. par téléphone 47.20.36.37
Aux caisses de 11h à 19h

GRAND PALAIS
avenue Winston-Churchill
FIGURATION CRITIQUE 88
de 11 h à 19 h
jusqu'au 29 septembre

ALVIN AILEY
AMERICAN DANCE THEATER

PALAIS DES SPORTS
PORTE DE VERSAILLES

27 SEPTEMBRE
16 OCTOBRE

LOCATION au PALAIS DES SPORTS de 12 h 30 à 19 h - FNAC - et AGENCES
PAR TELEPHONE de 12 h à 19 h **48 28 40 90** RENSEIGNEMENTS **48 28 40 48**

Culture

CALENDRIER

Classique

● **Rétrospective Pierre Henry.** — De Dieu à Satan en passant par toutes les apocalypses, Pierre Henry a réorganisé quarante années d'inventions sonores et d'imageries électroacoustiques pour composer quinze concerts pour une rétrospective. Rarement musicien sans ainsi, en sa maturité, tout livré de lui-même.

★ Du 16 septembre au 1^{er} octobre, à 18 h 30, Petit Auditorium de l'ARC. Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson. Tél. : 43-04-93-01. (Festival estival).

● **Ouverture de Musica à Strasbourg.** — Harry Kupfer, vous connaissez ? Une *Tétralogie* contestée à Bayreuth cet été, une place d'honneur dans la future équipe de l'Opéra-Bastille. Champion de la mise en scène-coup de poing, il a planché autrefois sur *les Soldats*, opéra instantané réputé impossible de Bernd Alois Zimmermann. Le festival strasbourgeois Musica a fait venir sa production de Stuttgart, Bernhard Kontarsky la dirigera. Digne ouverture pour des festivités d'avant-garde dont on reparlera.

★ Les samedi 17 et dimanche 18, Théâtre municipal, à 20 h 30. Tél. : (16) 88-35-32-34.

● **Quatuors au sonnet.** — Après un premier festival des quatuors, encore discret, l'an dernier, Georges Zisiel et son association Pro Quartet voient grand. En marge d'un forum qui comprendra cours magistraux, colloques et projections, un jamboree de quatuors à cordes sans précédent mêle les plus illustres aux débutants et commence par un doublet Allemagne-Autriche, dans Bartók et Beethoven, le Quatuor Brandis, rejoint le même soir par des membres de l'ex-Amadeus dans le premier sextuor de Brahms.

★ Dimanche 18, Opéra-Comique, 20 h. Tél. 48-04-54-13.

● **Paata Bonchoukhine à Bobigny.** — Attila (à Nîmes cet été) : le revold. Paata de son prénom ; géorgien, comme l'indique son patronyme. Une authentique basse profonde. Récital de cette voix formidable dans un programme intégralement russe (de Tchaïkovski à Glinka).

★ Lundi 19, Maison de la culture de Bobigny, 21 h. Tél. : 48-31-11-43.

Jazz

● **Les Frères Ferré.** — De Matelot Ferré, le père, au dernier cousin, en passant par les oncles, on est musicien chez les Ferré comme on nait aristocrate chez les Guermantes. Bouliou et Héloïse sont les plus brillants rejetons de la famille. Ils possèdent toutes les techniques modernes de la guitare. Leur goût musical est très étendu : Matelot accompagnait Django, Bouliou a travaillé avec Messiaen. De leur origine, ils ont gardé intact comme une flamme le sens de l'été.

★ Du 13 au 17, Magasinier Terrasse, 22 h 30. Tél. : 42-36-26-44.

● **Steve Lacy.** — Le plus parisien des grands créateurs américains pratique un instrument peu commun aujourd'hui dans le jazz moderne, le saxophone soprano. Il y est de loin le plus original. Lacy excelle dans l'idée monokienne du jazz et recourt d'ailleurs fréquemment au répertoire du pianiste. Avec un son que l'on n'oublie pas.

★ Mardi 13, Sunset, 22 h. Tél. : 45-26-46-60.

EN BREF

● **Réouverture du Golf Drouot.** — Fermé en 1981, le Golf Drouot (situé à l'angle de la rue Drouot et du boulevard Montmartre) rouvre le 28 septembre prochain, sous la direction de son fondateur, M. Henri Leproux, mais dans les locaux du Bass Palladium et avec l'appui d'un sponsor : la bière Kammerberg. Le Golf Drouot nouvelle manière sera ouvert tous les mercredis à partir de 18 h 30. Au programme, un « tramplin » et un concert surprise.

● **Le Sahel, la musique et l'environnement.** — Un grand concert aura lieu en mai 1989 à Bakau (Gambie) afin de sensibiliser les populations sahéliennes à la protection de leur environnement. La Britannique Alison Nacral Stewart, organisatrice du concert, compte rassembler un grand nombre de groupes africains et de vedettes internationales.

PHILIPPE ADRIEN
DRAMES
DE
LA VIE
COURANTE

cam
THEATRE DE
la Tempête

SÉDUCTION 100 42 28 00 06 57 20

● **La rentrée des classes.** — Le Dunois ouvre ses portes (entrée libre), avec trois soirées originales confiées aux stagiaires de haut niveau qui viennent de travailler depuis le 29 août dans les formations de cycle supérieur de l'Orchestre national de jazz (ONJ). Au programme, des compositions de Gil Evans et François Jeannet.

★ Du 14 au 16, au Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Variétés

● **Eddy Grant.** — Rock, reggae et soul. L'ancien leader du groupe The Equals chante aussi une chanson antiapartheid : *Gimme Hope Jo'anna*.

★ 16 septembre, Bataclan, 20 h 30.

● **Starmania.** — Nouvelle mouture (nouveau livret, dix-huit chansons au lieu de vingt-six) de l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon. Les deux auteurs signent eux-mêmes la mise en scène d'un « musical » aux airs désormais connus avec une pléiade de jeunes artistes : Norman Groulx, Mazarine, Martine Saint-Clair.

★ A partir du 16 septembre, Théâtre de Paris, 20 h 30. Tél. : 48-74-16-82.

● **Dédé Saint-Prix.** — Chanteur et conteur antillais, Dédé Saint-Prix imagine le choral, rythme mariniquais endiablé, héritage de la musique accompagnant les chevaux de bois des manèges.

★ 19 septembre, Olympia, 21 heures. Tél. : 47-43-56-11.

CINÉMA

Vers la fin du Festival, un film américain d'un metteur en scène tchèque

sur la rencontre de deux poètes anglais : plaisir de l'esprit et des yeux.

En Normandie, les grands filets à crevettes s'appellent des « pousseurs ». Car c'est en les poussant sur le sable qu'on ramène les délicats crustacés. Le Festival de Deauville est, sans conteste, un « pousseur ». Il a ramassé cette année sur le sable du Lido quantité de films déjà passés à Venise. *Big, les Modernes* (maintenant sur les écrans), *A Fish called Wanda*, *A Hunted Summer*. N'est-ce pas un peu inquiétant ? Le Festival ne devrait-il pas, sans décourager la bonne volonté des Majors Compagnies, prospecter davantage chez les indépendants, s'employer à découvrir, à révéler de plus « petits » films, et ne pas se contenter d'être une luxueuse vitrine.

« *A Hunted Summer* », d'Yvan Passer, à Deauville

Gangsters et poètes

Samedi soir, dans le casino rénové, si caparoté de marbre rose qu'il ressemble à une salle de bains d'émir, les machines à sous surmenées crachotaient leurs piécettes avec parcimonie. Le Festival traitait à sa fin. La veille, Daniel Toeau du Plantier et André Halimi s'étaient copieusement insultés sur le plateau de la 5. Le responsable de la promotion du cinéma français à l'étranger délaissant à Deauville « tout caractère artistique et culturel », le délégué général de la manifestation traitant son interlocuteur de « sauteur », de « fossyeur de la Gammou », etc.

Un plaisir épicurien

Ces duels, pour divertissants qu'ils soient, ne sont pas de saison. Le cinéma mondial n'est pas en bonne santé. Si ses infirmiers se mettent à faire le coup de poing au chevet du malade...

Lorsque, au fin de soirée, enchaînant sans transition sur la projection-surprise de *Roger Rabbit*,

tomba du ciel un bonheur inespéré pour les yeux et l'esprit : *A Hunted Summer*, d'Yvan Passer. Produit pour la Cannon par les ineffables Golan et Globus sur la voie de la rédemption cinématographique, c'est un film américain, certes, mais intensément européen, et pas seulement parce que le réalisateur en est tchèque.

Il raconte la première rencontre au bord d'un lac italien, durant l'été 1916, de Byron et Shelley. Plaisir épicurien, échanges intellectuels, passions charnelles, délire provoqué par l'opium. Les poètes et leurs compagnes lisent beaucoup, mais écrivent peu durant cet été volontairement hanté et vivent dans une exaltation communicative l'amour des corps et l'amour de l'art.

La jeunesse est là, et la beauté, l'ombre de la mort et bien des cruautés. Amoureuse de Shelley, dont elle deviendra l'épouse, mais séduite par Byron, « qui fait s'évanouir les femmes », la jeune Mary se laisse aller à la fois à l'acte et à la plume à la main, un étrange sourire aux lèvres, dormant sans

sance à un monstre plein d'avenir, la créature de Frankenstein...

Chaque image de *A Hunted Summer* (signée du chef opérateur italien Giuseppe Rotunno) est un Turner, les comédiens merveilleusement choisis (Eric Stoltz, Philip Anglin, Alice Krige, Laura Dern), pour la plupart Américains, parlent un anglais limpide quoique sans affectation, les personnages éprouvent des sentiments et les expriment.

A Hunted Summer, dans le contexte deauvillois, a provoqué un soulagement presque physique. Arrivant après tant de bagarres, de coups de feu, de films de gangsters, de joueurs de base-ball, après tant de films efficaces, toniques, sympathiques, mais d'une profonde, agressive, lassante vulgarité ; après tant de « produits », comme dirait Toeau du Plantier, où l'action seule galope, tandis que le dialogue stagne, se résumant de plus en plus souvent à la consternante litanie alternée « shit », « fuck », « fuck », « shit », après ça, un peu de Shelley, ça fait du bien.

DANIELE HEYMANN.

M.A.R.S. INTERNATIONAL

MARCHÉ INTERNATIONAL DES ARTS DE LA SCÈNE

THEATRE / DANSE / CHANSON / JAZZ
ROCK / MUSIQUE CLASSIQUE

LE PREMIER MARCHÉ INTERNATIONAL
POUR LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT
(ARTISTES / AGENTS / PRODUCTEURS / THEATRES / FESTIVALS)

et M.A.R.S. crée Musicom à son image....




MUSICOM

MUSIQUE ET COMMUNICATION

RADIOS, CISS DISCOGRAPHIQUES, EDITEURS, AGENCES DE COMMUNICATION

11-15 OCTOBRE 1988

GRANDE HALLE-LA VILLETTE

☐ AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ☐ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (AFAI) ☐ DU CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR ☐ DE LA MAIRIE DE PARIS ☐ DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE ☐ DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (CEE) ☐ DE L'ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DE LA CHANSON, DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ ☐ DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES (S.A.C.D.) ☐ DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (S.A.C.E.M.) ☐ DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ADMINISTRATION DES DROITS DES ARTISTES ET MUSICIENS INTERPRÈTES (S.A.D.A.M.) ☐ DE LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION ET DE DISTRIBUTION DES DROITS DES ARTISTES INTERPRÈTES (S.P.D.A.I.) ☐ DE LA FONDATION FNAC INTERNATIONALE DE LA CULTURE ☐ DE LA GRANDE HALLE-LA VILLETTE ☐ DE LA BANQUE CENTRALE DES COOPÉRATIVES ET DES MUTUELLES (B.C.M.)

MÉMBRES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION : 1400 / MARSEILLE-FNAC 1400 / 1500 / LYON-LIBS ATELIER 1500 / 1600 / STRASBOURG-FNAC 1600 / 1700 / BORDEAUX-FNAC 1700 / 1800 / TOULOUSE-FNAC 1800 / 1900 / NANTES-FNAC 1900 / 2000 / LIÈGE-FNAC 1900 / 2100 / PARIS-FNAC FORUM 2100.

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses.)
THE FANTASTIC HORROR SHOW, Les Déclarateurs (42-35-51-52), 21 h.

LES autres salles

CHAPPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE (43-63-23-36), 0 L'Évangile selon Judas, 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), Revisions dormir à l'Élysée, 21 h.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-25-90), Paradoxe, suivi de Va dans le miroir ou les tentures, 20 h 30.

Les cafés théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), Salle L. Aron = MC 2, 20 h 15. Les Épis noirs, 21 h 30. Laurent Violet, 22 h 30.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, Louis Thury, 20 h 30. Régal d'orgue. Chœur de Montigny. Grégoire, Joaquin des Prés. Dans le cadre de Festival d'été de Paris. Tél. loc. : 48-04-98-01.

Lundi 12 septembre

HOMERIDY (A. v.a.): Forum Aron-Ciel, 1° (42-97-52-53); Pathé Impérial, 2° (47-42-72-52); UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); UGC Normandie, 8° (45-74-94-94); UGC Normandie, 9° (45-63-16-16); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); v.f.: Rex, 2° (42-36-33-33); UGC Montparnasse, 6° (45-74-94-94); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94); UGC Odéon, 1° (43-36-23-44); Métro, 1° (45-39-52-43); UGC Convention, 1° (45-74-94-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A. v.a.): Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); Pathé Montparnasse, 6° (45-33-79-38); Pathé Saint-Germain, 6° (42-23-72-30); Pathé Marignan-Concorde, 6° (43-59-92-82); Pathé Champs-Élysées, 6° (47-20-23-23); Gaumont Parana, 1° (43-35-30-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 1° (45-75-79-79); UGC Maillot, 17° (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2° (42-36-33-33); Gaumont Opéra, 9° (47-42-56-31); Les Nations, 12° (43-43-04-67); Fauvette Bis, 13° (43-31-60-74); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Pathé Montparnasse, 14° (43-20-12-06); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Wexler, 18° (45-22-46-01); Trois Sacrées, 19° (42-06-79-79); Le Gaumont, 20° (46-26-10-96).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit. v.a.): Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-56).
MORT A VENISE (It. v.a.): Studio Galand, 5° (43-54-72-71).
MR. LUCKY (A. v.a.): Action Ecotes, 5° (43-25-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A. v.a.): Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-56) 11 h 45.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.a.): Cinéoch, 6° (46-33-10-82) 13 h 30; Saint-Lambert, 15° (45-32-91-68) 17 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE DE GUERRE, Film américain de Kevin Reynolds, v.a.: Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); UGC Danon, 6° (42-25-10-30); UGC Normandie, 8° (45-74-94-94); v.f.: Rex, 2° (42-36-33-33); UGC Montparnasse, 6° (45-74-94-94); Gaumont Opéra, 9° (47-42-56-31); UGC Odéon, 1° (43-36-23-44); Métro, 1° (45-39-52-43); Convention Saint-Charles, 15° (45-79-33-00); UGC Convention, 15° (45-74-94-94); Trois Sacrées, 19° (42-06-79-79); Le Gaumont, 20° (46-26-10-96).

IRONWED, Film américain d'Éric Rohmer, v.a.: Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-56); Saint-Michel, 9° (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6° (45-74-94-94); UGC Biarritz, 9° (45-63-20-40); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94); UGC Odéon, 1° (43-36-23-44); UGC Convention, 15° (45-74-94-94).

MASSOULÉ, Film américain de Bob Swain, v.a.: Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Saint-Michel, 9° (42-25-10-30); Pathé Champs-Élysées, 6° (47-20-23-23); Biscuits Montparnasse, 15° (45-44-23-23); v.f.: Rex, 2° (42-36-33-33); UGC Montparnasse, 14° (43-27-84-50); Convention Saint-Charles, 15° (45-79-33-00); Gaumont Convention, 15° (45-74-94-94); UGC Odéon, 1° (43-36-23-44); Métro, 1° (45-39-52-43); Le Gaumont, 20° (46-26-10-96).

LES MODERNES, Film américain d'Alan Rudolph, v.a.: Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Pathé Montparnasse, 6° (45-33-79-38); Pathé Marignan-Concorde, 6° (43-59-92-82); Gaumont Parana, 1° (43-35-30-40); Sept Parana, 14° (43-20-12-06); v.f.: Pathé Français, 18° (47-70-33-88).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24) LUNDI
Rédaction.
VIDÉOTHÉQUE DE PARIS (46-26-34-80) LUNDI
Rédaction.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.), Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Rex, 2° (42-36-33-33); Bretagne, 6° (42-32-57-97); UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6° (43-59-19-08); Saint-Lazare-Paquetier, 8° (43-87-35-43); UGC Biarritz, 9° (45-63-20-40); Pathé Français, 9° (47-20-23-23); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13° (43-36-23-44); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Wexler, 18° (45-22-46-01); Le Gaumont, 20° (46-26-10-96).

BOUJOUR L'ANGOISSE (Fr.): Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9° (45-63-20-40); Pathé Français, 9° (47-20-23-23); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); Métro, 1° (45-39-52-43); Convention Saint-Charles, 15° (45-79-33-00); UGC Maillot, 17° (47-48-06-06); Pathé Cléchy, 18° (45-22-46-01); Le Gaumont, 20° (46-26-10-96).

LE COMPLÔT, Film français d'Agostino Bonino, v.a.: Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); 14 Juillet Odéon, 6° (43-36-23-44); Gaumont Ambassade, 6° (43-59-19-08); Métro, 1° (45-39-52-43); 14 Juillet Bastille, 11° (43-57-90-81); Trois Parana, 14° (43-20-12-06); 14 Juillet Beaugrenelle, 15° (45-75-79-79); UGC Odéon, 1° (43-36-23-44); Le Gaumont, 20° (46-26-10-96).

LES grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.): Les Trois Luxembourgs, 6° (46-33-97-77).
A BOUT PORTANT (A. v.a.): Le Cinéma, 1° (43-29-11-30).
AGUIÈRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.a.): Accatone (ex Studio Cajas), 5° (46-33-96-86).

PARIS EN VISITES

MARDI 13 SEPTEMBRE
«Une heure au cinémathèque Montparnasse», 11 heures, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).
«L'Opéra», 15 h 30, dans le hall (Pierre-Yves Jost).

LES grandes reprises

LES MODERNES, Film américain d'Alan Rudolph, v.a.: Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Pathé Montparnasse, 6° (45-33-79-38); Pathé Marignan-Concorde, 6° (43-59-92-82); Gaumont Parana, 1° (43-35-30-40); Sept Parana, 14° (43-20-12-06); v.f.: Pathé Français, 18° (47-70-33-88).

AMERICAN CENTER
1987-1991
work in progress
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
DOMINGO, CLAUDIA, RIKK, GARY, MARYANNE, RICHARD, GLORIA, MARK ET STANLEY
vous attendent à partir du 12 septembre pour vous apprendre à parler leur langue et à comprendre leur culture.

LE GRAND BLEU (Fr., v.a.): Gaumont Ambassade, 6° (43-59-19-08); Kinopar Opéra, 2° (47-42-60-33); Rex (Le Grand Rex), 2° (42-36-33-33); Fauvette, 13° (43-31-56-86); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Métro, 1° (45-39-52-43); Louange, 19° (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.): Lucerna, 6° (45-44-57-34); George V, 9° (45-62-41-89).
HAIRSPRAY (A. v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); UGC Montparnasse, 6° (45-74-94-94).
HECTOR (Bel.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); UGC Montparnasse, 6° (45-74-94-94).

LE CONTRAT (A. v.a.): Hollywood Boulevard, 9° (47-70-10-41).
LES DAMNÉS (A. v.a.): Accatone (ex Studio Cajas), 5° (46-33-96-86).
DESPAIR (All. v.a.): Accatone (ex Studio Cajas), 5° (46-33-96-86).
DIXTY DANCING (A. v.a.): George V, 9° (45-62-41-89).

UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL
dunhill PRÉSENTE
L'ÉCOLE ESPAGNOLE D'ÉQUITATION DE VIENNE
RÉSERVEZ DES MAINTENANT
PARIS
PALAIS OMNISPORTS DE BERCY
29/9 30/9 1/10 2/10
LOCATION: (1) 43.46.12 (2) FNAC ET AGENCES
BORDEAUX
CHÂTEAU DE BELFORT-ST.MÉDARD
6/10 7/10 8/10 9/10 LOCATION: 36.39.55

Education

Les difficultés de la rentrée scolaire

Les cours n'ont pas commencé au lycée Grandmont de Tours

Les conditions de la rentrée scolaire continuent de susciter des mouvements de protestation. A Trappes (Yvelines), des parents d'élèves occupent l'école maternelle Mauret avec le soutien de la municipalité pour protester contre la fermeture d'une classe. Près de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), une centaine de parents ont bloqué pendant une heure deux trains sur la ligne Paris-

Bâle, le samedi 10 septembre, pour soutenir leurs revendications. Enfin, à Bourges, les parents d'élèves et instituteurs de huit écoles primaires et maternelles ont manifesté, samedi, pour protester contre l'annulation du transfert des classes du samedi au mercredi, après un recours en justice de l'archevêque de Bourges, destiné à préserver le catéchisme du mercredi (Le Monde du 8 septembre).

TOURS
de notre correspondant

Les enseignants et personnels administratifs du lycée Grandmont de Tours (Indre-et-Loire), ont décidé de poursuivre, lundi 12 septembre, le mouvement de grève déclenché le jour de la rentrée des classes, et qui a empêché les cours de commencer. Soutenus par les parents d'élèves de la FCPE, ils protestent contre l'insuffisance du nombre de professeurs et de non-

enseignants au regard des effectifs de l'établissement. Ceux-ci ont augmenté de 1 000 élèves depuis quatre ans et 30 postes d'enseignants manquent cette année pour retrouver les conditions d'encadrement de la rentrée 1984. Cette année, le lycée Grandmont accueille 3 300 élèves, soit 400 de plus que l'an dernier, et des classes de seconde comptent plus de 40 élèves, tandis que dans les groupes de langue vivante pourrait frôler, voire dépasser les 50.

Vendredi 9 septembre, les grévistes ont occupé les locaux pendant qu'une délégation était reçue au ministère de l'Éducation nationale. Celui-ci aurait proposé, selon les grévistes, une redistribution des premières S pléthoriques dans les autres lycées de Tours et un « lissage » à 40 des groupes de langue. Mais le personnel de l'établissement réclame la création de 5 sections nouvelles, d'un poste de documentaliste et de 4 postes d'agents. Seule l'ouverture d'une nouvelle classe de seconde et de laboratoires supplémentaires aurait été annoncée.

A. B.

Le Carnet du Monde

Naisances

— M. et M^{me} Jean-Paul CARTERON, et leur fille Sophie, ont la grande joie d'annoncer la naissance de Nicolas, le 9 septembre 1988.

— Philippe BLONDEL, Murielle DELORT-BLONDEL, et Pierre-Edouard BLONDEL, ont la très grande joie d'annoncer la naissance de Rose, le 25 juillet 1988.

— Dominique GASNIER, et son fils, ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le 2 septembre 1988, à la mairie du 8^e arrondissement de Paris.

Mariages

— M. René CLAUW, directeur de CFEM Offshore Engineering, survenu le 8 septembre 1988, à Orly.

— Les amis de Jean-Claude DEBAS, ont le docteur de faire part de son décès, survenu le 9 septembre 1988.

Décès

— Le couple et la comtesse Charles-Albert Waziers, leurs enfants et petits-enfants, Gérard Bizez, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Philippe François, leurs enfants et petits-enfants, Irène Bizez, Jean-François Bizez, et son fils, ont le docteur de faire part de décès de M. Emmanuel HIZOT, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 10 septembre 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

— M. et M^{me} Michel Rémond, leurs enfants, Jean-Yves et Florence Rémond, Christian Rémond, Emmanuelle Rémond, ses petits-enfants, Étienne et Timothée, ses arrière-petits-fils, M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— M. et M^{me} Pierre Robert, ses frère et belle-sœur, ont la douleur de faire part de décès de M^{me} Pierre CHASLE, née Denise Robert,

endormie dans le sein de son Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fathi CHATLA, survenu le 8 septembre 1988.

La levée de corps se fera le mercredi 14 septembre, à 11 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Une prière sera donnée pour le repos de son âme à la Mosquée de Paris, ce même jour, à 11 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly.

— Le président, Les membres des conseils d'administration, Et le personnel de CFEM et de ses filiales, ont la tristesse de faire part de décès de M. René CLAUW, directeur de CFEM Offshore Engineering, survenu le 8 septembre 1988, à Orly.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 13 septembre 1988, à 14 h 30, au cimetière de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

— Les amis de Jean-Claude DEBAS, ont le docteur de faire part de son décès, survenu le 9 septembre 1988.

« Car splendide est le fruit des bons labours. » Sagesse III, 15.

Direction départementale du travail et de l'emploi des Hauts-de-Seine, 92000 Nanterre.

— Nous avons appris le décès brutal, survenu le 28 août 1988, de M. Michel, épouse de notre ami Jacques DUCHAUSSOY, photocompositeur au Monde, parti l'an dernier en retraite.

Que Jacques soit assuré, dans cette cruelle épreuve, de notre sympathie.

6, chemin de Souffis, 93470 Fosses.

— Catherine Hirsch, sa femme, Jean-Paul et Jacynthe, Claude et Soline, Madeleine et Pascal, Martin et Florence, ses enfants et beaux-enfants, Charlotte et Anette, ses petites-filles, Joseph et Théo, ses petits-fils, M. Étienne Hirsch, son père, et M^{me} Étienne Hirsch, M^{me} Robert Pécourt, sa belle-mère, Son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, Et toute la famille, ont la grande douleur d'annoncer le décès, à l'âge de soixante et un ans, à la suite d'une brutale et cruelle maladie, de Bernard HIRSCH, ingénieur général des Ponts et chaussées, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées, ancien chasseur au 1^{er} bataillon de choc, médaille de la Résistance, croix de guerre 1939-1945, officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 septembre 1988, à 11 heures, au cimetière de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

55, rue de la Ronce, 92410 Ville-d'Avray.

— L'Association amicale des ingénieurs des Ponts et chaussées et des anciens élèves de l'École nationale des ponts et chaussées, a la tristesse de faire part de décès de M. Bernard HIRSCH, ingénieur général des Ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées.

28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. (Le Monde daté 11 et 12 septembre.)

— La Cello-Saint-Cloud. M^{me} PONCHAUT, née Gilberte Plautz, décédée le 30 août 1988, a été inhumée à Larches.

De la part de M^{me} et M^{me} Guertier.

« Aie pitié de moi, ô Dieu, dans ta bonté. » Ps. LI, verset 3.

Neuilly-sur-Seine.

Le Seigneur a accueilli dans sa paix et sa lumière, le samedi 10 septembre 1988,

Pierre PORTRON, expert-comptable, commissaire aux comptes,

M^{me} Pierre Portron, Jean-Louis, Béatrice et Valentin, Pierre-Henry et Michèle, Isabelle et Patrick Dekonink, Hugues, Nicolas, ses enfants et petit-fils, M. et M^{me} Jean Portron, ses parents, M. et M^{me} Jacques Michelot, M. et M^{me} Jacques Millet, M^{me} Françoise Rogier, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, Sa famille, invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à participer à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mercredi 14 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle basse), boulevard Jean-Mermoz à Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part. 2, rue Perrault, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— M. et M^{me} René Dedien, Et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de M. Robert JOSEPH, dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs remerciements les plus sincères.

— M^{me} Gérard Leconte, Ses enfants, Ses petits-enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Gérard LECONTE, vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Biscarros, le 8 septembre.

— M^{me} Christian LE ROUX de SALVERT, très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son fils Patrick, remercie vivement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Des messes ont été dites le 3 septembre, d'autres seront célébrées, le 3 octobre, le 3 novembre, le 3 décembre.

Union de pensées ou de prières.

Anniversaires

— Le 11 septembre 1968, le général René COGNY disparaissait dans la catastrophe aérienne de la Caravelle Ajaccio-Nice.

Une pensée et une prière toutes particulières sont demandées à tous ceux qui gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— Anne CELLIER a quitté, il y a deux ans, ceux qu'elle aimait.

Il sera célébré à son intention, le samedi 17 septembre 1988, à 11 heures, une messe en l'église de Maréchal-Leval (Yvelines, nationale 307).

« O Dieu, tu m'as prouvé en avant, maintenant ce jour me pénètre et m'enlève. Je suis comme un enfant qui joue dans une flûte. » Tonkaram.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME. Les avis parviennent avant 10 h au siège du journal, 7, r. des Saussaies, 75427 Paris Cedex 08. Tél. MONPAR 850 072 F. Télécopieur: 42-23-01-01. Renseignem. Tél. 42-47-85-02. Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques 70 F Abonnés (avec justification) 60 F Communications diverses 82 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Religions

Le pasteur Stewart s'inquiète de certaines « crispations » dans l'Église catholique

Au cours de l'émission « Présence protestante », le dimanche 11 septembre sur Antenne 2, le pasteur Jacques Stewart a fait le bilan de sa première année de présidence à la Fédération protestante de France. Il a notamment indiqué que sa participation à la mission en Nouvelle-Calédonie, à la demande de M. Michel Rocard, premier ministre, était justifiée par sa volonté d'engagement des forces spirituelles dans tout ce qui peut servir les relations humaines et tout ce qui peut s'inscrire contre le fatalisme de la division et de la haine.

Les hommes d'Église, a-t-il ajouté, ont un rôle à jouer pour orienter l'histoire dans le sens de la paix et de la justice. Malgré les accords intervenus, le pasteur Stewart indique que « tout reste à faire en Nouvelle-Calédonie, notamment clarifier les places et adorer les personnes et les communautés à se mettre ensemble au travail ».

« En tête à tête, ça change tout », a encore confié le président de la Fédération protestante de France, à propos de sa rencontre du 25 avril dernier avec le pape au Vatican. Il s'est dit « impressionné par la richesse spirituelle et le souci évangélique de Jean-Paul II », mais n'en a pas moins critiqué « les manifestations de rattachement de l'Église catholique dans le domaine de l'éthique sexuelle et familiale », ainsi que « le renouveau du culte marital ». « Ces crispations nous inquiètent », a dit le pasteur Stewart.

Celui-ci a enfin fixé trois orientations pour l'avenir des communautés protestantes : retrouver les voies d'« une culture biblique et théologique » ; accentuer le lien entre les Églises locales et l'Église universelle ; établir une relation plus fréquente entre la prédication et l'actualité du monde et des communautés.

Le Nouvel An juif

Vœux de M. Mitterrand au grand rabbin de France

La communauté juive de France devait fêter, le lundi 12 septembre, son Nouvel An (Roch Hachana), début d'un temps de pénitence de dix jours qui prendra fin à la fête du Grand Pardon (Yom Kippour), célébrée cette année le 21 septembre. A cette occasion, M. Mitterrand a adressé ses vœux à la communauté juive dans une lettre à M. Joseph Sitrak, grand rabbin de France. « Vous savez, écrit le président de la République, combien je suis attaché, comme vous, à la construction d'une France unie et plus fraternelle, au sein de laquelle votre communauté, avec toutes les autres, puisse vivre et s'épanouir dans la paix, l'harmonie et la solidarité. »

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond Jouvet

LA FRANCOPHONIE S'ÉVEILLE

MICHEL GUILLOU ARNAUD LITTARD

15,5 x 24 cm - 284 p. - 120 F

Berger-Levrault

5, rue Auguste-Comte - 75008 PARIS

CAMPUS

Les Juniors font le ménage

Pour préserver son « image de qualité » selon la formule de Laurent Pichon son président, la Confédération nationale des Junior-Entreprises a redié, lors de son dernier congrès, cinq associations d'étudiants. Sciences-Po Études de l'IEP de Paris, JEEP de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Valenciennes, Agro-Projet Service, Epi-Purpan et Ingécom de Toulouse n'auront plus le droit d'utiliser le label Junior-Entreprises.

« La JE de Sciences-Po a connu des problèmes de gestion, elle était mal administrée, ne remplissait pas ses documents fiscaux depuis plus d'un an, ne faisait pas ses rapports d'études », explique Laurent Pichon. JEEP a été sanctionnée parce qu'elle « végétait depuis deux ou trois ans », avec un chiffre d'affaires trop faible qui ne lui permettait pas de remplir ses obligations. Epi-Purpan de l'École nationale supérieure d'agriculture de Toulouse et Agro-Projet Service de l'École nationale agronomique de la Ville Rieu se sont vu reprocher leur manque d'implication dans le mouvement ainsi que d'avoir tenu des stands pour des entreprises. Quant à Ingécom Toulouse, née du mariage entre des étudiants d'une école de commerce et ceux d'une école d'électronique, elle réalisait trop d'études purement commerciales.

« La perte du label JE entame le prestige de ces associations, reconnaît Laurent Pichon. Mais si elles repartent sur des bases saines, elles pourront à nouveau se porter candidates pour obtenir notre investiture. »

Th. Bl.

CNJE : 28, rue Louie-le-Grand, 75002 Paris. Tél. : 42-65-00-82.

- **Les philosophes et la guerre**
Le centre culturel allemand de Paris organise, du 27 septembre au 1^{er} octobre, un colloque international sur le thème : « Les philosophes et la deuxième guerre mondiale ».
(Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-81-21.)
- **Architecture**
L'École spéciale d'architecture vient de créer un « certificat d'informatique et architecture »
(Conseil supérieur du notariat, 31, rue du Général-Foy, 75008 Paris. Tél. : 42-83-06-48, poste 293.)
- **Notariat**
L'université de Paris-XII a signé avec la chambre interdépartementale des notaires de Paris une convention qui met en place une formation au DESSN (diplôme d'études supérieures spécialisées notariales).

destiné aux architectes, ingénieurs et professions liées à l'aménagement de l'espace.
(EGA, 284, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 43-22-63-70.)

Le Monde

PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

Enseignement supérieur privé

RADIO AUDIOVISUEL

STUDIO-ÉCOLE DE FRANCE

— Formation pratique pour un premier emploi dans une radio professionnelle.

— Formation générale préparant à des postes d'encadrement dans les différents secteurs de l'audiovisuel.

Admission : niveau bac, bac, études supérieures.

Durée des études : 2 ans.

Cours assurés par des professionnels éprouvés par une équipe pédagogique Stage en entreprise. Diplôme.

Reentrée : mercredi 2 novembre

107, rue de Tolbise 75013 Paris

Tél. : (1) 45-85-99-21.

POMPES FUNÈRES

ROBLOT

ASSISTANCE TOTALE DANS L'ORGANISATION D'OBSEQUES

PARLEMENTAIRE 24 H SUR 24 H

(1) 45.22.27.22

On pe
sauf

Il fau

Question à tous les membres
du Parlement européen.

On peut tout inscrire sur un œuf,
sauf la date du jour de ponte.
Pourquoi?



Aujourd'hui, sur les œufs, on trouve forcément une date. Et pourtant celle-ci ne renseigne jamais sur la fraîcheur de l'œuf. Vous êtes bien placés pour le savoir, puisque votre réglementation interdit toute autre date que celle de l'emballage. Emballé aujourd'hui, 12 septembre 1988, cet œuf peut avoir été pondu il y a 15 jours, 3 semaines ou plus... Ce "flou" en matière de fraîcheur, qui va à l'encontre de l'attente de 97% des consommateurs (étude SOFRES, 15 mai 1988) n'est plus acceptable.

LUSTUCRU a donc décidé de s'adresser directement à vous :
• pour que la date du jour de ponte, enfin autorisée, apparaisse clairement sur la coquille et l'emballage, précédée de la mention "pondu le",
• pour que 97% des consommateurs aient enfin le droit à une information essentielle, fiable et sûre.
Messieurs les membres du Parlement européen : on ne doit plus tricher sur les œufs en matière de fraîcheur.



Il faut changer la réglementation.

هكذا من الأصل

Économie

La préparation du grand marché européen

L'UAP s'allie avec la compagnie britannique d'assurance-vie Sun Life

SOMMAIRE

■ L'Union des assurances parisiennes (UAP) s'allie avec la quatrième compagnie d'assurance-vie britannique, Sun Life, dans le cadre de la préparation de l'Europe de 1993 (lire ci-contre).

■ Le remplacement de M. Jean-Maxime Lévêque par M. Jean-Yves Haberer à la tête du Crédit lyonnais s'explique en partie par des raisons politiques (lire page 27).

■ Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, se prononce pour un renouvellement des négociations dans le domaine social et pour un réexamen des conditions de travail (lire ci-dessous).

M. Jean Peyrelevede, PDG du groupe national français UAP (Union des assurances de Paris) depuis juillet, n'aura pas attendu longtemps pour prendre sa première décision : son alliance avec Sun Life, quatrième compagnie britannique d'assurance-vie (10 milliards de francs de chiffre d'affaires et 7,5 milliards de capitalisation boursière). Les deux partenaires ont annoncé, le 12 septembre, leur intention de coopérer, et notamment de partager toutes leurs perspectives réciproques de croissance externe sur l'Europe », explique M. Jean Peyrelevede.

Cette alliance s'accompagne d'une prise de participation croisée : l'UAP acquiert 18 % de Sun Life à l'occasion d'une augmentation de capital ; en contrepartie, Sun Life prend 15 % d'UAP international, filiale à 100 % d'UAP, qui gère les intérêts du groupe à l'étranger, par le biais d'une émission d'obligations remboursables en actions dans un délai de cinq ans.

L'accord de principe conclu est soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de Sun Life, qui se tiendra le 28 septembre. De son côté, l'UAP a laval plein et entier de son actionnaire public - obtenu formellement lors du conseil d'administration du 6 septembre dernier - informé des discussions menées entre le français et le britannique depuis plus

d'un an. Car, si Jean Peyrelevede a pu, à peine deux mois après son arrivée à la tête du premier groupe français d'assurances, signer un tel accord, c'est que tout était largement engagé par son prédécesseur. « J'ai terminé les négociations, reconnaît-il, M. Jean Dromer avait fait 90 % du chemin, j'ai fait les 10 % restants. »

Dès la mi-1987, M. Jean Dromer, alors président de l'UAP, avait envisagé un tel échange de participations qui aurait été réalisé à l'occasion de la privatisation prévue de l'UAP. Dans ce schéma, Sun Life aurait fait partie, avec d'autres assureurs étrangers, du noyau dur de la compagnie française. L'UAP n'aurait pu être privatisée, pour cause de krach boursier notamment. M. Dromer avait obtenu du ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, la possibilité de proposer à des partenaires étrangers des participations dans un holding détenu initialement à 100 % par l'UAP, l'UAP international.

Cet accord appelle trois constats : il s'inscrit dans les grandes manœuvres qui agitent actuellement l'assurance européenne ; il n'exclut pas une bague éventuelle sur le capital de Sun Life ; il constitue un premier pas sur le chemin de la privatisation « douce » de l'UAP.

Tous les groupes d'assurances présents en Europe et l'ouverture des fron-

tières communautaires qui, dans leur secteur, prendra effet, non en 1993, mais le 1^{er} juillet 1990. L'UAP, bien que numéro un français et numéro trois européen en termes de primes brutes consolidées (voir le Monde affaires du 21 mai 1988), se trouve confronté à un délicat problème de stratégie internationale. Il n'est pas le seul. Déjà, l'an dernier, la compagnie s'est battue, avec succès, face au groupe AXA de M. Claude Bébéar, pour le contrôle de la Royale, numéro un belge des assurances.

De son côté, la Compagnie du Midi, qui s'est allié au groupe AXA pour échapper à une OPA, avait elle-même réussi quelques mois auparavant une OPA sur Equity and Law, sixième compagnie d'assurances britannique. Victoire, deuxième groupe privé français, a, en revanche, vu échouer les négociations qui devaient lui permettre de prendre pied chez Royal Insurance, le numéro un britannique (Groupe des assurances nationales), autre compagnie française nationalisée, elle attend toujours l'autorisation de son actionnaire public pour réaliser un échange de participations avec la SAJ, une des sociétés d'assurances italiennes.

Les groupes étrangers se montrent aussi actifs - si ce n'est plus - que les français, qu'il s'agisse de l'allemand Allianz, numéro un européen, ou de

l'italien Generali, numéro quatre européen.

Une bagarre en perspective

L'opération Sun Life se place dans un contexte particulier, dans la mesure où Peter Grant, son président, fait à la recherche d'un allié face à un actionnaire jugé encombrant, la société Transatlantic, le bras anglais d'une compagnie d'assurances sud-africaine, Donald Gordon Liberty Life. Cet actionnaire, détenteur de 25 % du capital de Sun Life, n'est pas agité et la direction actuelle de la société et n'est pas représenté au conseil. L'affaire risque cependant de ne pas en rester là. D'autant que Sun Life est également convoité, semble-t-il, par le groupe des Assurances générales de Belgique qui, tout au long de cet été, a ramassé des titres à la Bourse et détient actuellement près de 6 % du capital de Sun Life. Les Assurances générales de Belgique sont la deuxième compagnie d'assurances outre-océaniques, derrière la Société royale belge, détenue en grande partie par l'UAP. Certains observateurs n'excluent pas une offre publique d'achat sur Sun Life. Rappelons que en Grande-Bretagne, une OPA doit être automatiquement déclinée sur

l'ensemble du capital dès qu'un investisseur en détient au moins 29 %. Enfin, il est impossible de ne pas penser, à l'annonce de cet accord, à la privatisation de l'UAP. Pour l'heure, M. Jean Peyrelevede ne pouvait faire intervenir que UAP International. Son homologue britannique, Peter Grant, que le hasard des affaires lui avait fait croiser à deux reprises comme président de la Banque Stern, l'a bien compris.

Mais il compte bien qu'un jour UAP International sera cotée en Bourse, avant d'envisager que la coopération se fasse directement au niveau de l'UAP même. Car UAP International a une limite théorique liée à sa valeur, estimée à 10 milliards de francs. L'opération Sun Life en représente déjà près de 2 milliards - et les ambitions européennes des deux partenaires exigent de passer à la vitesse supérieure.

M. Jean Peyrelevede n'avait-il d'ailleurs pas affirmé, en avril dernier dans l'Expansion (daté 15 avril 5 mai), l'opération éventuelle retour à la tête d'une nationalisée : « J'y mets une condition : pouvoir, à terme, mettre en Bourse 40 % du capital de l'entreprise que je présiderais. » L'opération annoncée le 12 septembre semble bien augurer de ses chances de succès.

CLAIRE BLANDIN et ERIC IZRAELEWICZ

POINT DE VUE

par Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Le franchissement du cap européen et la réception du chômage imposent une mobilisation qui dépasse notre capacité à concilier dans la négociation la recherche de la performance économique et l'impératif de la cohésion sociale. Ma conviction est que les partenaires sociaux sauront inventer, avec l'appui de l'Etat, les formes d'emploi, les modes d'organisation du travail, les qualifications, les formations et les garanties sociales qui

permettront de relever le défi de la modernisation.

Renouvelant les termes de la politique contractuelle, nous parviendrons à réajuster la modernisation par la négociation.

Les vertus de la liberté contractuelle ont trop longtemps été opposées aux pesanteurs des législations. Il est temps de dépasser ce débat. Me plaçant délibérément sur le plan de l'action, je tirai les enseignements de notre tradition et j'indiquai ce que j'attendais d'un renouvellement de la négociation de branche.

L'histoire des relations sociales précède en France d'un tripartisme de fait.

L'action de l'Etat s'est toujours conjugée avec celle des organisations patronales et syndicales. Plus on s'éloigne de l'époque où l'essentiel était de donner un statut minimum à tous les salariés et plus cette interaction joue dans le sens de la complémentarité. L'initiative en matière sociale n'est l'apanage ni de l'Etat ni des partenaires sociaux.

Le tripartisme est une nécessité pour l'équilibre de notre système de négociation collective. Cet équilibre n'est jamais acquis. A des périodes de fort engagement contractuel peuvent succéder des périodes d'atonie. Je ne m'inscris donc pas au rang de ceux qui, plus par idéologie que par souci

d'efficacité pratique, prônent soit le « tout-Etat », soit le « tout-contrat ».

Si l'Etat est historiquement intervenu pour élaborer et généraliser, au profit de l'ensemble des salariés, des règles qui s'imposent à toutes les entreprises, c'est d'abord parce que la garantie d'un minimum social fait partie d'un contrat dont l'Etat est le garant, c'est aussi en raison des carences de la règle contractuelle. On ne peut en effet vouloir moins d'Etat et moins de contrat.

Il est vrai que, depuis plus de trente ans, les partenaires sociaux eux-mêmes, au plan interprofessionnel, ont manifesté leur capacité à assumer cette fonction de protection, comme en témoignent notamment les accords sur la retraite complémentaire. Aussi les choses ne sont-elles pas figées : l'Etat doit s'effacer lorsque les organisations patronales et syndicales sont prêtes à assumer leurs responsabilités à l'égard de l'ensemble des salariés.

Cependant, la puissance publique reste comptable de l'efficacité du système de négociation. Au-delà de son pré carré, qui en fait le garant du statut minimum des salariés, l'Etat remplit aussi une mission d'impulsion du dialogue social.

En effet, il ne suffit pas de laisser le système de négociation porté par sa propre dynamique pour qu'il réponde correctement aux nécessités économiques et sociales.

L'exemple de la généralisation de la couverture conventionnelle, dont trois millions de salariés ont bénéficié depuis 1981, me paraît à cet égard riche d'enseignements : cette extension n'aurait pu être conduite sans l'intervention résolue de l'Etat aux côtés des partenaires sociaux.

Le rôle essentiel de la branche professionnelle

Dans le contexte actuel l'Etat doit redonner toute son importance à la négociation de branche.

Dans le contexte actuel, l'Etat doit redonner toute son importance à la négociation de branche.

Notre droit conventionnel vise tous les niveaux de négociation. C'est une de ses qualités majeures. Aucun niveau ne doit être négligé, mais, pour faire face aux enjeux économiques et sociaux de demain, le rôle essentiel de la branche professionnelle devra être accentué.

L'exemple de la durée du travail et de son aménagement est à cet égard éclairant. En effet, les lois du 16 février 1986 et du 19 juin 1987 ont reconnu la fonction régulatrice de la négociation de branche. Mais, sur un sujet aussi important pour la compétitivité des entreprises, cette régulation n'apparaît aujourd'hui à la fois mal et trop peu assurée. De nombreux dérapages sont observés, faute d'un encadrement suffisant des accords d'entreprises par les accords de branche. Je souhaite que ces situations soient rectifiées par une meilleure détermination dans la branche des contreparties consenties aux salariés en matière de modulation de la durée du travail.

Négocier dans les branches permettra également aux entreprises dépourvues de délégués syndicaux, qui ne peuvent conclure d'accords dérogatoires, et notamment d'accords de modulation, de bénéficier des possibilités offertes par la loi. La valeur d'accords conclus sans interlocuteur syndical ne saurait être reconnue. Seuls les syndicats ont une véritable capacité de négociation. C'est une donnée fondamentale de notre démocratie sociale.

On ne peut vouloir à la fois moins d'Etat et moins de syndicats.

Notre système de relations sociales me paraît ainsi constituer un cadre solide pour la modernisation. Encore faut-il définir les objectifs qui devraient être poursuivis et se donner les moyens de les atteindre.

Ma conviction est claire : l'apport du dialogue social, bien plus qu'un simple appoint destiné à faciliter l'adaptation de notre économie, constitue la condition même de la modernisation.

Explorant les voies d'une négociation nouvelle, les partenaires sociaux pourront changer le travail dans l'entreprise et créer au niveau des branches les conditions de la modernisation.

Changer le travail dans l'entreprise

La modernisation de nos entreprises suppose l'achèvement des salariés. La prospérité de notre économie, la qualité de la vie quotidienne de chacun et l'équilibre même de notre société sont en cause.

La gestion prévisionnelle doit permettre à la fois de prévoir les emplois de demain et d'y préparer le personnel de l'entreprise. Mes services pourront contribuer à la réalisation de ces objectifs en aidant les entreprises qui le souhaitent à disposer d'éléments sur les effets de la modernisation de l'emploi et à conclure en ce domaine des expériences innovantes.

Sait-on, par exemple, que plus d'un million de personnes exercent leur activité sous cadence imposée par une chaîne ou une machine automatisée ?

L'introduction de nouvelles technologies ne permet pas à elle seule d'améliorer les conditions de travail. Elle soulève fréquemment des inquiétudes qui font obstacle à la mobilisation des salariés, dont dépend pourtant le succès de l'investissement.

Il est indispensable de concevoir le contenu des tâches et les conditions de travail au moment même du choix des équipements et des implantations. Il ne faut plus définir d'abord un projet technique sans examiner qu'entraîne ces implications sociales et d'organisation. Ainsi que le souligne le rapport Riboud, il convient de « repenser le travail en même temps que l'outil ». Les entreprises qui ont méconnu cet impératif rencontrent aujourd'hui de sérieux problèmes de pannes et de défauts de qualité, malgré le savoir-faire de leurs équipes techniques.

Prévention ou classifications

Créer, au niveau des branches, les conditions de la modernisation.

La réflexion sur l'organisation et le contenu du travail permettra d'aborder dans les meilleures conditions le problème de l'emploi. Deux thèmes de négociations s'imposent : la prévention des problèmes d'emploi et les classifications.

La prévention des problèmes d'emploi et le développement de la gestion prévisionnelle dans les branches au même titre que dans les entreprises correspondent à une nécessité économique et sociale. La modernisation ne peut conclure à diminuer le nombre de certains postes de travail, il faut inciter les gestionnaires publics et privés à dissocier gains de productivité et baisse des effectifs. Pourquoi ne pas ériger en principe la règle selon laquelle les emplois induits par la modernisation doivent être tenus prioritairement par

les salariés de l'entreprise, soit directement, soit après une opération de formation ?

Le mémorandum interprofessionnel du 11 juin 1987 avait exprimé le souhait des partenaires sociaux que puissent être conclus des conventions entre l'Etat et les branches pour assurer de façon prospective les évolutions prévisibles de l'emploi et définir les actions de formation permettant d'adapter les nouveaux salariés à leur métier. Ces « contrats d'études prévisionnelles » seront développés et les dotations budgétaires de la délégation à la formation professionnelle seront augmentées à cette fin.

Par ailleurs, le métrai tout en œuvre pour que les aides dont j'ai la maîtrise encouragent la prise en compte de l'organisation et des conditions de travail. Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail dont les moyens seront plus que doublés en 1989, sera orienté en priorité vers ce type d'actions et sera soutenu par une assistance méthodologique.

La négociation de classifications modernisées constitue elle aussi une priorité.

La perspective d'une progression professionnelle continue, nécessaire à la motivation et à la mobilité des salariés, renvoie au rôle des classifications conventionnelles et à leur adaptation permanente. Or la persistance d'un trop forte ancrage dans nos classifications conventionnelles gêne la salarisation progressive des grilles de salaires et des définitions des métiers. La révision et l'actualisation des classements constituent aujourd'hui deux exigences fondamentales ; je souhaite que les cinq prochaines années permettent sur ces points à la négociation, comme d'ailleurs la loi le prévoit, de franchir une étape décisive.

Ici, encore, l'Etat est prêt à jouer son rôle d'incitation et d'aide technique à la négociation ; bien souvent les négociations sur ce thème échouent ou d'entraînent en raison des difficultés liées à la mise en forme et à la reconstitution d'une hiérarchie professionnelle cohérente dans les secteurs d'activité. La pesée des emplois, l'articulation entre eux, la pondération et la définition des critères permettant d'élaborer de nouvelles classifications, supposent une certaine expertise. Je suis disposé à mettre à la disposition des branches qui le souhaitent l'assistance technique dont elles pourraient avoir besoin en étroite liaison avec la commission nationale de la négociation collective.

De telles orientations ne prennent leur sens que dans la durée, mais il est grand temps de les mettre en œuvre.

La modernisation n'est pas un objectif en soi. Elle n'est pas une contrainte qui nous serait imposée de l'extérieur. Elle est une opportunité de développement partagé. Il serait vain de fonder notre compétitivité sur la diminution des coûts du travail en essayant de faire jeu égal avec les pays du tiers-monde. Il ne serait pas non plus méconnaissable de chercher à reproduire le modèle de pays comme le Japon, dont la culture et l'histoire sont radicalement différentes des nôtres.

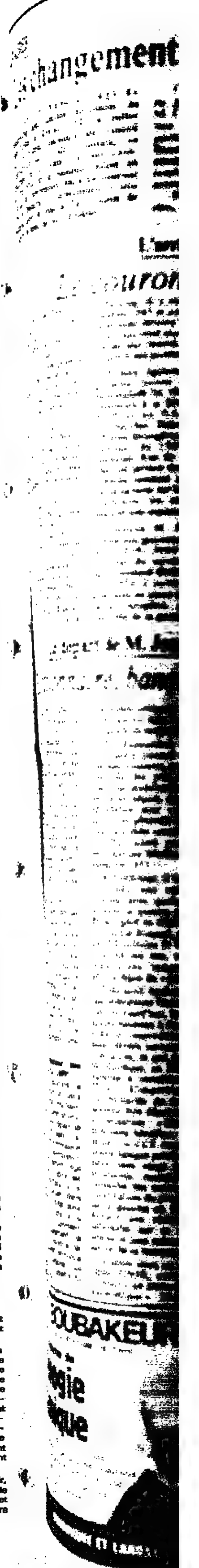
Notre ambition doit être de bâtir, dans le cadre européen, un type de développement qui nous soit propre et qui s'appuie sur notre expérience, notre intelligence et notre capacité de créer.

Dynamisme des villes : les idées reçues volent en éclats.



EXCLUSIF

L'EXPANSION. POUR ACTION.
EN VENTE AUJOURD'HUI



Économie

AFFAIRES

Les changements à la tête du Crédit lyonnais

M. Jean-Yves Haberer, âgé de cinquante-cinq ans, ancien président du groupe Paribas de février 1982 à juillet 1986, a été nommé membre du conseil d'administration du Crédit lyonnais, en remplacement de M. Jean-Maxime Lévêque, actuel PDG de la banque, selon un décret daté du 9 septembre, paru au Journal officiel du dimanche 11 septembre. Cette nomination ouvre la voie à l'accession de M. Haberer au poste de M. Lévêque.

Celui-ci avait été appelé à ces fonctions en juillet 1986 par le gouvernement de M. Chirac afin de mener à bien la privatisation de la banque, dont il était un fervent partisan. Selon M. Bérégovoy, ministre des finances et de l'économie, M. Lévêque, qui a atteint l'âge de soixante-cinq ans le 9 septembre, quitte son poste « avec son accord ».

Dans un communiqué, M. Lévêque précise, effectivement, qu'il accepte la décision du gouvernement, « d'autant plus aisément, affirme-t-il, que j'ai la plus grande estime pour l'homme qu'il a choisi pour me succéder ». La perspective de la privatisation du Crédit lyonnais s'étant éloignée, M. Lévêque conclut : « Il peut apparaître souhaitable de me remplacer, dès maintenant, par un président disposant de plusieurs années pour accomplir sa mission. »

L'arrivée de M. Jean-Yves Haberer

Le couronnement d'une carrière

« Le jour où j'entrai au Trésor, je suis sûr que de toute façon je finirais dans une banque », déclarait M. Jean-Yves Haberer en 1983, au Financial Times. « Passer du service de l'Etat à la tête d'une grande banque n'est pas particulièrement à la France », ajoutait-il. Cette certitude s'est vérifiée puisque, après une pénitence de deux ans, après son éviction de la présidence de la Compagnie financière Paribas, qu'il présida de février 1982 à juillet 1986, il se retrouve une autre et quelle autre ! — celle du Crédit lyonnais, couronnement d'une carrière que beaucoup considéraient comme exemplaire.

Né à Mazingan (Marne), en 1923, il suit la voie royale des grands commis de l'Etat : licence de lettres, diplôme de l'Institut d'études politiques, ENA, Inspection des finances en 1954. Il de fait les deux comme secrétaire du conseil de direction du Fonds de développement économique et social puis, en janvier 1966, entre au cabinet de M. Michel Debré, qui vient de succéder Rue de Rivoli à M. Valéry Giscard

d'Estaing. Il y restera jusqu'à septembre 1967 et attachera son nom à la grande réforme bancaire de 1966-1967, qui rend aux banques une partie de leur liberté, notamment celle d'ouvrir des guichets. Il sera également l'artisan des grandes fusions d'établissements nationalisés fin 1966, qui donneront naissance à la BNP, à l'UAF, aux AGF et au DAN. Il retrouve M. Michel Debré, ministre des affaires étrangères, pour diriger son cabinet de 1968 à 1969 puis retourne Rue de Rivoli, où il sera chef du service des affaires internationales pendant sept ans : c'est la porte ouverte sur le monde, le Fonds monétaire, les accords internationaux et une expérience sans prix.

Le départ de M. Jean-Maxime Lévêque

Haut fonctionnaire, banquier et libéral à tout crin

La France, la banque et le libéralisme : telles ont été les trois passions de M. Jean-Maxime Lévêque, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans. Né en 1923, il commence par obtenir le diplôme de l'école libre de sciences politiques, quasi indispensable, à l'époque, pour entrer dans la haute fonction publique, puis s'engage, à vingt et un ans, dans la division Lécuyer, après la libération de Paris, pour participer aux combats jusqu'à Berchtesgaden. Son gaullisme date de là. Elève de la toute neuve Ecole nationale d'administration, il en sort inspecteur des finances en 1948 et va servir l'Etat pendant seize ans.

En 1960, il réalise un de ses rêves : entrer comme conseiller au cabinet du général de Gaulle, président de la République. Sa tâche consiste, tout en exerçant les fonctions de secrétaire général, à conseiller le général sur le plan économique, à tenir le président au courant de l'évolution de la situation économique. Il se flatte d'avoir empêché le général de donner aux objectifs des plans quinquennaux un « caractère obligatoire » et de l'avoir convaincu, in extremis, d'en faire seulement une

« simple obligation » : son libéralisme aurait donc trouvé la première occasion de se manifester. En décaissant doctrinal avec M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, qui avait rétabli le contrôle des prix en 1963 lors du plan de stabilisation, M. Lévêque, battu et dépit, donne, en 1964, sa démission pour « paratouffer » à la direction générale d'une banque privée, le Crédit commercial de France (CCF), attiré par son président, M. Jacques Maréchal, auquel il succède, en 1975.

Très actif également, sur le front des opérations financières, comme il l'est aujourd'hui, le CCF se montra moins heureux à l'étranger, avec des crédits imprudemment accordés dans divers secteurs, dont l'Amérique latine, et qui, après le départ de M. Lévêque, en 1982, obligèrent la banque à constituer, aux frais de l'Etat, d'importantes provisions (2 milliards de francs) avant de pouvoir être dénationalisée : la seule privatisation « blanche », c'est-à-dire sans bénéfice. Fin 1981, néanmoins, le CCF était devenu la première banque privée de France, avec deux cent vingt guichets, et une excellente rentabilité. Adversaire farouche des nationalisations dès la constitution du programme commun de la gauche en 1972, son combat devient une véritable croisade et débouche sur sa démission, qu'il donne le jour même de la nationalisation de sa banque en février 1982.

Il lance alors un mouvement politique, UNIR, contre le socialisme, et pour « un libéralisme moderne et authentique ». Malgré d'outrageuses campagnes publicitaires, UNIR n'obtient aucun succès populaire, et M. Lévêque, qui briguait un siège de député à Paris, en 1986, renonce à sa candidature au profit du RPR.

A bien mérité... Le 24 juillet 1986, il trouve sa récompense avec sa nomination comme président du Crédit lyonnais, succédant à un socialiste, M. Jean Desfossés. Malgré une question de pouvoirs sans beaucoup d'élégance, et sa réputation de libéral investi, son entrée dans le grand établissement du boulevard des Capucines s'effectue sans traumatisme. M. Lévêque, il est vrai, non seulement n'y « parachute » personne, excepté sa secrétaire particulière, mais surtout, s'abstenant de toute chasse aux sorcières, déclare bien haut que le Crédit lyonnais est « une très grande maison » avec des hommes « remarquables » et « d'innombrables atouts ». Il s'est appliqué à reconquérir des parts de marché auprès des particuliers, notamment dans le crédit au logement, et à relancer les activités internationales du Crédit lyonnais, autrefois très brillantes et dont une part appréciable a vu son rythme se ralentir.

Sheikh El Hassan BOUBAKEUR
Recteur honoraire de la Mosquée de Paris

Traité moderne de théologie islamique

Contenu doctrinal, ramifications, Ecoles orthodoxes et hétérodoxes, soufisme, théologie comparée, concordances et divergences des Ecritures révélées (Thora, Evangile, Coran). Avenir de l'Islam dans le monde.

488 pages - 239 F

MAISONNEUVE ET LAROSE

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Téléphonez d'abord ou venez à la

LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

— Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

— Si l'y figure pas : nous diffuserons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants : vous recevrez une proposition écrite et détaillée de ce que nous trouvons en livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

Faites une affaire avec un de nos derniers modèles 88 !

Nous vous proposons :

- 104 Style Z Gris fumé métallisé
- 205 XR 1024 et 1360 cm³ Blanc, Gris Winchester
- 205 XT-TO Gris graphite
- 205 GTI 116 et 130 cv
- 205 GRD et SRD
- 305 GLS Diesel Gris Futura, Gris Winchester
- 305 XS Rouge Valletunga
- 309 GR Beige Tibesti
- 309 GTI Gris graphite, Rouge Valletunga
- 505 GRD Bleu glacier
- 405 GR et SR 1.91



NEUBAUER

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Publication Judiciaire — Le Problème des Chambres à gaz

D'un arrêt de la Première Chambre, section A de la Cour d'Appel de Paris en date du 26 avril 1983, entre :

- M. Robert Faurisson, défendeur à Vichy (03), 10, rue de Normandie, Et assés :
- M. Serge Thion, M. Maurice Di Scullo, M. Gabriel Ritzmann, M. Jean-Luc Redlinck, M. Jean-Gabriel Colombetti, M. Pierre Guillaume, M. Jacob Anouh, Et :
- Le Ligue international contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) ;
- L'Association nationale des familles de résistants et d'otages morts pour la France (ANFRONF) ;
- L'Union nationale des associations de déportés internés et familles de disparus (UNADIF) ;
- La Fédération nationale des déportés et internés de la résistance (FNDIR) ;
- L'Union nationale des déportés, internés et victimes de guerre (UNIDVG) ;
- Le Comité d'action de la résistance (CAR) ;
- L'Association des déportés d'Auschwitz et des camps de Herta Silesie (ADAC) ;
- Le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme (MRAE) ;
- L'Association des fils et filles des déportés juifs de France, et
- Le Monde et le Matin de Paris.

Considérant que les moyens relatifs à la recevabilité de l'intervention de l'UNIDVG en première instance sont, devant la Cour, dépourvus de toute pertinence, dès lors que l'article 354 du NCPFC autoriserait cette association à intervenir pour la première fois en cas d'appel ;

Considérant que MM. Thion, Di Scullo et autres ne peuvent intervenir à titre principal dès lors que leur demande tend à la réparation du préjudice personnel que leur causeraient des écrits qui sont étrangers aux présents débats et ne s'y attachent pas assez directement pour qu'ils trouvent satisfaction dans la condition posée par l'article 323 du NCPFC ;

Considérant en revanche que M. Pierre Guillaume, qui affirme sans être contredit qu'il a écrit le « Mémoire en défense » de M. Faurisson, possède de ce fait un intérêt à intervenir à ses côtés, puisque la condamnation sollicitée frapperait cet ouvrage à travers son auteur ;

Que les autres intervenants ne justifient pas d'un intérêt distinct de leur solidarité intellectuelle avec M. Faurisson et que dans ces conditions le présent arrêt ne peut en rien préjudicier aux appréciations qui pourraient être éventuellement portées sur leurs propres écrits ;

Considérant que la présente instance a été initialement introduite par la LICRA à l'occasion des articles de presse visés ci-dessus, principes de la condamnation de M. Faurisson en décembre 1978 et janvier 1979 — mais qu'au cours du déroulement du procès celui-ci s'est élargi par le fait de M. Faurisson lui-même, qui a versé au dossier son ouvrage intitulé « Mémoire en défense » dont l'objet est de préciser ses thèses et de répondre aux accusations portées contre lui par les associations intimes ;

Considérant qu'il ressort de ces diverses publications, comme des conclusions prises devant la Cour, que les recherches de M. Faurisson ont porté sur l'existence des chambres à gaz, à en croire de multiples témoignages, sur leur utilité durant la seconde guerre mondiale pour mettre à mort de façon systématique une partie des personnes déportées par les autorités allemandes ;

Considérant qu'à s'en tenir provisoirement au problème historique que M. Faurisson a voulu soulever sur ce point précis, il convient de constater que les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment établies ; qu'en effet la démarche logique de M. Faurisson consiste à tenter de démontrer, par une argumentation qu'il estime de nature scientifique, que l'existence des chambres à gaz, telles que décrites habituellement depuis 1945, se heurte à une impossibilité absolue, qui suffirait à elle seule à invalider tous les témoignages existants ou à tout le moins à les frapper de suspicion ;

Que s'il n'appartient pas à la Cour de se prononcer sur la légitimité d'une telle méthode ni sur la portée des arguments exposés par M. Faurisson, il n'est pas davantage permis d'affirmer qu'il y a eu de sa part une dérive de la nature des études auxquelles il s'est livré, qu'il a écarté les témoignages par légèreté ou négligence, ou délibérément cherché à les ignorer ;

Qu'en outre, personne ne peut en l'état le convaincre de mensonge lorsqu'il énumère les multiples documents qu'il affirme avoir étudiés et les organismes auprès desquels il aurait enquêté pendant plus de quarante ans ;

Que la valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public ;

Mais considérant qu'une lecture d'ensemble des écrits soumis à la Cour fait apparaître que M. Faurisson se prévaut abusivement de son travail critique pour tenter de justifier sous son couvert,

كذا من الأصل

Économie

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

12 mois de formation haut niveau. 7 mois de stages spécialisés en entreprise.

DEUXIÈME CYCLE DE GESTION DU PERSONNEL

L'admission est réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT, BTS, Licence ou deux ans de Prépa.

CONCOURS : septembre

Renseignements : Tél. : 47 66 84 22

Num : _____
Age : _____
Diplôme : _____
Adresse : _____

souhaite recevoir une brochure détaillée de 2^e cycle de Gestion du Personnel.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE, 63, avenue de Villiers, 75017 Paris
Etablissement privé d'enseignement supérieur

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CBC

Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction

Le Groupe CBC a réalisé un chiffre d'affaires de 2.041 MF hors taxes au cours du premier semestre 1988, à comparer à celui du premier semestre 1987 qui était de 1.604 MF.

Cette augmentation de 27 % tient compte notamment des conditions climatiques particulièrement favorables du début d'année.

Le chiffre d'affaires de l'exercice en cours connaîtra une progression supérieure à 15 % par rapport à celui de 1987.

NOTRE PREMIÈRE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES.

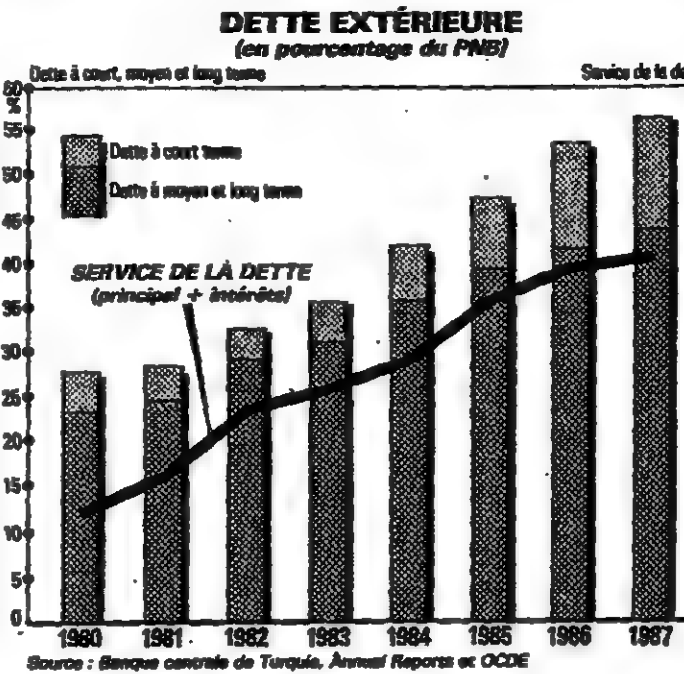
ÉTRANGER

La Turquie doit renforcer la lutte contre la surchauffe estime l'OCDE

Après avoir tenu les promesses du plan de stabilisation de 1980, la Turquie a laissé son économie s'embaler, contraignant le gouvernement à faire de la lutte contre l'inflation sa « toute première priorité », indique le rapport annuel de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur ce pays. Après avoir connu une croissance de 8 % en 1986, le produit

mesures « spectaculaires » : renchérissement du crédit, relèvement du montant des réserves obligatoires des banques, introduction de taxes supplémentaires sur la consommation, nouveau système d'épargne obligatoire pour les salariés.

Ce programme ne commencera toutefois à faire sentir ses effets qu'au second semestre de 1988 et les



intérieur brut a encore progressé de quelque 7,5 % l'an dernier, entraîné par une vive hausse de la consommation des ménages, de l'immobilier et des exportations, mais recouvrant un affaiblissement de l'investissement productif.

Cette évolution s'est traduite par une flambée des prix, l'inflation atteignant 70 % sur douze mois. A l'automne, les dirigeants d'Ankara réajustent en prenant une série de

objectifs gouvernementaux - une croissance limitée à 5 % et un retour à une inflation de quelque 45 % - semblent impossibles à atteindre aux auteurs du rapport. Ces derniers tablent sur une expansion de près de 7 % et une flambée des prix de 68 %.

Aussi l'OCDE recommande-t-elle à la Turquie de poursuivre ses efforts en les amplifiant, afin de réduire les frais de personnel dans la fonction publique, et en s'attaquant plus énergiquement au vieux problème de la fraude et de l'évasion fiscale.

De même, les experts du château de la Monnaie préconisent la mise en sommeil des grands projets d'infrastructures dont la rentabilité n'est pas immédiate et conseillent une plus grande sélectivité des investissements. L'inflation est à l'origine de « sévères décaissements de l'investissement direct étranger » comme des dépenses en biens d'équipement des industries manufacturières. Il est temps pour Ankara de viser une véritable amélioration de la compétitivité de ses exportations, la politique de dépréciation persistante de la monnaie, en termes réels, ne pouvant être poursuivie indéfiniment pour deux raisons : la lutte contre l'inflation, bien sûr, mais également la recherche d'un moindre endettement.

La dépréciation de la livre turque explique une part du doublement en quatre ans de la dette turque, de 38,7 milliards de dollars à la fin de 1987. Cet alourdissement n'est pas jugé dramatique par l'OCDE. La part croissante de l'endettement à court terme et le poids des remboursements, 33 % des recettes tirées de l'exportation de biens et services, obligent néanmoins le gouvernement à rester rigoureux en matière budgétaire.

Ces points faibles de l'économie turque n'empêchent pas les auteurs du rapport de souligner que le déficit de la balance des paiements courants s'améliorera un peu cette année encore. La croissance plus ferme que prévu des partenaires de la Turquie opérera les exportations, et les prévisions sont encourageantes pour le tourisme. Deux facteurs qui limitent le déficit à 850 milliards de dollars cette année contre 987 milliards en 1987.

Le britannique John Brown devient le premier actionnaire de SOFRESID. - Le groupe britannique John Brown a acquis une participation de 35 % dans SOFRESID, deuxième société française d'ingénierie, devenant ainsi son principal actionnaire, devant Total (12,1 %), Elf (12,1 %), Nord-Est (11,2 %), Sactec (10 %), Paribas (6,7 %), la SOGEDIP (6,6 %) et la Française Saules-Châtillon (5,2 %). Outre l'achat de sa participation, John Brown a souscrit à une augmentation de capital, ce qui porte sa mise de fonds totale à 20 millions de francs, a précisé la société d'ingénierie. SOFRESID, après avoir subi de lourdes pertes de 1984 à 1986 (140 millions de francs), a fait l'objet d'une importante restructuration et reçu de ses actionnaires 48 millions de francs en 1987. Le dernier exercice (clos en mars 1988) s'est soldé par une perte de 51 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, mais la société prévoit cette année un résultat positif.

Contraction des échanges interallemands

BONN
de notre correspondant

La Foire d'automne de Leipzig, en République démocratique allemande, qui s'est déroulée du 4 au 10 septembre, est traditionnellement l'occasion de faire le point sur les relations économiques entre les deux États allemands. Le rapprochement entre Bonn et Berlin-Est, symbolisé par la visite en RFA du chef de l'Etat est-allemand M. Erich Honecker il y a tout juste un an, ne s'est pas traduit par un accroissement de ces échanges, bien au contraire.

Sejon un rapport établi par l'assemblée ouest-allemande des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), le volume de ces échanges a diminué de 3 % au cours du premier semestre. Les exportations vers la RDA ont diminué de 11 % alors que les importations en provenance de ce pays augmentaient de 7 %. Le solde, positif en faveur de la RFA en 1987, est devenu négatif. Les chiffres fournis par le gouvernement de Bonn font état d'une baisse encore plus importante de ces échanges interallemands : 6,75 milliards de deutschemarks au premier semestre de 1988, contre 7,11 milliards pour la même période de 1987, soit environ 5 %.

Des possibilités pour l'avenir

La baisse, en valeur, des exportations de la RDA vers l'Allemagne de l'Ouest est la conséquence d'une augmentation des prix des matières premières et de livraisons effrénées avant terme. Le volume des produits finis est-allemands qui franchissent la frontière est, lui, en constante régression. Plusieurs raisons sont avancées par la DIHT pour expliquer cette situation. La pause dans les investissements de ces cinq dernières années en RDA a porté atteinte à la compétitivité de ses produits, l'écart technologique s'accroissant au détriment de la RDA. La satisfaction des besoins de la population est-allemande, condition nécessaire au maintien de la stabilité politique intérieure, réduit aussi les possibilités d'exportation de la RDA. Ce pays est en outre, lié par des traités commerciaux avec les autres pays de l'Est, notamment avec l'URSS (40 % des échanges). Pour sa restructuration partiellement

viennaise, l'économie soviétique a besoin, plus que jamais, des machines produites en RDA, qui ne peut ainsi les proposer aux acheteurs occidentaux.

La DIHT voit tout de même quelques points positifs pour l'avenir des échanges interallemands. Il s'agit de l'augmentation du produit national brut de la RDA de 4,1 %, au premier semestre de 1988, et de la coopération entre Bonn et Berlin-Est sur des livraisons d'énergie électrique. L'achat par la RDA de trois Airbus, ainsi que la construction par la RFA d'un hôtel à Berlin-Est ouvrent également des possibilités pour l'avenir.

La vedette de la Foire de Leipzig cette année a été un produit de la coopération interallemande : il s'agit de la nouvelle Wartburg, la voiture moyenne fabriquée à Eisenach, en RDA. Elle abandonne son légendaire moteur deux temps, ses gaz d'échappement fabriqués à Eisenach, en RDA. Elle abandonne son légendaire moteur deux temps, ses gaz d'échappement fabriqués à Eisenach, en RDA. Elle abandonne son légendaire moteur deux temps, ses gaz d'échappement fabriqués à Eisenach, en RDA. Elle abandonne son légendaire moteur deux temps, ses gaz d'échappement fabriqués à Eisenach, en RDA.

LUC ROSENZWEIG

Deux contrats signés entre la France et la RDA. - Durant la visite à la Foire de Leipzig du ministre français de l'Industrie, M. Roger Fauroux, deux contrats ont été signés entre la France et la RDA. L'un, de 280 millions de francs, porte sur la livraison de quatre turbines à gaz par Alsthom, l'autre, de 23 millions de francs, avec le constructeur automobile Citroën. M. Fauroux a estimé que les deux partenaires pouvaient certainement faire beaucoup mieux dans leurs échanges commerciaux. Le commerce bilatéral a atteint l'an dernier 5,13 milliards de francs, la France redevenant pour la première fois depuis 1982 légèrement excédentaire. Mais, durant les six premiers mois de 1988, ces échanges, de 2,23 milliards de francs, recouvrent surtout une augmentation des ventes est-allemandes. Deuxième partenaire occidental de l'Allemagne de l'Est, la France reste loin derrière l'Allemagne fédérale.

QU'APPRENDENT VOS CLIENTS ?

En 1987, IL Y A EU 3078 DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES. L'UNE DES CAUSES PRINCIPALES DE CE PHÉNOMÈNE EST LE DÉPÔT DE BILAN D'UN OU DE PLUSIEURS CLIENTS DE L'ENTREPRISE, MAIS COMMENT RECONNAÎTRE UN CLIENT À RISQUE ? OÙ TROUVER LES MOYENS D'APPRÉHENDER LES RISQUES DE DÉFAILLANCE DE VOTRE CLIENTELE ? LES ANALYSES DE LA SFAC ÉTUDIENT ET SURVEILLENT EN PERMANENCE LA SITUATION FINANCIÈRE DE 75000 ENTREPRISES PARMI LESQUELLES FIGURENT VOS CLIENTS ACTUELS ET FUTURS. EN DEVENANT VOTRE PARTENAIRE, LA SFAC SE PROPOSE ÉGALEMENT DE GÉRER EN TOTALITÉ LE RECouvreMENT DE VOS CRÉANCES. ET SI MALGRÉ TOUT, CERTAINES DE VOS FACTURES SE RÉVÉLAIENT IRRÉCOVERABLES, VOUS SERIEZ INDEMNISÉS. CONTRACTER UNE ASSURANCE-CRÉDIT À LA SFAC, C'EST LIBÉRER DE L'ÉNERGIE, C'EST DONNER À VOTRE ENTREPRISE LES MOYENS D'ALLER DE L'AVANT. POUR TOUT RENSEIGNEMENT, PRIEZ CONTACT AVEC NOUS.

SFAC
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSURANCE CRÉDIT
1, RUE EULER - 75009 PARIS - TÉL. (1) 40.70.50.50

L'ASSURANCE D'ENTREPRENDRE

CANDIDATURE A LA SESSION DE SEPT/OCT
INSCRIPTION IMMÉDIATE

Pour vous ouvrir les grandes carrières du Management
Hôtelier International
Paris-Genève-Londres-New York

INSTITUT INTERNATIONAL
Maxim's de Paris

3 années de Formation Supérieure de Management Hôtelier

Admission : 1^{re} année : BAC
2^e année : BTS, DUT, DEUG, Licence.

(1) 42 66 66 82
MAXIM'S

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE À REMPLIR ET À RETOURNER

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____
EMPLOI/ÉTUDES : _____ DATE : _____

MAXIM'S
71, rue de Paribourg-Saint-Hippolyte - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

Économie

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le décret précisant la loi Méhaignerie

Les propriétaires devront justifier les hausses de loyers

Très prochainement, les propriétaires qui, lors du renouvellement du bail, proposent un nouveau loyer à leur locataire, devront justifier la hausse demandée (étalée par tiers sur trois ans) en fournissant les références sur lesquelles le nouveau loyer a été calculé. En effet la loi Méhaignerie prévoit (art. 21) que le nouveau loyer doit être « fixé par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années pour les logements comparables ».

Le décret en préparation, dont la publication est imminente, permettra au locataire de vérifier la réalité de ces références, qui devraient prendre en compte non seulement les loyers de logements loués vides au cours des trois dernières années, mais aussi des loyers renouvelés au cours de la même période.

Jusqu'ici trop de propriétaires, privés ou institutionnels, profitant du flou de cette notion de voisinage, ont réclamé à leurs locataires des hausses excessives, surtout à Paris et dans la région

parisienne, où le marché du logement locatif est très tendu.

Le nouveau texte a un double objet : rendre plus raisonnables les demandes de hausses (puisque'il faudra les justifier) et, par voie de conséquence, en limiter les effets inflationnistes qui pèsent sur l'indice des prix de détail. Simultanément, cette disposition pourrait simplifier la tâche des commissions de conciliation et des tribunaux qui ont à connaître des litiges nés de la loi Méhaignerie.

● **TRANSPORTS** : bilan de la catastrophe aérienne de Bangkok : 76 morts. — C'est, en définitive, 76 personnes qui ont trouvé la mort dans la chute d'un Tupolev 134 d'Air Vietnam, le 9 septembre, à Bangkok (le Monde du 10 septembre). Parmi les victimes figuraient M. Dang Hoi Xuan, ministre vietnamien de la Santé, ainsi que M. Arun Partharban, ambassadeur d'Inde au Vietnam. Quatre blessés demeurent dans un état critique. La compagnie aérienne explique la catastrophe par les très mauvaises conditions atmosphériques qu'affrontait l'avion au moment de l'atterrissage.

REPÈRES

Commerce international

La course aux subventions agricoles

L'évolution du commerce mondial a été marquée par la course aux subventions agricoles, souligne le GATT dans une étude consacrée à la période octobre 1987-mars 1988, publiée le lundi 12 septembre.

Cette escalade a été particulièrement sensible entre la CEE et les Etats-Unis alors que la faiblesse des cours mondiaux a contraint certains gouvernements à accroître les montants compensatoires versés aux producteurs.

Sur les autres produits, les pressions protectionnistes sont restées fortes : maintien des mesures de limitation volontaire sur les échanges d'acier, d'automobiles, de chaussures et de textiles.

Le GATT se félicite par contre des mesures de libéralisation du commerce extérieur prises par des pays en développement comme le Chili, la Jamaïque, le Mexique, l'Uruguay ou la Turquie.

Sidérurgie

Le Japon sort de la crise

Après trois ans de pause pour cause de crise, les cinq plus grands

sidérurgistes japonais vont recommencer à distribuer des dividendes semestriels. Nippon Steel, Nippon Kokan, Kawasaki Steel, Sumitomo Steel et Kobe Steel, qui affichaient tous, l'an passé, un déficit pour le premier semestre allant du 1^{er} avril au 30 septembre 1987, tablent sur un bénéfice pour les six premiers mois de leur exercice 1988.

Commerce extérieur

Contraction de l'excédent japonais en août

L'excédent commercial japonais s'est contracté en août pour revenir à 5,53 milliards de dollars en données corrigées des variations saisonnières, contre 6,22 milliards en juillet, annonce le ministère des finances. En données brutes, les exportations ont augmenté de 18,2 % sur août 1987, et les importations de 27,3 %. L'excédent des échanges avec les Etats-Unis s'est établi à 3,25 milliards de dollars, contre 3,73 milliards en août 1987, grâce à une poussée de 39,3 % des importations japonaises. Avec la CEE, il a représenté 1,53 milliard, soit 200 millions de plus qu'en août 1987, et en dépit d'une envolée de 46,3 % des importations.

Elf Aquitaine Petroleum

has entered into a joint venture program with

PetroStar Energy

called the

Michigan Basin Venture

The undersigned initiated this transaction and acted as financial advisor to PetroStar Energy.

First Chicago Capital Markets

FIRST CHICAGO
The First National Bank of Chicago

IEMI INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

POUR LES MANAGERS EUROPEENS DE 1992

FACE A LA MONDIALISATION DES AFFAIRES

2^e CYCLE

LICENCE EUROPEENNE DES AFFAIRES en association avec le Centre de Management aux Affaires de Genève

10 MOIS de Management et de Missions Professionnelles Européennes

Admission : Jeunes cadres. Licence. DEUG, DUT, BTS ou diplômes CEE équivalent.

(1) 42 66 66 82

CANDIDATURE A LA SESSION SEPT/OCT
INSCRIPTION IMMEDIATE

ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EUROPEEN

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

DATE _____

71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - TEL : (1) 42.66.66.82

PRENEZ LA JUSTE MESURE DE L'ECONOMIE



TOUTE l'économie en 18 domaines et 84 mots-clés, le guide indispensable pour comprendre les chiffres qui font l'actualité.

■ Une présentation claire ■ des comparaisons internationales ■ un juste équilibre entre chiffres et commentaires.

BON DE COMMANDE à retourner au CNGP-INSEE, BP 2718, 80027 AMIENS Cedex

Veuillez m'adresser "Tableaux de l'Economie Française 1988" à 48F l'exemplaire.

* Ci-joint en règlement la somme de _____ F par : mandat, chèque bancaire, chèque postal, à l'ordre de l'INSEE.

Nom : _____ Activité : _____
Adresse : _____

The Debentures may not be offered, sold or delivered, directly or indirectly, in the United States of America or to U.S. persons as part of the distribution.



Federal National Mortgage Association

FF 500,000,000

8 1/4 % French Franc Debentures Due 1993

Issue Price: 100 1/2 %

The Debentures, together with interest thereon, are not guaranteed by the United States and do not constitute a debt or obligation of the United States or of any agency or instrumentality thereof other than the Corporation.

Crédit Commercial de France

BNP Capital Markets Limited • Merrill Lynch International & Co.

J.P. Morgan & Cie S.A.

- Bankers Trust International Limited • Banque Paribas Capital Markets Limited
- Caisse des Dépôts et Consignations • Commerzbank Aktiengesellschaft
- Crédit Lyonnais • Crédit Suisse First Boston Limited
- Daiwa Europe Limited • Goldman Sachs International Corp.
- LTCB International Limited • The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.
- Nomura International Limited • Salomon Brothers International Limited
- Shearson Lehman Hutton International • Société Générale
- S.G. Warburg Securities • Yamachi International (Europe) Limited

New Issue • August 10, 1988

مكزنا من الاصل

Marchés financiers

كندا من الأصل

PARIS:

Distribution Michelin vend la SOCAP à Intermarché

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

La chaîne de magasins SOCAP, société anonyme, filiale de la Manufacture française des pneumatiques Michelin...

D'ores et déjà, la CGT a manifesté son inquiétude quant à l'avenir des 354 salariés...

Soixante employés, en effet, doivent être intégrés à la manufacture des pneumatiques après un stage de formation...

Le comité d'entreprise de la SOCAP était convoqué pour ce lundi 12 septembre...

Pour le syndicat, le personnel doit avoir la possibilité de réintégrer la manufacture s'il le désire...

Jean-René ROUGER.

Accord Sanara-Sogestran

Regroupement dans le transport fluvial

Le 1er janvier 1989, naîtra la Compagnie fluviale de transport que les armements fluviaux Sanara et le groupe Sogestran se sont mis d'accord pour créer avec effet rétroactif au 1er juillet 1988...

La CFT devrait peser à peu près le même poids que la CFNR qui opère sur le Rhin...

Cette mise en commun a été motivée par la chute continue du trafic fluvial français...

Le fabricant britannique de moteurs Rolls Royce et son partenaire français, la société Turboméca, ont annoncé, vendredi 9 septembre...

Ces moteurs commandés par le ministre britannique de la défense équipent plus de cent soixante hélicoptères de la Royal Navy...

Rolls Royce et Turboméca étaient en compétition avec l'américain General Electric qui avait prévu de créer une unité de production de moteurs d'avion au Royaume-Uni.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Advertisement for SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) with a table of various investment funds and their performance metrics.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table showing weekly stock indices for various sectors like Ventes Françaises, Ventes Internationales, etc.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Table showing the weekly balance sheet of the Bank of France, including assets and liabilities.

TAXES DES OPÉRATIONS

Table listing various taxes and their rates, such as Taxe de la dernière opération, Taxe des pensions, etc.

TOKYO, 12 sept. ↑ Légère progression

Peu de mouvements lundi à la Bourse de Tokyo, qui a néanmoins réussi à terminer la séance sur une hausse de 109,64 points...

FAITS ET RÉSULTATS

Planète de Grand Metropolitan à la CRE. Le groupe britannique Grand Metropolitan, qui a lancé une OPA sur Irish Distillers...

Second marché (réaction)

Table showing market reactions for various values, including AEP, S.A., C.E.L.I., etc.

MARCHE DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 9 septembre 1988

Table showing negotiable options market data, including Notionnel 10% and various option types.

MATIF

Table showing MATIF market data, including Notionnel 10% and various option types.

INDICES

Table showing various indices including CHANGES (Dollar à 6,2950 F), BOURSES (PARIS, NEW-YORK, LONDRES, TOKYO), and MARCHÉ MONÉTAIRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table showing interbank foreign exchange market data for various currencies.

Taux des Euromonnaies

Table showing Euro money rates for various currencies and maturities.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 SEPTEMBRE

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' and 'VALEURS' with columns for company names, prices, and changes.

Table for 'Comptant' (cash) and 'SICAV' (investment funds) with columns for 'VALEURS', 'Cours', and 'Rachet net'.

Table for 'Cote des changes' (exchange rates) and 'Marché libre de l'or' (gold market) with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten note: كذا من الأصل

Le Monde

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, TÉLÉMATIQUE. Lists various news items and their page numbers.

Le sort de l'otage ouest-allemand détenu au Liban. La RFA espère une libération prochaine de Rudolf Cordes

Le gouvernement de Bonn espère que les informations sur une libération dans les prochaines heures de l'otage ouest-allemand au Liban, Rudolf Cordes, sont exactes, a indiqué lundi 12 septembre un porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Reinhard Bortolussi.

Les suites de l'accident de l'Airbus A-320. Huit ans de suspension proposés pour le commandant de bord

Le conseil de discipline de l'aéronautique civile a décidé le 9 septembre, de proposer au ministre de transporter des sanctions contre les deux pilotes qui se trouvaient aux commandes de l'Airbus A-320 d'Air France, dont la chute dans la forêt, près de Mulhouse, le 26 juin, avait fait trois morts.

Sur le vif. Contrôle antidopage

Alors, les enfants, ça va ? Pas trop crévés ? Non, j'ai une pêche possible. Faut dire, depuis des années que je bosse comme un malade, je me soigne, je m'entraîne, vous voulez que je vous livre le secret de ma forme ? Bon, alors, voilà.

Amnesty International condamne les exécutions politiques en Iran

Le vendredi 9 septembre Amnesty International a condamné l'Iran pour avoir exécuté des opposants politiques le mois dernier et a assuré que les exécutions se poursuivaient.

Au « Grand Jury RTL-Le Monde » M. François Léotard juge sévèrement M. Raymond Barre

Invité, le dimanche 11 septembre, du « Grand Jury RTL-Le Monde », M. François Léotard, secrétaire général du PR, a été interrogé sur les propos sévères tenus par M. Jacques Douffignac à l'encontre de M. Raymond Barre (1).

BOURSE DE PARIS. Matinée du 12 septembre

+ 0,24 % La tendance était plutôt favorable à la Bourse de Paris, lundi 12 septembre dans la matinée. L'indice était en légère progression (0,24 %).

Le Monde ÉCONOMIE. La réduction du coût de l'argent. Une deuxième vague de réformes financières. Quand les prêts deviennent des titres. Les entreprises doivent renforcer leurs fonds propres.

LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN LES PRIX. 36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS.

Church's LE TEMPS TRAVAILLE POUR NOUS. Formation internationale. Plusieurs niveaux d'admission. Stages garantis.

Logique ! Préciser VOLVIC.

VOLVIC chez GUY SAVOY Paris 17e. Tél. : 43 80 40 61. Elle accompagne les meilleurs plats de Paris.

Profession : COMMUNICATION relations presse, journalisme public, relations publiques. COMM'INSTITUTE. Tél. : 42-25-38-25.

Profession : PRODUCTEUR audiovisuel, TV, ciné, radio, publicité. PRODUCTION INSTITUTE. Tél. : 42-25-70-98.

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ. 7, rue d'Artois, 75006 Paris.

Vos prochains rendez-vous avec l'emploi dans Le Monde

Demain (numéro daté mercredi 14 septembre) : SECTEURS DE POINTE INTERNATIONAL. Après-demain (numéro daté jeudi 15 septembre) : INTERNATIONAL. Lundi 19 (numéro daté mardi 20 septembre) : UN AUTRE SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI. ATTENTION: ce supplément est publié en cahier séparé. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.

9% SUR VOITURES NEUVES TOUTES MARQUES. FINANCEMENT 100% - LIVRAISON RAPIDE

CENTRA-K (1) 60.09.55.55. 14, av. de la Grande-Armée - 75017 Paris. 34, av. Charles-de-Gaulle - 91380 Chilly.

SVM SCIENCE & VIE MICRO. 175 ORDINATEURS AU BANC D'ESSAI. 37 CONSTRUCTEURS PASSÉS AU CRIBLE. ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE: Full Write, un traitement de texte exceptionnel. Sauvegarde: comment éviter la catastrophe. N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE.

Large vertical advertisement on the right side of the page, partially obscured and containing various text and graphics.